T. XXXVIII — N° 2 25 Octobre 1935

La Vie Intellectuelle

REVUE BIMENSUELLE

QUESTIONS RELIGIEUSES

Christianus. *Pour qui travaillons-nous ?*

Paul Claudel. *Les dix Commandements de Dieu.*

Jamais le sens de la destinée humaine et les rapports que les hommes doivent avoir entre eux n'ont été fixés avec autant de simplicité, de force et de clarté, que par la loi promulguée sur le Sinaï, confirmée et portée à sa perfection par le Christ, et que le catéchisme enseigne à tous nos petits enfants. Pour pénétrer le sens profondément humain de l'enseignement divin, nous ne pouvions avoir de meilleur guide que Paul Claudel, dont on sait le culte pour la Parole sacrée.

J. Tonneau, O.P. *L'Action catholique spécialisée.*

Ce compte rendu de l'ouvrage, en tous points remarquable, de M. Pierre Bayart est l'occasion de nous rappeler quelle action conquérante et littéralement révolutionnaire doit exercer notre christianisme.

E. Jordan.
Membre de l'Institut.
Le monde moderne et le mariage chrétien.

Un problème des plus actuels, et qu'un des maîtres en la matière a bien voulu exposer à nos lecteurs.

A travers les revues :

Les conflits religieux dans l'Allemagne nationale-socialiste.
Pluralisme et monisme. Memento.

Pour qui travaillons-nous ?

Est-il possible d'avoir au milieu des luttes actuelles une attitude proprement chrétienne, libre de tous les préjugés des partis politiques ?

Il nous faut bien revenir sur ce sujet, que Christianus *croyait pourtant avoir suffisamment traité, mais que chaque événement met en question : sujet d'importance, puisque de sa solution dépend toute la signification de l'Action catholique.*

On connaît les trois manifestes visant le conflit italo-éthiopien et que nous publions plus loin. L'un émane des « intellectuels français pour la défense de l'Occident », l'autre est une réponse des intellectuels anti-fascistes, le troisième une mise au point dans laquelle des catholiques, comme Paul Claudel, Jacques Maritain et François Mauriac, précisent l'attitude chrétienne ouverte aux préférences politiques, mais ferme dans sa volonté d'éviter la guerre et de fuir à tout prix l'injustice.

On sait que cette attitude est la nôtre depuis trois mois : celle de Sept *et de* La Vie Intellectuelle. *Disons-le sans étonnement : on ne nous a pas compris.*

« Une fois de plus, nous a-t-on objecté, vous prenez le parti de la gauche. Comment pouviez-vous être si naïfs ? Vous parlez de justice, d'humanité, de charité. — D'autres actuellement emploient les mêmes mots que vous, mais quelle tromperie ! Car il ne s'agit pas d'un conflit italo-éthiopien, mais anglo-italien. L'Angleterre, utilisant votre langage, s'avise aujourd'hui que la Société des Nations pourrait avoir quelque vertu. Mais vous savez bien que l'Empire britannique n'a qu'une préoccupation : la route des Indes. Et derrière lui, il faut reconnaître pire encore : la puissance soviétique et la Franc-Maçonnerie. M. Benès fut le premier, après le vote définissant l'agresseur, à féliciter M. Eden de l'unanimité recueillie ; le Grand-Maître des Loges occidentales triomphait de voir ainsi condamner son ennemi personnel, l'homme d'État qui sut extirper l'anti-Église de son pays. Une fois

encore vous travaillez pour les intérêts les plus douteux, cachés sous le voile de l'hypocrisie ; vous vous mettez au service de ceux qui vous haïssent. »



Nous répondrons une fois de plus, nous aussi, que, dans la lutte qui commence, nous n'avons aucun parti pris contre le dictateur italien. Seulement nous ne pouvons pas pactiser avec l'injustice. Et il y a injustice à attaquer un peuple, malgré les traités, malgré le pacte qui est le premier fondement de la Société des Nations !

Nous n'ignorons pas, pour autant, que ceux qui nous applaudissent ne nous approuvent pas d'un cœur pur. Nous soupçonnons bien ce que veut l'Angleterre. Nous connaissons également les désirs inavouables de certains Français. Avons-nous, pour cela, à agir différemment ?

Où que nous nous tournions, nous savons que l'on exploitera notre action. Celle-ci, faut-il la définir ? C'est une incarnation. *Nous avons, poursuivant l'œuvre du Fils de Dieu, à incarner sur terre, et à faire passer dans la vie ces grandes idées qui doivent inspirer l'activité de tout homme et d'abord celle du chrétien : la Vérité, la Justice, la Charité... Notre tâche est de tenir sans faiblir les deux bouts de la chaîne : cet idéal très pur qui guide notre route, comme l'étoile des Mages, mais aussi ces réalités très exigeantes qui jalonnent la route et que l'on ne néglige point impunément. A vouloir ainsi demeurer fidèle à l'idéal aussi bien qu'à la réalité, nous avons reçu blâmes et coups : cela n'est rien. Il est plus dur d'être loué, applaudi, félicité par ceux qui ne songent qu'à utiliser nos voix et à grossir leurs rangs de nos adhésions.*

Nous le disons avec une grande tristesse : parmi ces hommes de gauche, plus soucieux que d'autres d'idéologie (ce dont nous ne saurions les blâmer), certains, qui approuvent notre générosité, poursuivent en réalité des buts égoïstes, ils sont dévorés d'envie et animés d'une haine irréductible contre l'Église. Mais nous n'avons pas moins de tristesse à compter dans les rangs de la droite, à qui l'on doit reconnaître un sens plus sain des réalités, tant de chrétiens qui ne voient dans notre doctrine que la défense de leurs intérêts. Par exemple, le souci de respecter l'enseignement des Papes sur

la propriété s'étend-il jusqu'au désir d'en étendre les bienfaits à la foule, sans cesse croissante à notre époque, de ceux qu'opprime une injuste misère ? Et n'y voit-on pas simplement occasion de défendre ses intérêts les plus égoïstes ?

Parce que certains nous utilisent, notre devoir est-il moins grand de prêcher, sur ce terrain même, la doctrine de l'Église ? Devons-nous cesser de défendre les causes justes qui rappellent aux chrétiens leur mission spirituelle, sous prétexte que d'autres, pour des motifs moins avouables peut-être, les défendent également ?

Au vrai, si notre langage actuel surprend, c'est que, trop souvent, nous avons été infidèles. François Mauriac a raison de nous le reprocher. « Depuis l'affaire Dreyfus, écrit-il dans Le Figaro, *les puissances de désordre et de destruction savent quelle arme redoutable devient entre leurs mains une cause juste. Et nous, chrétiens, nous devrions nous en souvenir. Mais nous l'avons oublié. »*



Chaque fois que nous sommes fidèles à la vérité de notre condition terrestre, ou à l'idéal de justice et de charité qui est notre loi suprême, disons-le avec fierté, nous ne servons personne. Ou plutôt nous servons l'homme et Dieu, car nous servons l'Église, et c'est la véritable Action catholique.

Réalité, idéal, nous tenons les deux bouts de la chaîne, et, parce que nous sommes dans le vrai, chacun, quoi qu'il veuille faire, est obligé d'empiéter sur notre domaine. Saint Augustin le signalait déjà : c'est au Christ et, par le fait, à nous-mêmes, que les philosophes païens doivent tout ce qu'ils ont de vérité. Que l'on ne puisse rien faire sans nous emprunter quelque chose, n'est-ce pas le signe que nous avons trouvé la voie droite ? Ils prennent nos dires plus que nous ne prenons les leurs : si nous savions garder notre sang-froid, cet empiétement ne tournerait qu'au service de l'Église.

C'est là toute la force du Christianisme. Notre nombre est petit : nous ne songeons pas à le nier. Mais notre maître est la vérité. Ce n'est pas pour Satan que le monde travaille : c'est pour le Christ.

Qu'on le veuille ou non : c'est Lui seul qui sera servi.

CHRISTIANUS.

Les dix Commandements de Dieu

L'explorateur de la Bible qui, suivi de quatre cents chameaux ployant sous le poids des dictionnaires et ouvrages de références, est parvenu à ce site de l'Exode où le doigt du Tout-Puissant Lui-même a écrit en caractères ineffaçables sur une double page de pierre Ses dix Commandements pour tous les siècles et tous les hommes, n'est pas médiocrement surpris de voir que ce texte sacré ne correspond pas avec le petit poëme qu'il a appris par cœur dans son catéchisme français, étant enfant, et qu'il retrouve encore dans son paroissien quand il va se confesser. Le deuxième Commandement, relatif aux idoles, a été purement et simplement supprimé! En revanche on a coupé en deux le dixième Commandement. Les Sixième et Neuvième Commandements sont à peu près pareils, de sorte que dans l'examen de conscience ils sont placés sous la même rubrique. Et, ce qui est plus grave encore peut-être, toute l'économie du Code sacré a été bouleversée, de sorte que l'un des Commandements qui appartiennent à la seconde page a été reporté à la première. Bien entendu je m'incline avec respect devant le jugement et l'autorité de l'Église et je ne discute pas les motifs pratiques, dictés sans doute par la charité, qui expliquent son intervention. Peut-être cependant n'est-il pas hors de propos d'éclaircir les raisons qui justifient l'économie et la rédaction de la formule primitive. C'est à quoi je vais m'essayer ici

pour ma satisfaction personnelle. Je ne doute pas que ce travail n'ait été fait avant moi par des gens infiniment plus qualifiés. Mais le chameau qui était chargé de ces références a roulé dans un précipice. Et alors, dépourvu de toute assistance, il ne me reste qu'à dresser comme je puis ma tente en face de la Montagne calcinée, comme une espèce de Bédouin de l'Exégèse, qui se sauve de la témérité par l'insignifiance.

L'Exode nous apprend d'abord qu'il y a eu deux textes du Décalogue, une double édition de la pierre-écrite. La première que Moïse rompit en morceaux dans son indignation quand il fut témoin de l'apostasie de son peuple (ch. XXXII) et la seconde dont il est fait mention au ch. XXXIV. On peut interpréter que cette Loi inscrite comme sur la pierre, et le cœur de ceux qui l'écoutaient, au dire de Notre-Seigneur, n'offrait pas une matière moins dure (Matth., XIX, 8), a été brisée quand, suivant la parole de saint Paul, la Grâce est venue remplacer l'injonction, puis réimprimée intégralement sans y changer point ou *i*, non plus sur la pierre ancienne, mais sur la chair vive de l'âme, ou, si c'est une pierre, que ce soit celle de la foi et ce fondement angulaire qu'est la Parole incarnée (1). Le verset XXXII, 15, nous apprend que les *tables du témoignage* étaient écrites des deux côtés, comme ce Livre de l'Apocalypse qui était écrit au dedans et au dehors, de manière que l'adhésion intérieure, celle de l'intelligence et de la volonté profonde, répondît à la confession extérieure.

Les dix Commandements étant inscrits sur les deux

(1) *Sic loquimini et sic facite sicut per legem libertatis incipientes judicari* (Jac., II, 12).

La loi de liberté signifie la loi de vérité, puisqu'il est écrit que *la vérité délivrera*.

pages de pierre, on est porté à croire qu'il y en avait cinq sur chacune. Or le Deutéronome et l'Évangile nous disent qu'il n'y a que *deux* Commandements, dont chacun par conséquent en résume Cinq : *Tu aimeras Dieu de toutes tes forces* et *tu aimeras ton prochain comme toi-même.* Ce sont là les Cinq Pains et les Deux Poissons qu'assis sur la Montagne de la Béatitude le Fils de Dieu distribue à un peuple dont l'épouvante a cessé.

Nous pouvons donc admettre que l'une des pages concerne nos devoirs et notre attitude envers Dieu et l'autre tout ce qui, en nous, regarde le prochain.

Remarquons tout d'abord qu'à l'exception de deux tous les commandements se traduisent non par des prescriptions positives mais par des interdictions, comme si sur un fonds de connaissances déjà possédées il s'agissait d'éliminer un édifice de conditions avec lesquelles Son alliance avec l'homme n'est pas compatible.

Prenons donc la première Table :

I. *Premier commandement : Tu n'auras pas de dieux étrangers en présence de Moi* (*coram ME*).

Cette formule implique les conséquences suivantes :

1° L'homme est partout en présence de Dieu.

2° Il est en présence d'un Dieu qui est capable de dire Moi et dont le nom révélé est *Ego sum.*

3° La présence d'un Dieu exclut celle de tout autre qui prétende au même titre : Dieu est unique et son nom ne comporte pas de pluriel. Cet aveu et ce devoir en nous qui se traduit par le mot d'adoration doit donc Lui être exclusivement réservé.

4° L'expression *étrangers, alienos,* doit se comprendre à la fois par rapport à Dieu et par rapport à l'homme. Le prétendant, l'usurpateur, le faussaire, est essentiellement un étranger. Dieu est Celui qui Est, mais le faux Dieu *n'est pas* ce qu'il dit Être. Ce qui Est en nous ne peut avoir de rapports et de devoirs avec ce qui n'Est pas. Il n'y a aucun lien de filiation ou d'obligation entre lui et nous. Il n'est pas soumis à la même loi. Il est hors la loi. Nous n'avons pas avec lui de rapport ni de nature ni de droit.

II. *Tu ne te feras point [d'image] sculptée*
ni aucune similitude qui est dans le ciel en haut et sur la terre en bas ni de ces [choses] qui sont dans les eaux au-dessous de la terre. Tu ne les adoreras pas et ne leur rendras pas culte. Je suis le Seigneur ton Dieu fort, jaloux, visitant l'iniquité des pères sur les fils jusqu'à la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent. Et faisant la miséricorde en milliers à ceux qui m'aiment et gardent mes préceptes.

Ce commandement est à la fois révélation et injonction. La révélation, c'est que, le Dieu de l'article Ier, non seulement Il est personnel, mais il a une intention du côté de l'homme. Il nous propose à reconnaître en lui une force qu'il exerce à notre égard. Cette force répond à un sentiment qui est essentiellement la *jalousie.* Comme il nous a faits tout entiers, ainsi il réclame absolument *tout* de cette œuvre qui est la sienne. Si un homme ne s'est pas acquitté de sa dette, elle passe en héritage à ceux qui l'ont reçue de lui en même temps que la vie. Dieu les visite pour la leur réclamer. Ils ont reçu un bien grevé d'une hypothèque.

Il faut trois ou quatre générations avant que la créance atteigne sa prescription, avant que de nouvelles signatures soient venues oblitérer l'obligation originelle. Il y a ainsi une dette que l'on se passe de père en fils. Mais aussi dans la proportion de milliers à un, c'est-à-dire démesurément, il y a une bénédiction pour ceux qui observent les préceptes.

Ce commandement établit donc :

l'intérêt que Dieu prend à l'homme, basé sur l'amour plus encore que sur la justice;

la solidarité morale des générations;

la rétribution dans une proportion à la fois équitable et démesurée.

L'injonction est celle-ci : Tu te tourneras vers Dieu tel qu'Il Est, tel qu'Il S'est Lui-même révélé à nous : *Ego sum.* Tu ne lui susciteras pas de concurrent par ton effort personnel, tu ne fabriqueras pas de tes mains quelque chose d'accessible à tes sens qui tienne Sa place. Tu ne constitueras pas un substitut à ta portée dont tu prendras les éléments dans la matière extérieure, dans ta propre idée et dans ta propre industrie. Tu ne mettras pas ta confiance dans une forme que tu auras dégagée par ton propre travail. Tu ne fabriqueras pas des idoles en prenant modèle sur aucune des choses ou des êtres qui existent au-dessus de toi ou à côté de toi ou sous toi, c'est-à-dire dans les possibilités de la matière informe et la région obscure et anarchique de l'Enfer. Tu ne leur conféreras pas la permanence en même temps qu'une figure dessinée par toi. Tu n'essayeras pas de substituer l'art à la nature, de donner à tes conceptions autonomes par l'abstraction une sorte d'indestructibilité artificielle. Tu n'élèveras pas ces idoles au-dessus de toi. Tu ne traiteras point

les causes secondes comme la Cause première. Tu ne te prosterneras pas devant une figure, une forme, une *abstraction* (*sculptile*, c'est-à-dire littéralement une extraction, une statue extraite du marbre), comme si c'était Dieu ne devant qu'à Lui-même l'existence. Tout cela est idolâtrie. C'est Dieu qui t'a fait, ce n'est pas à toi de faire Dieu ou de faire le Dieu. Ainsi sont condamnées non seulement les idoles, mais toutes les théories, systèmes, hérésies, imaginations de toute nature, par lesquelles nous essayons de constituer, d'expliquer, de refaire le monde à notre goût en dehors de Dieu ou de la Révélation. En particulier le protestantisme qui nous dit que nous devons repenser toutes les vérités révélées, de manière à les adapter aux idées du jour et à nos propres sentiments. Tout cela, ce sont des fabrications ou des retouches : *sculptilia*. Mais Dieu habite un temple où l'on n'entend point le bruit de la scie et du marteau. Tout cela a une bouche et ne respire pas. Ça a des jambes et ça ne *marche* pas.

Résumé : Dieu est jaloux et exclusif comme il est unique.

Ne va pas profiter de ton imagination et de ce voile qui existe entre toi et lui pour lui susciter des concurrents, des faux dieux, des simulacres étrangers qui *jouent* la présence, qui font semblant d'être et qui ne sont pas.

III. *Tu n'assumeras pas le nom du Seigneur ton Dieu en vain : car le Seigneur n'estimera pas innocent celui qui aura pris le nom de Dieu en vain.*

Ce commandement ne concerne pas uniquement le blasphème ou ces inconvenances plus ou moins réflé-

chies par lesquelles nous employons le nom de Dieu à la légère.

Les précédents commandements ont éliminé les concurrents de Yahvéh. Ceux qui suivent ont pour objet de régler les rapports pratiques de l'homme à son égard. Les Troisième et Quatrième Commandements ont à cet effet un caractère, l'un négatif et l'autre positif, concernant notre attitude en tant qu'enfants et représentants de Dieu, l'une à l'égard du monde et l'autre à l'égard de notre auteur.

Tu n'assumeras pas le nom de Dieu en vain.

C'est donc que l'homme a le droit de l'*assumer*, quand ce n'est pas *en vain*. Et en effet le Ps. 81 ne nous dit-il pas : *Dei estis*? Paroles que Notre-Seigneur (Joan., x, 34-35) reprend et sanctionne expressément comme revêtues de toute l'autorité de l'Écriture. Et de même dans l'Exode, Dieu dit à Moïse et à Aaron qu'Il les a constitués *dieux* pour Pharaon et pour leur peuple. Et dans le même psaume 81 : *Dieu s'est mis debout dans l'assemblée des dieux.* Comment pourrait-on assumer plus complètement le nom de Dieu? Et saint Paul nous dit d'ailleurs que *toute puissance vient de Dieu.* Ainsi sous la nouvelle Loi nous sommes revêtus du Christ, nous devenons Ses membres par lesquels Il exerce une action extérieure, la voix par laquelle Il Se fait entendre. Assumer le nom, c'est investir l'autorité. Ainsi dans nos actes publics, c'est la formule : « Au nom du Peuple Français », qui leur donne force exécutoire. L'homme a *la signature*, de même qu'un agent de M. Henry Ford signe du nom de son patron. Assumer le nom de Dieu, c'est se revêtir momentanément du caractère par lequel on L'appelle et on Le reconnaît, de Sa situation, de Son auto-

rité, pour faire entendre un ordre, pour donner un commandement. Il faut donc être bien sûr que notre volonté coïncide avec celle de Dieu et que Son nom sacré ne serve pas de déguisement à nos propres convenances et convoitises, que nous n'introduisions pas sous Son nom une personnalité étrangère, quelqu'un de ces *dii alieni*. Ainsi l'Évangile condamne *toute parole vaine* par laquelle nous employons en vain le verbe et le souffle. Une action exercée en vain, elle est exercée pour une fin qui ne se traduit pas par un effet légitime : un effet qui répond non pas à la volonté du vrai Dieu, mais du faux Dieu, qui n'est rien. Ainsi les pharisiens avec leur bandelette sur le front, les hypocrites, les hérétiques, les faux pasteurs, les démagogues, les savants, les philosophes de toute espèce, tous les gens qui assument pour leurs idées, pour l'accomplissement de leurs fins personnelles, *un titre*, une autorité générale qui ne leur appartient pas. Le deuxième Commandement interdisait les idoles passives, celui-ci interdit les idoles actives. Il interdit de *se faire* Dieu, de se conférer à soi-même l'investiture.

L'homme étant le représentant et le vicaire de Dieu au milieu de la Création, investi d'une autorité royale sur toutes les créatures animées et inanimées, et, le cas échéant et par délégation spéciale, à l'égard de ses frères, doit être constamment pénétré d'un sentiment de responsabilité par rapport à la manière dont il exerce sa magistrature.

IV. *Souviens-toi de sanctifier le jour du Sabbat.*

Voici le premier Commandement positif et non plus d'une simple abstention. Les dieux étrangers ont été

écartés soit dans leur réalité soit dans leur image. Dieu hors de nous a été établi dans Son intégrité personnelle et métaphysique, sans que nous ayons le droit d'introniser sous Son nom notre propre volonté. Le Quatrième Commandement précise notre devoir envers Lui qui est un devoir de *sanctification*. L'introduction de ce mot, succédant au Commandement relatif au *Nom*, nous rappelle la première demande du Pater : *Que Votre Nom soit sanctifié!* — Que veut dire ce mot : *sanctifié*? *Saint*, dans la Bible, signifie consacré, réservé, mis à part. Ainsi dans le Tabernacle il y a le *Saint* qui précède *le Saint des Saints*. Dieu qui nous a établis ses représentants au-dessus de Sa Création veut que dans notre opération nous reproduisions ce rythme qui est le Sien et qu'aux six *temps* de l'Acte succède une pause, un *temps* de suspension. *Six jours tu opéreras et tu feras toutes tes œuvres. Mais le Septième Jour est le jour du Sabbat du Seigneur ton Dieu : tu ne feras donc en ce jour aucun ouvrage, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur et ta servante, et l'étranger qui est au-dedans de tes portes. Car en six jours Dieu a fait le ciel et la terre et la mer et tout ce qui est en eux et il s'est reposé le septième : c'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du Seigneur et l'a sanctifié.* Donc abstention de toutes les œuvres extérieures.

Le Commandement commence par *souviens-toi*. En effet dans le train des jours ouvriers, l'occupation et la préoccupation de la semaine, nous sommes portés à oublier Dieu, à ne plus y penser. Il faut donc mettre un jour en réserve expressément pour penser à Lui, pour le Lui consacrer, pour le vivre en présence de Lui et dans Sa pensée. Nous devons introduire une pause, suspendre le cours de nos actions et de notre

travail pour nous placer dans une attitude de considération et de retrait, pour laisser à notre maître le temps de regarder et de juger ce que nous avons fait. Cette abstention, cette vacance, est donc la première condition de la *sanctification*. Tu ne feras aucune œuvre, ni toi-même, ni, et alors on peut penser que l'énumération qui suit s'applique à nos différentes facultés, actives ou passives, intérieures ou extérieures. *Le fils et la fille*, c'est ce qui porte témoignage de nous au dehors, ce que nous avons semé, ce qui s'emploie à nous succéder, soit pour propager notre nom, soit pour recevoir une nouvelle empreinte. Tout ce qui concerne notre nom, notre vocation, notre établissement, tout ce qui témoigne de notre personnalité. *Le serviteur et la servante*, ce sont nos organes extérieurs et intérieurs, nos membres et nos sens. *L'étranger qui est au-dedans de nos portes*, ce sont les pensées, les souvenirs, les agitations diverses, tout ce qui, comme dit saint Paul, *ad rem non pertinet*, tout ce qui a avec nous une association de circonstance et non de nature, c'est toute cette inquiétude de l'esprit, de la volonté et de la mémoire à quoi il faut imposer silence.

Mais le Second point du commandement touche non seulement une abstention mais quelque chose de positif. Le Septième Jour, nous dit-on, Dimanche, est le *Jour du Seigneur*. Ce jour-là donc, nous ne sommes plus chez nous, nous sommes chez Lui. C'est le jour qu'Il regarde toutes ces choses qu'Il a faites, et nous au milieu d'elles, Lui appartenir (1). Il regarde toutes choses être à la fois, Il écoute le moment où nous sommes parvenus, Il respire tout cet Univers, Il donne

(1) *Vidit requiem quod esset bona et terram quod esset optima* (Gen., XLIX, 15).

audience, *Il reçoit*. C'est donc à nous de profiter de ce jour d'Assises, qui prélude au Jugement; regarder, parler, offrir, faire attention, nous présenter à la fois par l'acte et la sensibilité. Dans le Quatrième Commandement est inclus tout ce qui nous concerne, nos rapports avec Dieu et l'obligation de Culte, officiel ou privé. Une présence et une présentation.

V. *Tu honoreras ton père et ta mère afin que tu sois vieux sur la terre que Dieu te donnera.*

Pourquoi ce commandement qui a l'air de concerner uniquement les hommes entre eux se trouve-t-il placé avec les commandements déicentriques? Réponse : parce qu'ici il s'agit pour l'homme de ses auteurs, ses devoirs envers ses père et mère sont une prolongation, une extension de ses devoirs envers le Créateur, suivant ce texte de saint Paul (Éph., II, 15) : *De qui toute paternité dans les cieux et sur la terre est nommée.* Nos pères et mères nous servent en quelque sorte de liens, de chaînon avec notre Père Céleste. C'est par eux que nous tenons à Lui. C'est grâce à eux qu'Il a pu nous susciter à l'existence. C'est à eux que par rapport à nous il a délégué son pouvoir créateur. Ils ont servi, suivant la prière de saint Philippe, à *nous montrer le Père*. Et, comme dit Malachie (II, 10) : *Est-ce qu'il n'y a pas un seul père de nous tous?* C'est pourquoi la prière essentielle, le premier mot que le Fils est venu nous apporter, répondant à ce balbutiement intérieur que notre nativité en nous essaye d'articuler est le mot : *Pater — pater noster — Abba.*

La clause suivante est assez particulière en ce qu'elle

est la seule dans le Décalogue qui au bout de l'injonction ait l'air de mettre une récompense, de joindre à l'ordre une promesse. Mais il semble difficile de l'interpréter littéralement. On ne voit pas qu'une longévité spéciale récompense les bons fils. La meilleure preuve est l'histoire de Caïn et d'Abel. Abel meurt tout jeune, Caïn au contraire parvient à l'extrême vieillesse, Dieu ayant pris soin de le protéger par un signe spécial. De même rien n'indique que Cham ait eu une vie plus courte que ses deux frères (1). Aussi peut-on dire que cette terre promise *que Dieu te donnera,* c'est le Paradis, la vie future, si longue qu'elle va aux siècles des siècles. Mais la vie éternelle est le guerdon de tous les Commandements et non pas de celui-là seul, suivant cette parole : *Fais ces choses et tu auras la vie éternelle.*

La véritable explication me semble être que celui qui honore son père et sa mère se maintient en communication, en état de solidarité avec toute sa race, avec toute sa lignée. Il ne fait plus qu'un avec elle. Il bénéficie pleinement de cette parole qu'il s'est entendu adresser par le canal de toutes ses oreilles successives : *Crescite et multiplicamini.* Sa vie cesse d'être étroitement individuelle. Il a reçu un héritage, un patrimoine. C'est un anneau qui s'ajoute à l'exécution d'un devoir, à l'accomplissement d'une vocation, à la perpétration d'une figure. Il dépasse dès sa naissance les limites de sa carrière personnelle, il est le représentant actuel de quelque chose d'assez long pour se rat-

(1) Cf. *Deuter*, XXV, 15 : *Pondus habebis justum et verum et modius aequalis et verus erit tibi : ut multo tempore vivas super terram, quam Dominus Deus tuus dederit Tibi.* Dans l'Évangile : *On usera avec toi de la même mesure dont tu t'es servi.* Comme tu mesures, tu seras mesuré.

tacher à l'origine, il devient *longaevus* (1). Il a paré entre Dieu et lui l'interruption. C'est une préemption du temps, l'acquisition d'un titre sur l'avenir dans l'allongement de notre pouvoir vivificateur. Les bénédictions se soudent et s'accumulent sur la tête du *Filius accrescens* (Gen., XLIX, 22-26). *Les bénédictions de ton père seront consolidées par les bénédictions de ses propres pères.* Au contraire l'Ecclésiastique nous dit que la *malédiction de la mère déracine les fondements* (III, 11). Nous devenons alors quelque chose de court et de coupé, sans rapport avec rien, actuels, précaires, immédiats, habitants d'une baraque foraine au lieu d'être les héritiers d'une *maison.* Mais si nous restons fidèles à notre ligne, nous pourrons nous écrier comme la Sainte Vierge : *Beatam me dicent omnes generationes* (2).

Ainsi, par cette promesse, se termine la première Table, le Cinquième Commandement servant pour ainsi dire de transition, de point de contact, de charnière avec la seconde série qui concerne les devoirs des hommes entre eux.

Les Cinq derniers Commandements

Ces commandements sont beaucoup plus courts et plus nets que ceux de la première table. Ce sont des freins : des interdictions à l'intérieur desquelles on

(1) Dieu a soin, quand il s'adresse à son peuple, de rappeler qu'il est le *Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.* Il rappelle tous les échelons de notre filiation.

(2) De là chez tous les primitifs, et spécialement chez les Asiatiques, le culte des morts, des ancêtres, la piété filiale. C'est le lien qui les rattache à l'origine.

nous a laissé le soin de concerter nous-mêmes tous les arrangements de la solidarité, selon le modèle et la suggestion que nous fournissent les quatre derniers Livres de la Thorah.

Les trois premiers commandements concernent les actes interdits, le quatrième les paroles, le cinquième les pensées. Tous se résument à l'amour du prochain, comme l'indique saint Paul XIII, 9, Rom.

VI. *Tu ne tueras pas.*

Le Psaume 81 nous a dit : *Dei estis*. Tuer, c'est donc détruire une image de Dieu, un enfant de Dieu, un Dieu vivant. Ce qui ne saurait être permis sans une juste cause, sans une délégation de la Divinité Elle-même. Autrement nous Lui déclarons la guerre en attaquant Son image, en effaçant du monde un de Ses mandataires, un de Ses témoins, en nous sacrifiant à nous-mêmes cet holocauste.

Ce commandement nous interdit non seulement de tuer, mais de laisser mourir, comme l'indique le reproche fait à Caïn. Il inclut tous les devoirs positifs de la charité envers le prochain sur la route qui va de Jérusalem à Jéricho.

Saint Jean dit de l'homicide (I, 3-15) : *Tout homme qui hait son frère est homicide. Et vous savez que tout homicide n'a pas la vie éternelle résidant en Lui* et du Diable (VIII, 44) *qu'il a été homicide dès le commencement.* Et dans Matth., celui *qui s'irrite contre son frère, ou qui lui dit « raca » ou qui l'appelle fou,* il est coupable d'homicide et commet un péché mortel. Dieu au contraire *ne hait rien de ces choses qu'Il a faites* (Sap., II, 25) et le commandement d'aimer notre

prochain comme nous-mêmes se rattache à cette profonde remarque des Éphésiens (v, 20) que *personne ne hait sa propre chair.*

VII. *Tu ne commettras pas adultère.*

Par adultère il faut entendre toute espèce d'impureté. C'est un désordre qui a le caractère à la fois d'une infidélité, d'une idolâtrie et d'une violence, qu'on le considère par rapport à Dieu, par rapport à nous-mêmes ou par rapport au prochain. Par rapport à Dieu qui a pris la peine de revendiquer spécialement par rapport à nous le titre de *jaloux* nous manquons à cette obligation essentielle, qui est la base de la Loi, de L'aimer par dessus toute chose, c'est-à-dire par dessus notre propre volonté et nos propres goûts, par dessus toute considération de convenance ou de plaisir. Nous cessons pratiquement de Le reconnaître comme Dieu, et nous lui dérobons notre obéissance. Par rapport à nous-mêmes nous nous érigeons nous-mêmes en tant que fin et nous mettons ainsi le créé à la place du Créateur, ce qui est la définition de l'idolâtrie. Par rapport au prochain nous le traitons non plus comme une image de Dieu, mais comme un moyen subordonné à une fin qui est notre plaisir personnel. En l'humiliant ainsi, en le sacrifiant à nos passions, nous commettons une espèce d'homicide. Et enfin nous commettons un vol en dérobant à Dieu l'usage de ce pouvoir créateur et générateur qu'Il nous a confié et en arrachant un autre être à ses propres obligations.

L'Écriture nous dit que l'impureté est interdite à l'homme depuis sa racine qui est dans la pensée

(Matt., v, 28) jusqu'à la consommation. Car *comment un homme peut-il cacher le feu dans son sein sans que ses vêtements brûlent?* (Prov., vi, 27). Il ne s'agit pas d'un morceau de pain qu'on dérobe pressé par le besoin : *c'est l'âme précieuse qui est prise* (*ib.*, 26). Voilà le bouc engagé au milieu des ronces inextricables (1).

L'Épître aux Romains nous dit *que tant que l'époux vit la femme avec un autre est adultère.* C'est pourquoi l'adultère est le symbole et l'expression de notre apostasie à l'égard du Dieu vivant. C'est le sujet du drame poignant qui remplit toute la Bible.

VIII. *Tu ne feras point de vol.*

Ce commandement vient ici naturellement à sa place. Tuer, commettre adultère, c'est voler à Dieu ce qui lui appartient, c'est se substituer à Dieu comme fin, c'est faire servir à soi ce qui était fait pour servir à Dieu. De même quand par fraude, par violence ou par refus, nous enlevons au prochain ce qui est légitimement à lui, nous le privons de quelque chose de lui, nous lui enlevons quelque chose dont il était redevable et responsable à l'égard de Dieu. Nous endommageons, nous détruisons autant qu'il est en nous ce serviteur et ce représentant du maître. Nous sacrifions son droit à notre cupidité. Le vol copie toutes les formes de la violence physique, mutilation, étranglement, empoisonnement, attaque aux parties vitales. C'est

(1) *Et inveni amariorem morte mulierem, quae laqueus venatorum est et sagena cor ejus, vincula sunt manus illius. Qui placet Deo, effugiet illam : qui autem peccator est, capietur ab illa* (Eccl., vii, 27).

pourquoi l'Ecclésiastique (xxxiv, 24) sous tous ses aspects divers l'assimile à l'homicide.

IX. *Tu ne proféreras point contre ton prochain de faux témoignage.*

Après les péchés en actes, les péchés en paroles. Après la violence, la corruption et le vol, la détraction. Il s'agit toujours de diminuer le prochain, de le léser dans l'intégrité de son apparence, de lui faire tort, de substituer à son image authentique la caricature fabriquée par nous. Tout cela, c'est porter un faux témoignage, non seulement avec l'intention de nuire, ce qui confinerait à la fois à l'homicide et au vol, mais comme un miroir déformant, comme un instrument de contrôle qui serait à dessein faussé : De même la parole, qui est un moyen de communication entre les âmes et qui devrait être l'instrument de la charité, tu ne dois pas la détourner, la faire servir à une fin de destruction, priver le prochain de cette vérité que tu lui dois. Tu ne dois pas mentir, créer une idole, quelque chose qui a une apparence et aucune existence réelle.

X. *Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain, ni tu ne désireras sa femme, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni toutes les choses qui sont à lui.*

Nous arrivons aux péchés de pensée. Le Dixième Commandement nous interdit non plus seulement l'acte ou la parole injustes, mais le désir, c'est-à-dire l'imagination acceptée et servie par la volonté. Nous

prenons position sur nous-mêmes, nous nous orientons dans une direction choisie par l'appétit propre, nous nous préparons, nous faisons place en nous à la conception d'un ordre étranger ou hostile à celui de Dieu. Nous appréhendons par le désir quelque chose qui ne nous appartient pas. Nous en jouissons mentalement. C'est véritablement un acte intérieur où tous les péchés précédents se trouvent inclus, même celui de faux témoignage, car nous apportons désormais à notre regard, à nos relations avec l'extérieur une réaction faussée par le désir. *Si ton œil est mauvais, tout ton corps sera ténébreux* (1).

Nous ne devons pas désirer ce qui ne nous appartient pas, par exemple, énumère notre texte, *la maison de notre prochain*, non pas seulement sa maison de pierre ou de bois, mais tout ce qui l'entoure, tout ce qui sert à son habitation, ce que nous appelons dans le langage courant sa *situation*, — *ni sa femme,* c'est-à-dire la compagne qui lui a été donnée pour l'aider à atteindre sa fin, pour achever sa destinée, nous ne devons pas porter une main violatrice et sacrilège sur cette union que Dieu a sanctionnée, nous ne devons pas léser cette unité sacramentelle, nous ne devons pas intervenir en intrus et en destructeur dans un ordre qui n'est pas le nôtre, — *ni le serviteur*, c'est-à-dire ces forces, ces qualités, ces facultés qui sont au service du prochain, qui lui appartiennent et qui font partie de lui, — *ni la servante*, c'est-à-dire ce qui est au dedans, ce qui pourvoit à l'ordre et au ménage, le goût, l'intelligence, et aussi tout ce qui nous fait honneur, tout ce qui contribue à notre parure et à notre

(1) C'est aussi une révolte contre la Providence divine, puisque, méprisant ce bien qu'elle nous a donné, nous en préférons un autre.

facilité, tout ce qui en nous a charge de la *propreté*, — *ni le bœuf*, c'est le capital au travail, tout ce qui produit et tout ce qui est mis en réserve, — *ni l'âne*, ce sont les moyens de circulation et de commerce, ce qui apporte et ce qui rapporte, ce qui permet de se déplacer, d'étendre son activité, le fonds de roulement, — *ni rien de ce qui est à lui* et de ce qui par conséquent n'est pas à nous et ne doit pas nous distraire de notre propre vocation.

Et Moïse ajoute :

Ces paroles a parlées le Seigneur à toute votre multitude sur la montagne au milieu du feu et de la nuée et de la ténèbre, voce magnâ, *et rien n'ajoutant de plus : et il les a écrites sur deux tables de pierre qu'il m'a données.*

Deux pierres n'en formant qu'une seule. Pas l'une sans l'autre. Il n'y pas de morale indépendante. Les cinq derniers commandements sans les cinq premiers sont incompréhensibles, ils échappent à nos mains et tout se brise.

Je prends à témoin, atteste le Législateur de l'Univers, *aujourd'hui le ciel et la terre* (tout ce qui en figure va être enfermé dans l'Arche du témoignage) *que je vous ai proposé la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisis donc la vie afin que tu vives, et toi et ta semence.* (Deutér., xxx, 19.)

Washington, 1er juin 1932.

Paul Claudel.

NOTES ET RÉFLEXIONS

L'Action Catholique spécialisée

La brochure que M. Pierre Bayart vient de faire paraître sous ce titre (1) apporte la réponse topique, pratique, à l'enquête sur les raisons de l'incroyance que nous avons suivie ici même avec tant d'intérêt. Il y a quelque chose de tragique, d'humainement désespéré dans la situation analysée par le R. P. Congar avec une lucidité et une sincérité presque cruelles. Plusieurs en furent émus. Nous ne nous scandalisons point, nous nous réjouissons de cet émoi, trop justement fondé. L'apôtre de notre temps doit reconnaître qu'un « tout » laïque s'est progressivement substitué au « tout » chrétien. Il voudrait lutter, il serait prêt à verser son sang pour la cause chrétienne ; imaginez son désarroi, la lutte même semble sans objet. De temps en temps, il est vrai, surtout dans les pays de tradition chrétienne profonde, surgit quelque sectaire ; lui non plus ne se résigne pas ; sa rencontre, on peut l'avouer sans paradoxe, réjouit le cœur de l'apôtre, car entre eux il y a ceci du moins de commun qu'ils entretiennent la vieille tradition des deux cités, qu'ils se prennent encore mutuellement au sérieux et qu'ainsi chacun d'eux, en présence de l'autre, retrouve une raison d'être. Mais cette aubaine se fait de plus en plus rare ; le sectarisme ne se porte plus guère, il ne s'affiche plus. De quoi l'apôtre clairvoyant ne se réjouit pas, car le sectarisme ne serait nullement désuet si la religion chrétienne se dressait comme une cité vivante, comme une affirmation amoureusement défendue et vengée par les siens, opiniâtré-

(1) Pierre Bayart, Professeur à la Faculté Libre de Droit de Lille, Avocat au Barreau de Lille, *L'Action Catholique spécialisée*, Desclée de Brouwer, 1935.

ment persécutée et niée par ceux qu'elle gênerait effectivement dans leur chair, dans leurs propos, dans leur vie. Si la foi chrétienne se présentait encore comme une synthèse pour la pensée et pour la vie, chacun devrait définir sa position à cet égard et l'on verrait des réfractaires, des sectaires. Au lieu de cela, la foi chrétienne est présentée comme un *élément*, un élément intéressant, même remarquable, unique si vous voulez, mais intégré dans une autre synthèse, la civilisation. Elle est un fait entre d'autres faits, un fait historique, psychologique et sociologique ; elle mérite d'être étudiée objectivement et l'on ne s'en prive pas ; mais prend-on parti pour ou contre un fait objectif? Ainsi se dissout le sectarisme et l'on n'en trouverait plus aucune trace si quelques chrétiens entêtés ne persistaient à prêcher indiscrètement que ce fait nous concerne tous, que nous sommes embarqués et qu'il faut prendre parti.

Le monde laïque, soyons-en sûrs, tient en réserve une inépuisable sympathie pour un christianisme qui dépouillerait ce caractère d'intransigeance, de « tout », de cité des âmes. Les vieux clochers, les mystérieuses cathédrales, les soutanes verdies, nos vaillants missionnaires, les bons prédicateurs qui nous émeuvent agréablement et qui entretiennent une atmosphère morale élevée, ces religieuses admirables de dévouement que les hommes d'État décorent si volontiers, tout cela, la cité laïque ne demande qu'à le conserver pour l'honorer, pour s'en fortifier et s'en parer. On n'assaillirait plus la cité chrétienne, on se garderait de démanteler l'Église, si elle se laissait investir, absorber, comme une île de verdure, de pureté recueillie et spirituelle, comme une admirable Sainte-Chapelle désaffectée et silencieuse (le bruit est si fatigant), au cœur de la grand'ville nourricière et agitée où doivent vivre les hommes.

Ce qui fait le tragique de la situation et le désarroi de l'apôtre, ce n'est donc ni l'existence de l'adversaire ni la nécessité de la lutte. Lutter, c'est vivre encore. Mais nous

sommes désemparés parce que nos arguments et nos gestes n'intéressent personne profondément, pas même nous. On nous regarde comme les témoins inoffensifs, doucement entêtés, d'un passé parfaitement révolu. Nos armes ne touchent personne ; quelques-uns les considèrent encore avec un intérêt archéologique, mais la multitude n'a pas le temps de s'arrêter à ce jeu. La vie est ailleurs.

Et pour comble de disgrâce, les chrétiens, je ne dis pas les tièdes et les chrétiens de nom, mais les bons, les fervents, les apôtres eux-mêmes se sentent victimes ou complices de ce malentendu, qui finit par si bien se généraliser que ce n'est plus un malentendu mais un point de départ admis, une opinion commune, un présupposé pratiquement indiscuté et presque inconscient. Sans le dire, sans l'avouer, nous faisons comme si..., nous établissons notre demeure dans la cité laïque et nous lui demandons en fait, à cette cité, la nourriture temporelle, intellectuelle et spirituelle de notre vie. Nous nous insérons vitalement dans ce « tout ». Quant à l'Église, c'est le sanctuaire où nous nous évadons, un lieu de visite, non plus la maison où l'on naît, où l'on grandit, où l'on se nourrit tous les jours, où l'on travaille et où l'on se repose. La foi devient en même sorte un refuge artificiel et occasionnel pour l'intelligence habituée à vivre dans un milieu tout laïque, comme si ce milieu lui était naturel ; les vues de foi deviennent une nourriture spéciale et non le pain quotidien de l'esprit.

On aperçoit la conclusion. Les armes anciennes, par lesquelles nous repoussions victorieusement, sur tel et tel point, les assauts de l'ennemi, n'ont rien perdu de leur valeur intrinsèque. Mais dans une mesure trop large elles se révèlent en fait inefficaces, parce que, consciemment ou non, adversaires et fidèles s'accordent à les tenir hors la vie, dans une atmosphère irréelle, sous globe en quelque sorte. Beaucoup n'ont jamais rencontré le fait chrétien sur leur route ; plusieurs l'aperçoivent, les uns pour

l'admirer, les autres pour s'en moquer, mais tous passent leur chemin ; on ferme la parenthèse, la vie reprend, la vraie vie qui est la vie de tout le monde.

Telle étant la situation, l'apostolat de notre temps ne peut certes renoncer à aucune des armes anciennes qui ont fait leurs preuves. Mais avant tout, il exige que l'on dissipe cette atmosphère de musée, que l'on replace le fait chrétien en plein air, sur la grand'route, en pleine vie. Certes, « ce n'est pas là une nouveauté : c'est l'acceptation d'un devoir que prêchaient déjà les Apôtres ». Comme le dit fort bien M. Bayart, s'appuyant sur les affirmations explicites du magistère, il s'agit, pour se prendre au sérieux comme chrétiens, de prendre au sérieux le fait total de l'Incarnation et d'en pousser à fond les conséquences. Notre anémie provient de ce que notre foi est désincarnée ; elle veut croître comme une vigoureuse plante de plein vent et nous risquons d'en faire un spécimen d'herbier. Le remède adapté consiste à réincarner la foi dans la vie de tout le monde, ou, si l'on préfère, à ranimer de foi la vie de tout le monde, vie très humble, mais vie réelle, la vie de la cité, la vie laïque elle-même.

Or telle est la tâche que réalise excellemment l'Action Catholique. Elle n'innove rien à proprement parler, elle ne condamne rien non plus dans les méthodes classiques d'apostolat. Elle-même se prétend la plus classique et la plus conservatrice des méthodes d'apostolat. Elle accueille tout, mais elle le ramasse et le projette en pleine vie. Or nous étions déjà à ce point anesthésiés par l'atmosphère viciée où l'on nous confinait, que ce grand air nous étourdit, il nous paraît révolutionnaire. Il faut l'avoir respiré quelque temps, dans un mouvement d'Action Catholique, pour sentir qu'il est tout naturel à un chrétien de penser chrétiennement, d'aimer chrétiennement, de se reposer, de travailler, de s'amuser chrétiennement ; bref qu'il existe vraiment une manière chrétienne de vivre et que c'est une belle vie.

Comment expliquer cela, comment le prouver. Il n'est

qu'une ressource : se mettre tout de bon à vivre, à respirer ainsi, largement et joyeusement. La brochure de M. Bayart n'argumente donc pas ou si peu. Elle n'est qu'une intelligente introduction à agir. Elle décrit ce qui se fait, comment cela se fait, ce qui peut et doit encore se faire. Pour cela, quatre petits paragraphes lui suffisent : énoncé de la formule, résultat d'une expérience convaincante, application de la formule à d'autres cas, fruits à attendre de cette application.

La *formule* n'est autre que la définition de l'Action Catholique spécialisée, décrite minutieusement et vengée de ses caricatures par une multitude de textes officiels que M. Bayart reproduit objectivement et en bel ordre. De ces textes, il résulte que le Souverain Pontife fonde les plus grands espoirs sur l'Action Catholique spécialisée, qu'elle lui paraît indispensable et nécessaire au-delà de toute mesure, chère à son cœur, chère aussi évidemment au cœur de Notre-Seigneur. Mais qu'est-ce au juste que l'Action Catholique? En gros, l'on peut dire : c'est le catholicisme vivant et agissant ; mais la formule est beaucoup plus précise encore : c'est la *participation du laïcat catholique à l'apostolat hiérarchique*. On souligne ainsi le rôle apostolique, ou la force conquérante de la vie catholique comme telle ; la vie catholique est par elle-même un apostolat efficace, auquel participent tous ceux qui participent à la vie catholique, même ceux qui dans l'Église constituent le laïcat.

La spécialisation de l'Action Catholique découle comme une exigence impérieuse de l'universalité et de la réalité de cette formule apostolique. Il y aura autant de formes d'apostolat qu'il y a de formes typiques de vie catholique, puisqu'il est reconnu que de vivre pleinement en catholique c'est la règle du parfait apostolat. Et à leur tour ces formes typiques de vie catholique sont multiples, si du moins il y a plusieurs conditions concrètes de vie humaine, ce qui est, et si le catholicisme s'incarne dans tout l'humain, ce qui se doit. Voilà pourquoi, pour se réaliser dans

le concret, la vie catholique et donc l'action catholique, revêtent des formes typiques, spécialisées.

M. Bayart expose avec quelque insistance, pour dissiper des doutes trop fréquents, cette nécessité de la spécialisation pour l'Action Catholique. Des textes pontificaux nombreux lui donnent raison. Et il n'est pas trop difficile de concevoir que la spécialisation est un postulat organique de la vie chrétienne, comme de toute vie. On ne se nourrit pas de l'aliment en soi, mais de tel morceau de pain ; et tel morceau de pain ne vivifie actuellement que s'il est actuellement assimilé, spécialement assumé par tel organisme vivant. *Universalia non movent*, dit l'École ; la vie en général ne vit pas ; il n'y a pas *une* vie, il n'y a que des vivants et pour chacun d'eux vaut une forme caractéristique sensitive, intellectuelle, divine, de vie. La vie chrétienne suit la loi de toute vie : elle ne se déploie en activités internes et externes que si elle existe en acte et si donc elle se trouve réalisée quelque part avec des traits différenciés, particuliers. La vie chrétienne de tout le monde, une vie chrétienne en général, ce n'est pas encore une vie chrétienne actuelle, puisque ce ne sera la vie chrétienne de personne, ni la vôtre, ni la mienne, ni celle du riche, ni celle du pauvre, ni celle de l'ouvrier, ni celle du bourgeois. En deux mots, la vie chrétienne ne se réalise actuellement que lorsqu'elle s'incarne dans telle vie humaine et elle ne pénètre ainsi l'humain actuel qu'en christianisant les différences légitimes qui distinguent les types actuels de vie humaine. — Alors le Christ est divisé ? — Pas le moins du monde, il unifie tout sous son chef unique. Mais il y a deux façons d'entendre l'unité chrétienne. L'on peut faire abstraction de ce qui distingue réellement les hommes, ne considérer en eux que l'idée commune, l'entité d'homme. A ce compte, l'unité est facilement réalisée, elle demande peu de sacrifices ; mais elle n'intéresse que les entités, elle laisse échapper les hommes réels. C'est une union par le vide, par soustraction des éléments divers qu'on parlait d'unir. Le pro-

blème n'est résolu que conceptuellement. Ou bien l'on prend les hommes tels qu'ils sont, sans fermer les yeux sur la diversité réelle de leur être et de leurs conditions de vie et l'on christianise ces hommes-là, bien campés dans leurs caractéristiques, bien spécifiés, et l'on christianise cela même qui les caractérise et les spécifie. Voilà l'unification enrichissante, celle qui procède, non par suppression des éléments à unir, mais, comme nous dirions en théologie, par l'information du divers, par l'assomption du divers dans une unité organique.

On remarque aisément que cette méthode, si c'est une méthode, est profondément réaliste, par quoi elle a chance d'agréer à tous ceux qui vivent dans le concret. Il faut ajouter qu'elle est sociale au sens le plus profond. Car la société humaine ne se conçoit que grâce à ces différences entre les hommes ; supprimez-les, il n'y a plus de hiérarchie, plus d'échanges, plus de communications, plus de relations, plus de société. Donc en christianisant l'homme jusque dans ses différences caractéristiques, l'Action Catholique spécialisée n'a pas seulement la prétention de saisir l'homme dans sa réalité concrète, puisque l'homme indifférencié n'est que l'homme en soi et irréel ; elle a de plus le mérite de greffer la vie chrétienne à la racine même de la vie sociale. En christianisant les hommes en tant qu'ouvriers, en tant qu'industriels, en tant que citoyens, et ainsi de suite, on procède sans phrase à la christianisation organique d'une société humaine.

Telle est la grande leçon qui ressort des nombreux textes si bien exploités et si judicieusement groupés par M. Bayart. La formule de l'Action Catholique spécialisée s'impose aujourd'hui à l'apôtre, c'est-à-dire au chrétien vivant, parce que sans elle la vie réelle des hommes aussi bien que la vie sociale, tissée de différenciations, seraient perdues pour l'incarnation chrétienne. Que resterait-il ? Rien. Un royaume de féerie, des contes gracieux et parfumés, quelques curiosités archéologiques, autant dire rien pour la vie réelle, rien contre la misère réelle des hommes.

Si vous n'êtes pas conquis, M. Bayart vous invite à regarder. Allez-y voir. Une *expérience* se fait, elle offre des résultats indiscutables. Le paragraphe, écrit avec une intelligente sympathie, que M. Bayart consacre à l'expérience jociste, dissipera vos dernières incertitudes. C'est en effet l'expérience type, la réalisation « géniale » de la formule d'Action Catholique spécialisée. Dieu sait si la vie ouvrière est une forme de vie bien caractérisée et spéciale ; la voici s'organisant en pleine chrétienté et découvrant pour cela une manière combien authentique et combien originale de vivre chrétiennement. Quelle magnifique conquête de l'ouvrier et de l'homme par le Christ incarné ! Ils ne font pas de littérature ni d'archéologie, ces jocistes ; ce sont d'excellents apprentis et ouvriers, très à la page, en pleine pâte ; mais leur christianisme a fait irruption soudain dans leur vie de tous les jours et de toutes les heures. On ne leur voit faire que des actes « à leur portée », à la portée de tout le monde, bien adaptés à leur situation ; mais par chacun de ces actes le dynamisme chrétien envahit leur milieu et crée invinciblement une atmosphère, des possibilités, des fruits de vie chrétienne. Ils ne s'attardent pas à refaire les anciennes démonstrations ; elles sont bien faites et personne ne s'attarde d'ailleurs à les discuter ; mais, en ouvrant toutes grandes à la foi les fenêtres de leur vie, ils remettent en circulation de vieux dogmes que nous vénérions tous sans nous apercevoir, Dieu me pardonne, que nous les laissions pratiquement au repos, dans la poussière des bibliothèques ou sous les fleurs de l'éloquence chrétienne.

On aime à redire, devant ce spectacle, la louange évangélique : « Seigneur, je vous rends grâces de ce que vous avez révélé ces merveilles aux petits... » Mais il faut, pour rebâtir une société chrétienne, que d'autres classes, que *toutes les classes sociales* respirent cette atmosphère renouvelée. La sainte chapelle que l'on croyait définitivement silencieuse sous son manteau d'ombre et sous l'or des feuilles mortes, cette vieille Église que ranime un air de

jeunesse éternelle, ne doit-elle pas demeurer visiblement la maison de tous? Pourquoi les pierres vivantes qui la composent seraient-elles réduites à une monotone uniformité? Pourquoi l'intégrité du Corps mystique ne resplendirait-elle pas visiblement, dans la variété complète de ses organes? Poser toutes ces questions, c'est les résoudre. Nous n'avons pas le droit d'imposer des limites arbitraires à l'extension de la vie chrétienne, à la plénitude de l'Incarnation.

Voilà pourquoi il est nécessaire que toutes les formes de vie légitimement représentées dans le monde humain, et non seulement la vie ouvrière, se laissent christianiser en *acte*. C'est dire que la J.O.C., si elle a pu prendre les devants grâce à une délicate miséricorde de Dieu, ne doit à aucun prix demeurer une expérience isolée. L'Action Catholique spécialisée doit par sa nature même, en vertu d'une nécessité essentielle et organique, soulever toutes les classes de la société. Faute de quoi il n'y aura pas de *cité* chrétienne; il y aura une chapelle jociste, une spiritualité jociste, un mouvement jociste. Que dis-je? Je me trompe, cette chapelle, cette spiritualité, ce mouvement, rien de tout cela ne sera jociste; la notion authentique du jocisme disparaîtra et l'on ne pourra saluer qu'une magnifique espérance avortée, si la société entière ne suit pas le mouvement, se laissant envahir dans toutes ses parties par la vie chrétienne. On peut dire que toutes les classes sociales où il y a des chrétiens doivent à l'intégrité du Christ, doivent à leur propre salut et doivent à l'initiative jociste elle-même d'entrer loyalement dans la voie de l'Action Catholique spécialisée.

Est-ce possible? Oui certes. Précisément parce qu'il s'agit d'action spécialisée, il est impossible de transposer telle quelle la méthode jociste en d'autres milieux, le monde universitaire ou le milieu industriel par exemple. Ce conformisme facile dissimulerait l'inintelligence foncière ou le désaveu du principe. Les gestes caractéristiques d'une vie ne se transposent pas selon une loi auto-

matique. Mais M. Bayart estime que cette « pédagogie spécialisée » dont nous admirons les fruits dans le cas de la J.O.C. peut être utilement appliquée dans son principe à d'autres milieux. Si les faits ne parlent pas encore très haut en faveur de cette conclusion, nous avons la garantie du magistère pontifical affirmant dans *Quadragesimo Anno* : « Si les ouvriers doivent être les apôtres des ouvriers, les industriels et les commerçants seront les apôtres des industriels et des commerçants. » Et puis, en toute loyauté, n'est-elle pas spécialement concluante, l'épreuve qui a porté sur le monde ouvrier ? Celui-ci n'était-il pas et ne demeure-t-il pas, humainement et spirituellement, le plus déshérité ? Mais surtout, ne perdons pas de vue que sous des modalités différentes qui nécessitent une adaptation, la tâche de christianisation pose le même problème à la jeunesse patronale, à la jeunesse étudiante, à la jeunesse ouvrière et aux autres ; ici et là une saine pédagogie doit avoir pour but l'adaptation à la vie réelle ; il s'agit toujours de projeter la foi chrétienne dans la vie réelle. Et les grandes lois de la psychologie valent ici et là ; la spécialisation de leur mise en œuvre concrète ne fait précisément que garantir l'universalité de leur application ; par la spécialisation, on peut gagner en extension sans rien perdre en compréhension.

Bref « le chemin existe pour atteindre par l'Action Catholique spécialisée les milieux bourgeois comme les milieux ouvriers ». Et s'il existe, on est tenu de le suivre, si l'on veut que le Corps Mystique retrouve visiblement son intégrité, dans une chrétienté tous les jours nouvelle comme une jeune vie.

Enfin M. Bayart, dans un quatrième paragraphe, prévient une crainte et une illusion : la crainte de ce qu'on pourrait appeler l'impérialisme de l'Action Catholique, soupçonnée de vouloir supplanter d'autres œuvres, sur le plan notamment de l'action sociale ; l'illusion aussi un peu naïve du militant d'Action Catholique qui se croirait dispensé des tâches proprement sociales. Il n'en est rien.

L'Action Catholique ne supprime rien, elle ne remplace rien. Mais elle renforce tout, en quelque sorte *a priori*, parce qu'elle nourrit les racines, affine les exigences, multiplie les moyens et les ressources profondes de toutes les œuvres chrétiennes. En vérité, elle risque de purifier nos œuvres en éliminant certaines activités douteuses que l'esprit du Christ n'anime pas et qui disparaîtront d'elles-mêmes, sans violence, comme des humeurs morbides au retour de la santé. Mais toute activité saine, dans l'ordre social et même sur le plan temporel le plus humble, ne peut que profiter de ce sursaut de vie profonde. On aurait mauvaise grâce à insister. Cette conclusion va de soi, pour peu qu'on ait compris la nature de la formule et comment l'Action Catholique spécialisée, en christianisant actuellement les hommes divers jusque dans la réalité de leurs diversités, atteint du même coup le principe de toutes les relations sociales, les nœuds d'échanges et de communications, les articulations essentielles de la vie sociale.

On s'explique cependant que M. Bayart ait pris la peine de dégager explicitement cet aspect, particulièrement propre à intéresser le monde des œuvres auquel il s'adressait. Et nous-mêmes, émus encore par la conclusion théologique à l'enquête sur les raisons actuelles de l'incroyance, nous saurons gré à M. Bayart du réconfort qu'il nous apporte. La tâche est grande, certes ; mais l'outil est au point. Pour donner à notre foi ce rayonnement visible dont elle a trop manqué, pour lui rendre son dynamisme conquérant, pour l'écrire de nouveau non seulement en noir sur blanc dans les livres mais en lettres vivantes dans la réalité de l'homme et des institutions, dans nos réflexes quotidiens, dans la trame des relations familiales, professionnelles, civiques où se déploie notre vie réelle, nous avons l'instrument adapté, recommandé et éprouvé : l'Action Catholique spécialisée.

Le Saulchoir.

J. Tonneau, O.P.

Le monde moderne et le mariage chrétien

Le Monde Moderne et le Mariage chrétien (1) — il y a trois manières de comprendre ce sujet. Elles ne s'opposent pas au point de s'exclure; il est au contraire impossible de sacrifier complètement aucune d'entre elles. Il faut cependant choisir, car suivant celle qu'on adopte, on est conduit à se décider pour des plans assez différents.

On peut partir du « monde moderne », étudier les idées et les sentiments qui y règnent et qu'il professe sur le mariage; analyser les raisons, morales ou autres, qui en font le succès; en montrer les défauts, les contradictions, les lacunes; rechercher les points communs sur lesquels une discussion peut s'appuyer; s'efforcer ainsi d'orienter les esprits vers les solutions catholiques.

Ou bien on s'installe dans la doctrine catholique du mariage, telle qu'en se fondant sur l'Écriture et la tradition l'ont élaborée des générations de théologiens et de moralistes; on en fait ressortir la logique, l'élévation, la salutaire intransigeance; on la montre seule capable de concilier toutes les données du problème, et s'imposant par elle-même aux consciences droites.

Ou enfin, entrant dans le détail de la vie, on cherche à donner aux époux les conseils pratiques qui leur permettent d'appliquer les principes à leur conduite; on les aide « à vivre la doctrine du mariage ».

Le livre de Paul Bureau, *L'Indiscipline des Mœurs*, est un admirable exemple de la première méthode. Celui de l'abbé Viollet, *Le Mariage*, de la troisième. Le R. P. Lavaud, soit

(1) R.P. Lavaud, O.P., *Le monde moderne et le mariage chrétien.* Paris, Desclée de Brouwer, 1935, in-8, 437 p. (Collection Moralia).

par tournure d'esprit, soit pour se conformer au programme de la collection qu'il se trouve inaugurer si brillamment, a préféré la seconde. Son livre est une œuvre de premier ordre, modèle de clarté et de vigueur, très propre à atteindre son but, qui semble être avant tout d'instruire et de confirmer dans leurs certitudes les lecteurs catholiques. On ne peut imaginer de plus puissante synthèse, et qui se tienne mieux. Aussi ne peut-on y faire que des remarques de détail, et bien légères.

P. 323, l'auteur rappelle que pour la validité du mariage l'Église n'exige pas le consentement des parents. Il ajoute d'ailleurs que « les enfants doivent tenir le plus grand compte de l'expérience et de la prudence des parents »; mais que ceux-ci ne doivent pas prétendre imposer leurs vues, ni se laisser trop conduire par des considérations de prudence et d'intérêt : « Ce ne sont pas toujours les mariages agréés ou désirés ou combinés par les parents qui assurent le mieux le bonheur des jeunes époux. » D'accord : en pareille matière, on trouve des exemples pour toutes les thèses. Mais lequel des deux dangers opposés est le plus à craindre? Si l'on en jugeait par le développement avec lequel il en parle, le R. P. Lavaud redouterait surtout le second. Mettons qu'il soit théoriquement le plus grave, nous ne croyons pas qu'il soit aujourd'hui le plus fréquent. Il nous paraît au contraire évident que nous dérivons à grande allure vers le mariage à l'américaine : des unions précoces, imprudentes, conclues à peu près en dehors des parents, lesquels acceptent très bien d'être mis en présence du fait accompli; des promesses de fiançailles échangées entre très jeunes gens, sans situation et sans ressources, sur l'attrait... dirai-je de l'amour? non du sex-appeal; en sorte que le problème de l'enfant est insoluble. Tout pousse en ce sens : les simplifications systématiques de la loi, la perspective du divorce, qui permettra, le cas échéant, de réparer, croit-on, les sottises; et puis les mœurs nouvelles, l'extrême liberté laissée désormais aux jeunes filles, la coéducation des sexes, les sports pratiqués en commun, le travail côte à côte dans le même

bureau, enfin tout ce qui rapproche dans une intimité très grande des jeunes gens de sexes différents et d'âge égal. Les conséquences d'habitudes semblables ont été déplorables en Amérique ; elles expliquent des inventions comme le mariage-compagnonnage. Il n'y a aucune raison pour qu'il en soit autrement chez nous. « Combien, écrit le R. P. Lavaud p. 329, n. 1, combien de « liaisons » se prolongent et s'éternisent qui auraient pu faire d'heureux mariages si les parents ne s'y étaient opposés ! » Je crois plus souvent réalisée, somme toute, la crainte de M. Viollet (*Le Mariage*, p. 155) : « Il peut se présenter des circonstances où l'on devra se marier indépendamment de la volonté des parents ; mais c'est un cas tragique, d'une extrême gravité, et qui porte avec lui de multiples dangers pour l'avenir. »

P. 321, dans une courte note, le R. P. Lavaud déclare : « Il semble aller de soi que des jeunes gens honnêtes ne s'engagent pas dans le mariage sans s'assurer, en consultant un médecin, pour peu qu'ils aient des doutes sur leur état de santé, leurs aptitudes physiques à une vie conjugale normale et saine, qu'ils ne risquent pas de contaminer leur conjoint ou leur progéniture. » Je ne sais pas si cela va tellement de soi : en tous cas cela est d'une telle importance que nous souhaiterions vivement que dans la prochaine édition, qui ne peut tarder, cette brève note devienne un paragraphe fortement motivé. Là est un des problèmes fondamentaux du mariage d'aujourd'hui. On sera d'autant plus fort pour combattre les excès de l'eugénisme, l'odieuse mesure de la stérilisation, ou le procédé trop brutal et trop simpliste du certificat prénuptial obligatoire, qu'on aura inculqué à tout le monde les précautions qu'inspirent la prudence et la loyauté.

Le R. P. Lavaud fait naturellement allusion au *debitum conjugale* et à quelques motifs qui en dispensent, ainsi, p. 141, le danger grave qu'une grossesse pourrait faire courir à la femme ; et, p. 174, l'adultère d'un des époux, qui lui ôte tout droit. On aurait aimé que ce point fût traité pour lui-même et dans son ensemble. Par exemple le devoir existe-t-il encore envers un conjoint atteint de maladie

grave et contagieuse? L'hypothèse est loin d'être purement théorique. Que l'on pense seulement au cas fréquent d'un époux avarié contagieux.

Il ne faut pas se dissimuler, d'autre part, que le *debitum conjugale* est à l'origine de bon nombre des critiques que le « monde moderne » adresse au « mariage chrétien ». Nous ne pouvons plus envisager les choses avec la grossièreté un peu naïve du Moyen-Age. Il ne saurait être indifférent qu'une société ait passé par le romantisme, et se trouve en plein féminisme. Beaucoup de gens aujourd'hui sont ou affectent d'être révoltés à la seule idée qu'un être humain et libre, généralement la femme, puisse être obligé par la loi morale à subir les gestes de l'amour sans éprouver le sentiment qui seul, dit-on, les justifie. Et force est bien de leur accorder qu'on ne peut parler d'union véritable et de bonheur à propos d'un ménage où l'un fait par devoir ce que l'autre exige. Heureusement il dépend dans une grande mesure des époux d'éviter d'en venir là. Il est possible et très légitime d'entretenir l'amour sous toutes ses formes, y compris l'attrait physique. Où ai-je donc lu ou par qui ai-je entendu dire que le mariage doit être une séduction continue de chacun des époux par l'autre? Je n'aime pas beaucoup le mot; mais l'idée est juste. Et au mari surtout il importe de rappeler les moyens : la modération dans les exigences, le tact, les égards. Peut-être d'ailleurs, par une justice immanente, le maintien de l'amour est-il plus facile pour ceux qui, arrivés purs au mariage, n'ont pas pris l'habitude du changement, ne sont pas obsédés par des comparaisons, et, d'instinct, se savent gré l'un à l'autre de s'être mutuellement initiés aux joies d'une vie nouvelle.

Il n'y a qu'un pas du *debitum conjugale* à ce qui est, d'après le Code de droit canonique, la seconde fin du mariage, le *remedium concupiscentiae*. Le Code rappelle une idée qui, en présence des textes formels de saint Paul, s'est toujours imposée aux théologiens. Mais il faut reconnaître qu'elle ne s'accordait pas très facilement avec la théologie augustinienne; et — saint Augustin ayant exercé une très grande

influence au Moyen-Age — avec l'idée très répandue à cette époque (cf. l'ouvrage de Dominikus Lindner, *Der Usus Matrimonii*) que l'acte conjugal était entaché de faute vénielle quand il n'était pas uniquement orienté d'intention vers la procréation. Aujourd'hui — je m'en rapporte toujours à Lindner — une solution plus large a prévalu. Le R. P. Lavaud ne s'est pas étendu *ex professo* sur cette controverse. Il paraît d'ailleurs admettre la solution des modernes. On le voit par son attitude dans la grosse question du moment : la continence périodique selon la méthode Ogino. Rien peut-être, dans son livre, n'attire plus l'attention.

Il est bien clair en effet qu'il existe un rapport étroit entre ces deux choses. Les moralistes du Moyen-Age n'auraient pu sans inconséquence justifier la continence périodique. A en juger au contraire par les articles parus jusqu'à présent de divers côtés, il semble qu'ici la grande majorité des théologiens compétents sont d'accord pour la regarder comme strictement licite, en elle-même et sauf abus. En cela ils sont logiques. Ils ont renoncé à blâmer les relations conjugales normales, même quand les circonstances rendent une conception impossible — ainsi pendant une grossesse — ou très invraisemblable. Alors ils peuvent difficilement les condamner au cours de la période stérile du mois. Inversement, tout en approuvant, tout en conseillant la procréation, jamais l'Église n'y a vu autre chose qu'un devoir, d'ordre général et indéterminé ; jamais elle n'a prétendu le régler ; moins encore, n'en déplaise à certains esprits exagérés, le déclarer illimité ; elle ne conteste pas aux époux le droit de choisir leur moment, dans un accord mutuel et libre ; ni ne les blâme, au contraire, d'observer temporairement la continence. Alors on ne voit guère les théologiens se mettant à prescrire les rapports pendant la période mensuelle de fécondité.

Mais si l'Église tolère en effet la méthode d'Ogino, et si l'expérience montre que celle-ci est sûre, les conséquences seront importantes. Jusqu'à présent la morale conjugale catholique, si elle n'imposait pas directement la procréation,

la rendait indirectement presque nécessaire, par un précepte négatif, en ne lui laissant pas d'autre alternative légitime qu'une continence complète et pénible. La découverte d'Ogino se trouverait relâcher sensiblement cette contrainte. La continence périodique serait bien plus aisément praticable que la continence permanente. En un sens, la valeur morale de la fécondité y gagnerait. Elle cesserait d'être la rançon par laquelle on paierait, à contre-cœur bien souvent, le plaisir. Librement acceptée, voulue pour elle-même, elle deviendrait tout autrement méritoire. Maternité (ou paternité) conscientes, consenties, — ces expressions perdraient le sens odieux que leur a donné l'hypocrisie néo-malthusienne; elles reprendraient le véritable, qui est très beau. Et l'on serait alors fondé à voir dans la fécondité un signe de moralité supérieure. Seulement il est certain que bien des gens, convaincus d'en avoir le droit strict, se déroberaient à la procréation. Il est très probable que bien des familles nombreuses le seraient moins qu'aujourd'hui. C'est par là que la natalité baisserait encore.

Il est très intéressant de voir de quelle manière réagit l'opinion. Dans les milieux catholiques on constate parfois un véritable enthousiasme, même — et on serait tenté de dire : surtout chez des prêtres. Ils éprouvent une impression de délivrance à se trouver, pensent-ils, débarrassés de cette question obsédante, qui était la croix des confesseurs, l'angoisse de bien des ménages, et la cause de bien des défections. Déjà ce sentiment a été exploité : une propagande commerciale en faveur de la méthode Ogino a été essayée jusque dans tel journal sévèrement catholique. Par contre, dans les milieux où l'on fait profession de redouter la dépopulation, l'inquiétude est vive. Des personnes qui se placent dans cette affaire surtout au point de vue national et social, mais qui, même incroyants, savaient gré à l'Eglise du concours qu'ils trouvaient en elle, ont le sentiment d'être à demi trahis par cette grande alliée : témoin la très curieuse lettre adressée aux évêques de France par l'*Alliance Nationale pour l'Accroissement de la Population Française*. Dans les

milieux néo-malthusiens, on jubile et on ne s'en cache pas. Moins encore parce qu'on se réjouirait qu'un moyen nouveau ait apparu d'atteindre le but désiré : on n'en avait pas besoin : on avait mieux. C'est surtout la joie mauvaise de voir les adversaires « y venir ». Il est si amusant de pouvoir réclamer contre les vulgarisateurs de la doctrine d'Ogino l'application de la loi du 31 juillet 1920!

On voit que l'Église peut s'attendre à ce que sa position soit mal comprise. Elle le sera sans doute par la masse des incroyants, et même par bon nombre de croyants médiocrement instruits. Mauvaise foi? Peut-être; mais surtout, bien souvent, ignorance et irréflexion. Les hommes qui n'ont pas l'habitude des problèmes de morale — et on pourrait en dire autant pour le droit — se rendent rarement compte qu'un dégradé presque insensible unissant dans bien des cas le licite et l'illicite, il est impossible de les distinguer sans subtilité. Et il semble bien subtil en effet de repousser le néo-malthusianisme et d'autoriser l'oginisme; de dire : « Vous n'aviez pas le droit de rendre les relations stériles, vous avez celui de profiter, soigneusement, systématiquement, du moment où elles le sont; comme si le but et le résultat n'étaient pas les mêmes. » Alors on accusera l'Église d'hypocrisie. « Elle a fini par comprendre qu'elle s'entêtait dans une position intenable. Mais elle ne voulait pas avoir l'air de se déjuger. Elle a saisi adroitement, avidement, l'occasion d'une découverte nouvelle pour prétendre : « Ce n'est pas la même chose. » En réalité, c'est la même chose. » Et il est moins sûr que ne le croient ses partisans que la méthode Ogino, en dispensant des pratiques anti-conceptionnelles, les fasse reculer. Il est possible au contraire qu'elle serve à les défendre.

Que fera l'Église? Aux « natalistes », elle répondra : « Ma morale n'est pas une doctrine d'utilité et de circonstances. Je n'ai pas le droit de charger la conscience des hommes du fardeau d'exigences très pénibles qui ne seraient pas rigoureusement fondées, parce qu'il vous serait commode qu'elles le fussent. Et je ne puis pas écarter l'hypothèse d'une

société redevenue chrétienne, qui renoncerait aux pratiques néo-malthusiennes, et où la continence périodique préviendrait de terribles difficultés; car il faut bien se dire que si la surpopulation est aujourd'hui une chimère, c'est grâce au néo-malthusianisme. » Dans la mesure d'autre part où cela dépend d'elle, ainsi dans les journaux, les revues qu'elle inspire, elle s'opposera à toute propagande tapageuse pour la continence périodique. Mais elle ne fera pas non plus une recette mystérieuse, à propager sous le manteau, d'une pratique — il faut voir les choses comme elles sont — qui ne pourra rester exceptionnelle, et à laquelle presque tous les ménages, j'entends ceux qui ne fraudent pas, seront amenés à recourir un jour ou l'autre et pour des raisons plausibles. Elle expliquera nettement sa position. En même temps elle rappellera qu'un devoir n'est pas moins sacré parce qu'il ne se prête pas à être rigoureusement défini, et qu'on ne peut dire, comme M. Cognac-Jay : « Vous aurez tant d'enfants et à telle date. » Elle insistera sur ce qu'a de médiocre et de peu généreux le parti pris de s'en tenir, sur ce point comme sur d'autres, au strict obligatoire. Elle évoquera le grand honneur que Dieu fait à l'homme en l'associant à son pouvoir créateur et en se servant de lui pour susciter les âmes destinées à le connaître et à le louer dans l'éternité. C'est justement la leçon que donne avec une force singulière le livre du R. P. Lavaud.

E. Jordan,
Membre de l'Institut.

A TRAVERS LES REVUES

Les conflits religieux dans l'Allemagne nationale-socialiste

De ces conflits qui nous montrent, selon la pertinente remarque de M. Georges Guy-Grand, l'actualité de la question religieuse, en des années où l'athéisme semblait sans cesse gagner, M. E. VERMEIL a fait, le 2 février dernier, un très intéressant exposé, à *l'Union pour la Vérité,* et le dernier **Bulletin** de ce groupement nous en donne la publication.

S'il voulait achever l'unité absolue du Reich, le national-socialisme, nous est-il dit, ne pouvait pas, après avoir pris le pouvoir, ne pas s'en prendre aux confessions religieuses, car

> le pluralisme confessionnel est là, solidaire du pluralisme politique. Confessions officielles et partis parlementaires ont des intérêts communs, souvent liés à ceux des États particularistes. Culbuter le judaïsme qui fournit des chefs aux restes du parti démocrate, à la social-démocratie et au communisme ; culbuter le catholicisme qui, par l'action du Centre, présente aux foules et aux catégories sociales de toutes sortes une idéologie à la fois souple et ferme, revêtue de tous les prestiges d'une vieille tradition ; culbuter enfin le luthéranisme évangélique qui, si souvent, associa ses destins à ceux des dirigeants d'autrefois et des partis réactionnaires ; substituer ainsi à la bigarrure territoriale et doctrinale des confessions un christianisme unique fortement germanisé ou une religiosité purement germanique d'origine et de nature, telle sera, dans ce domaine, la préoccupation du nouveau parti.

D'où le conflit. Si on en veut trouver les origines, il faut remonter haut dans le passé, plusieurs siècles en arrière, et l'on verra alors « l'opposition fondamentale entre une réa-

lité morcelée à l'infini et un mythe rigoureusement unitaire ou totalitaire ».

Réalité morcelée à l'infini : c'est la multiplicité des Églises territoriales et de leurs innombrables organisations.

Les traités de Westphalie ont sanctionné en 1648 le fameux principe « *cujus regio et ejus religio* ». D'où le système qui, de 1650 à 1750 environ, a lié étroitement, dans chacun des innombrables territoires allemands d'alors, les Églises protestantes et les Églises catholiques aux monarchies absolues.

Dès la fin du XVIIIe siècle, et plus encore de 1815 à nos jours, les États allemands fusionnent entre eux.

Solution à la fois fédéraliste et paritétique du problème des rapports entre Églises et États. On en arrive ainsi, avant la guerre mondiale, à ce pluralisme confessionnel des États concordataires catholiques et des 29 Églises territoriales (*Landeskerchen*) protestantes qui aboutit à l'école confessionnelle, c'est-à-dire au parquage de la population en fragments confessionnels rigoureusement séparés.

Tandis que les Églises se divisent de la sorte, le « *mythe rigoureusement unitaire et totalitaire* » prend de plus en plus corps. Dans la première moitié du XVIIIe siècle, alors que se manifeste la première vague de la philosophie des lumières et le premier mouvement piétiste, Leibniz tente la synthèse des deux tendances.

Dans la seconde moitié du siècle, deuxième vague de la philosophie des lumières, deuxième poussée du piétisme : la tentative de Leibniz est reprise diversement par Kant, Klopstock, Kretschmann et ses imitateurs, enfin par Novalis (catholique) et Schleiermacher (protestant).

Ainsi, de la Réforme au début du XIXe siècle, l'esprit allemand agit avec une singulière puissance sur le christianisme traditionnel. Il en modifie à sa manière l'interprétation. Il le plonge dans l'atmosphère d'une religiosité très allemande d'inspiration et d'esprit. Il le « germanise », au sens encore large de ce terme. Et il lutte manifestement contre le dualisme ou le pluralisme confessionnel en prêchant un christianisme unificateur. Or ce sont là les germes historiques qui se sont amplement développés de 1815 à 1918.

Et l'on aboutira de la sorte au « christianisme germani-

que ». Celui-ci prendra deux formes : l'une, bien que condamnée à plusieurs reprises par Rome qui voyait le danger, reste cependant d'inspiration chrétienne. L'autre, sous l'influence de Richard Wagner et surtout de Nietzsche

assimilera le christianisme à une forme essentielle de la décadence contemporaine et prêchera une sorte de teutonisme héroïque qui exercera sur la pensée allemande une prodigieuse influence.

C'était la naissance du racisme. Il se développa avec une étonnante célérité, durant le règne de Guillaume II, sous l'influence des écrits du comte de Gobineau; le national-socialisme en hérita et le christianisme germanique trouva son achèvement dans le mouvement des chrétiens allemands.

Ainsi devaient naître entre les deux confessions, divisées par un particularisme territorial d'une part, et, d'autre part, le mouvement unitaire de l'hitlérisme, la lutte à laquelle nous assistons depuis plus de deux ans, et dont M. Vermeil fait le récit. Nous avons mis suffisamment nos lecteurs au courant des péripéties de ce drame pour qu'il soit besoin d'en faire une fois de plus le résumé. Citons-en la conclusion :

Ce qu'il y a ici de tragique, *c'est que le maintien de l'universalisme chrétien, de la pure transcendance religieuse va, pour les raisons historiques indiquées plus haut et à cause du pluralisme confessionnel, contre l'unité allemande.* Inversement, *les progrès accomplis par l'unification hitlérienne menacent directement le christianisme traditionnel en réclamant de ses deux confessions qu'elles s'absorbent dans une confession unique, dans une sorte de monisme religieux qui a de longs et multiples antécédents dans la pensée allemande et qui serait plus allemand que chrétien.*

Ce que M. Vermeil ne pouvait pas dire, car sa conférence a été faite en février dernier, c'est l'admirable attitude des évêques et de nos frères d'Allemagne ces derniers mois, et la protestation de Fulda lue dans toutes les chaires du Reich, en juillet dernier. On verra de la sorte que si l'Église catholique s'est efforcée, en Allemagne, de vivre la religion chrétienne selon l'esprit allemand, comme nous la vivons, de notre côté, selon l'esprit français, elle a toujours su conserver intacte, au-dessus des races et des nations, l'image du Christ mort pour tous les hommes.

Pluralisme et monisme

Dans la même revue, M. Georges Guy-Grand signale à l'opposé du « *monisme* religieux ou irréligieux, mais surtout politique, qui vise à englober toute l'activité de l'homme et toute l'activité des États », dont l'hitlérisme nous donne le plus remarquable exemple, l'effort dans plusieurs pays, et spécialement dans le nôtre d' « un *pluralisme* spirituel, défendu aujourd'hui non seulement par l'humanisme philosophique, mais par des confessions chrétiennes, qui ne l'ont pas toujours admis ». Sans discuter ce dernier point, tout prêts d'ailleurs à avouer nos torts si chacun veut bien convenir des siens, nous reconnaissons que tout notre effort est bien orienté vers cette conception pluraliste de la cité. Signalons que le numéro d'octobre de la revue **Esprit** nous offre un intéressant essai de rencontres dans ce même sens, à propos de l'humanisme. Le sujet est trop important pour que nous le traitions brièvement : nous tâcherons d'y revenir prochainement.

Memento des Revues

Nouvelle revue théologique, sept.-oct. — *Littérature chrétienne antique et papyrologie,* par W. Derouaux, S.J.

Revue Biblique, 1er octobre. — *L'esprit de Iahvé source de vie dans l'Ancien Testament,* par P. Van Imschoot.

Études, 5 octobre. — *Le huitième « Katholikentag » suisse,* par Pierre Lorson.

QUESTIONS SOCIALES ET POLITIQUES

CIVIS. *L'autorité et les libertés.*

Les deux notions ne sont pas inconciliables, dit M. Mandel. — Elles sont inséparables, affirme le théologien.

E. PEZET.
Député du Morbihan,
Président du groupe
Parlementaire
de l'Information
et de la Publicité.

Publicité, Presse et Vie moderne.

La Publicité envahit non seulement le monde des affaires, mais la vie politique : l'état fasciste et surtout le régime hitlérien le manifestent suffisamment. — Sur le seul plan commercial, c'est le règne des procédés mensongers et de tromperie. Que faire pour y porter remède? Par quels moyens supprimer la nocivité de ces organes d'information, et même s'efforcer de les rendre bienfaisants?

C'est la recherche — si grave au point de vue moral — que poursuit dans cette étude un des spécialistes les plus qualifiés de la publicité.

A.-D. TOLÉDANO. *Chronique de politique étrangère.*

Sanctions.

R. G. R. *La dictature portugaise.*

« La constitution portugaise est un beau monument de réalisme politique et de spiritualisme chrétien. »

DOCUMENTS

Les intellectuels français et la guerre d'Éthiopie.
Trois manifestes.

Billet de Civis

L'autorité et les libertés

M. Georges Mandel, ministre des postes, télégraphes et téléphones, a la faveur d'une partie de la nation ou, comme on dit, de l'opinion. A vrai dire, il excelle à se rappeler au bon souvenir de ses concitoyens et à se donner le visage d'un chef. Son dernier discours dominical, prononcé à Vichy, fut annoncé soigneusement à l'avance, la ville « capitale du thermalisme français » et trésor d'un certain capitalisme était parée à souhait. On attendait un discours retentissant. Mais nous avons été déçus.

M. Mandel a justifié les décrets-lois, et on peut admettre qu'ils étaient nécessaires ; on peut être assuré, en tous cas, que cette voie choisie, il faut désormais la suivre pendant un certain temps. Il a répondu aux adversaires, aux socialistes particulièrement. Il a recommandé la trêve comme une nécessité. Mais, de ce large programme d'un homme qui visiblement pose sa candidature, pour un gouvernement d'autorité, nous n'avons rien eu. M. Mandel a assuré ses auditeurs qu'un État « n'a la pleine liberté de son action que lorsque sa sécurité monétaire, aussi bien que sa sécurité militaire, est à l'abri de toute menace ». Ce ne sont là que des conditions d'une liberté d'action.

Il est vrai qu'en marquant d'un simple trait l'utilité, non la nécessité, d'une réforme de l'État, il a déclaré que « la restauration de l'autorité n'est nullement inconciliable avec le jeu normal des institutions de liberté ». Laissons de côté la question de savoir de quelles institutions de liberté il s'agit, si ce sont de vraies institutions libératrices ou si, d'a-

venture, le mot liberté inscrit sur la façade ne masquerait pas des mécanismes cachés et asservissants ; tenons-nous-en à l'affirmation. Elle révèle une pensée assez molle. Car bien plus que simplement conciliable avec les libertés réelles, la restauration de l'autorité en est la première condition et la garantie. C'est dans le fatras du libéralisme et du démocratisme égalitaire qu'on voit les libertés se servir toutes seules suivant une harmonie préétablie, qu'il serait nécessaire de ne gêner en rien. Dans la réalité de la vie sociale, les choses vont tout autrement. Le libéralisme s'épanouit en capitalisme, pour l'exploitation des hommes qui travaillent, les chefs d'entreprise comme les salariés. Et l'égalité, chassée de la vie économique, n'est pas mieux servie au politique, car une féodalité politicienne, appuyée sur des organisations secrètes ou non, naît là, au côté de la féodalité financière, avec laquelle elle entretient d'étroits rapports. Les libertés sans frein se servent, les fortes au détriment des faibles, à moins qu'une autorité ne leur impose un ordre, autrement dit une justice.

Et qu'on ne croie pas à une autorité civile dont l'unique fonction serait « de faire connaître, de notifier ce qui convient au bien commun ». Ce ne serait qu'un fantôme d'autorité. « Son rôle essentiel est de décider en obligeant les volontés. » A tous les détours des événements qui traversent la vie d'un peuple, « il s'agit de déterminer, entre divers moyens possibles que les uns ou les autres pourraient préférer, celui auquel on devra se fixer pour qu'il y ait unité de l'action commune ». Car on ne saurait prolonger indéfiniment les discussions, les palabres, voire même le conseil éclairé : l'événement presse, et il faut choisir, et décider, et agir. Décrets-lois, comme ceci ou comme cela, on en peut discourir pendant plusieurs lustres, et les discours sont vains. Le bien commun est un bien réel qui doit être sans cesse réparti : dans la vie politique ne comptent que les actes.

C'est ici qu'interviennent nécessairement les institutions. Si les interventions de l'autorité par « des lois protectrices » sont, en effet, « des remèdes utiles, parfois nécessaires », elles ne constituent pas, à elles seules, une restauration de l'ordre. « Celle-ci suppose un ensemble d'institutions qui soient adaptées, par leur jeu même, à procurer de meilleures conditions de justice sociale. » La justice est première, elle légi-

time la liberté ; celle-ci, dans l'injustice, n'est plus liberté, mais licence et désordre, on l'oublie trop.

Il y a un bien commun, « ce qui est désiré, aimé en commun » par la multitude. Les groupes comme les individus peuvent avoir des appétits désordonnés et poursuivre de faux biens communs : « la puissance sans la justice ». C'est le cas de nos féodalités. « Le vrai bien commun d'une société humaine est ce qui doit être voulu en commun par cette société pour qu'elle respecte sa nature et sa finalité. » Ce ne peut être l'injustice, ni la haine. Mais on voit alors que « l'autorité elle-même est élément capital du bien commun, parce qu'elle est un bien nécessaire et précieux à toute société, pour harmoniser et diriger la vie commune », pour permettre le jeu normal des institutions de liberté, comme dit le ministre, et sans doute n'est-il pas souhaitable alors que l'autorité soit livrée comme un jouet à ces libertés même qu'elle doit diriger et harmoniser.

Je viens de faire plusieurs citations, toutes prises au petit livre que M. l'abbé Lallement vient de publier, sous le titre : Principes catholiques d'action civique, *à la demande et avec le patronage de l'assemblée des cardinaux et archevêques de France. Il serait bon qu'à tout ministrable, ce catéchisme fut enseigné. La clarté des idées y gagnerait, nos libertés aussi.*

CIVIS.

Publicité, Presse et Vie moderne

La Publicité... La Vie Moderne... Le sujet paraissait simple. Nous le croyions tel. Un peu de réflexion nous fit vite découvrir notre illusion, et l'ampleur du sujet, révélée par une rapide analyse, nous déconcerta un peu !

Allions-nous faire l'historique de la publicité et de ses multiples supports : imprimerie, presse, arts graphiques, lumière, son, ondes, et bien d'autres ?... Devions-nous définir la publicité, selon la méthode scolastique, et en forme didactique, par son objet et ses moyens ? Fallait-il creuser le concept du « monde moderne » et dégager les caractéristiques de la publicité qui s'apparentent à ce concept ? Convenait-il de décrire les phénomènes économiques auxquels s'applique la publicité, les manifestations si nombreuses de la publicité elle-même et le mécanisme psychologique de son action ? En face de la crise, était-ce le cas de camper la publicité pour déceler le rôle qu'elle a pu jouer pour la provoquer et celui qu'elle pourrait jouer pour l'atténuer, la publicité étant un peu comme le sabre de Joseph Prudhomme, ou la langue d'Ésope ?... Allions-nous à ce propos, soulever le débat classique : Qui paie la publicité ?...

Pour couper court à ces débats intérieurs, nous avons pris notre plume, et une fois ordonnées quelques idées essentielles, nous sommes entré dans le vif du sujet. Nous

en suivrons le cours au fil de la logique. Nous verrons bien où elle nous conduira. Partons d'abord du « monde moderne » :

Comment, par quoi, sur le plan de la vie économique, est-il caractérisé ?

I

Le Monde moderne et la Publicité

Le Monde économique moderne

Le monde économique moderne se caractérise par le dynamisme social et mondial des affaires.

Jadis, l'économie vivait sur place, pour un petit monde borné aux marchés locaux, régionaux au plus, et aux horizons limités. Le Monde s'est ouvert, et, pour ainsi dire élargi. La route, le rail, le bateau à vapeur, le télégraphe, le téléphone, la T.S.F., l'avion, ont, successivement, presque supprimé la distance. Le livre, l'école populaire, le journal, le cinéma, la T.S.F. — deux fois nommée — ont multiplié indéfiniment et universellement étendu les connaissances et les facultés d'information. L'économie moderne est désormais à la mesure de la planète. Les lois protectionnistes, en la ramenant artificiellement et temporairement aux dimensions nationales, font précisément, par l'effet des contrastes, apparaître le caractère d'universalité de l'économie moderne. L'interdépendance des économies nationales éclate dans l'effort même qui, momentanément, — et contre la nature des choses, — s'emploie à les libérer des lois de l'universelle solidarité, pour une protection précaire des marchés intérieurs.

Cette extension dans l'espace et dans le temps a transformé l'économie statique des âges anciens — encore que relativement proches de nous : le XVIIIe siècle n'est pas si loin — en une économie qui a à la fois pour caractère spécifique et pour condition d'existence le dynamisme, autrement dit, le rayonnement et la tendance à l'expansion. Jadis, une consommation réduite, des quantités fixes, des prix stables, des données certaines, qui s'équilibraient exactement dans la balance du contrat commutatif; aujourd'hui, une consommation extensible; des quantités indéterminées, introduisant des inconnues multiples dans l'équation des échanges; des prix d'une mobilité quasi quotidienne — et même pluriquotidienne dans les bourses de commerce, des valeurs — qui s'inscrivent en des courbes brusques et des graphiques en dents de scie; des vagues de hausse et de baisse, des périodes de pression et de dépression, un rythme puissant, mais souvent désordonné, aux détentes et aux contrecoups presque aussi rapides et étendus que les ondes hertziennes, lesquelles, d'ailleurs, transmettent d'un pôle à l'autre, propositions, transactions et cours, en moins de temps qu'il n'en fallait autrefois à un marchand pour dresser facture ou donner reçu !

Voilà la caractéristique sans doute capitale du monde économique moderne. De plus, l'économie mondiale a trouvé, au cours du XIXe siècle, et presque en même temps, d'une part le multiplicateur de la production : *la science appliquée à la technique*, d'où est né le machinisme ; de l'autre, cet autre multiplicateur indispensable à la mise en œuvre du premier et à l'utilisation de ses résultats, savoir : l'organisation du crédit et ce formidable multiplicateur des échanges, la *publicité* :

Nature × *homme* × *machinisme* × *crédit* × *publicité* = *économie moderne*

Un trait typique suffira à la différencier de l'ancienne :

Autrefois, pas de proposition écrite à l'adresse du client ; le marchand attend celui-ci sur le pas de sa porte : *image d'une économie au repos.*

Aujourd'hui, la chasse au client ne connaît ni trêve ni fermeture ; elle se poursuit, pour ainsi dire, jour et nuit, avec frénésie. A la conquête de nouveaux débouchés, ou à leur intensification, concourent tous les modes de publicité, et ils sont légion : *image d'une économie dynamique* dont la vie est dans le mouvement perpétuel.

Le monde de l'économie statique et le monde de l'économie dynamique diffèrent, en outre, profondément, par leurs pensées et leurs modes d'existence. Les éléments nouveaux qui nous mènent ne dérivent pas de raisonnements abstraits et n'oscillent nullement au gré de nos espérances, ou de nos conceptions logiques. Ils sont les résultats de nécessités que nous subissons.

La différence réelle des deux mondes porte principalement sur la dissemblance des facteurs qui font aujourd'hui évoluer les peuples. Et l'on peut penser avec Gustave Le Bon, que les véritables caractéristiques du siècle sont : d'abord, *la substitution de la puissance des facteurs économiques* à celle des rois et des lois ; en second lieu, *l'enchevêtrement des intérêts* entre peuples jadis séparés et n'ayant rien à s'emprunter.

Les forces économiques, voilà les vrais maîtres ; elles dictent les volontés populaires auxquelles on ne résiste guère : elles les dictent, à la fois par les commandements naturels des besoins ou des désirs, et par *les commandements de la publicité*, qui enseigne à la fois à satisfaire les besoins et en crée de nouveaux, chaque jour et à toute heure.

La Publicité dans le passé

On peut, nous l'entendons bien, discuter sur le point de savoir si la publicité est si moderne qu'on l'assure ; on peut faire observer qu'elle est aussi vieille que le commerce, et que le monde ancien l'a pratiquée, ne fût-ce que par l'étalage ou par le cri. A tout prendre, les expéditions des Assyriens, des Grecs et des Romains, par les voies de mer ou de terre, n'étaient-elles pas par elles-mêmes des formes de « publicité de prestige », voire même des expéditions à fins commerciales, en telle sorte que nos trains ou nos bateaux-exposition ne seraient que le moderne perfectionnement des expédions commerciales et militaires des temps les plus reculés, qui connurent aussi des foires presque internationales ?

Et nous croyons bien nous souvenir que les Athéniens, rivaux des Corinthiens, employèrent des affiches pour amener les étrangers sur leurs marchés, se moquant de la gravité spartiate qui dédaignait ce genre mercantile d'attraction. La cité antique pratiquait la publicité murale : on l'a bien vu aux fouilles de Pompéi.

Certes, *l'enseigne* fleurit au moyen âge, tout animé du bruit et du pittoresque des crieurs publics.

Et n'est-ce pas Montaigne qui a défini le rôle essentiel — au sens étymologique du mot — de la publicité de tous les temps ?

Feu mon père, écrivait-il, m'a dit autrefois qu'il avait désiré qu'il y eut ès villes certain lieu désigné, auquel ceux qui auraient besoin de quelque chose se puissent rendre et faire enregistrer leurs affaires à un officier établi pour cet effet : comme je cherche à vendre des perles, je cherche des perles à acheter. Tel s'enquiert d'un serviteur de telle qualité, tel d'un maître, tel demande un ouvrier, qui cecy,

qui cela, chacun selon ses besoins. Et semble que ce moyen de s'entreconnaître apporterait une légère commodité au commerce public... Car à tous coups, il y a des conditions qui s'entrecherchent, et, pour ne s'entendre, laissent les hommes en extrême nécessité (1).

On constatera que si Théophraste Renaudot — on l'honore couramment du titre de père de la publicité — fut le premier « utilisateur », le premier « réalisateur », le premier « publicitaire » de genre moderne, Montaigne l'avait pourtant précédé ; il plagiait, en somme, l'auteur des *Essais*, quand il sollicita et obtint, en 1638, l'autorisation de créer les premières feuilles d'annonces (*Bureau d'adresses — les Petites Affiches de Paris*), après avoir convaincu « Sa Majesté le Roi » « que l'une des plus grandes incommodités de ses sujets et qui réduisait plusieurs à nécessité, estait la faute d'adresse des lieux et des choses nécessaires à l'entretien de leur vie... »

Sans doute, au XVIIIe siècle, quelques entreprises eurent recours à de rares affichages. Mais il faut arriver, en France, au XIXe siècle, pour voir notre presse et nos hommes d'affaires emboîter le pas à leurs collègues d'Amérique, la grande initiatrice en matière de publicité.

Que Balzac ait décrit, dans *César Birotteau*, la campagne de publicité de « *la double pâte des Sultanes et de l'Eau carminative, découverte merveilleuse approuvée par l'Institut de France* », qu'il ait montré que la fortune de Birotteau s'était édifiée sur la publicité, il y a là une preuve de plus du réalisme observateur et du génie précurseur du grand romancier, mais non le témoignage d'un considérable développement de la publicité à l'époque : elle en était encore, vers 1830, aux débuts tâtonnants et timides.

(1) MONTAIGNE, *Les Essais*, liv. I, chap. 34.

Croissance abusive de la Publicité

Émile de Girardin semble avoir été le véritable « lanceur de la publicité : il crée la presse à *bon marché*; il imagine de consentir à perdre sur la vente du journal, confiant dans le rendement compensateur de la publicité (à bon marché, comme le journal) pour faire le journal populaire — ce dont on lui a fait longtemps gloire et honneur!

Il fait, à vrai dire, du journal, produit manufacturé tout comme un autre, un objet de commerce ni loyal, ni marchand, puisque vendu moins qu'il ne coûte : la publicité pourvoira au déficit créé par la vente au-dessous du prix de revient! Mais si elle n'y peut pourvoir tout à fait, ni toujours?... Il restera au journal à choisir entre la mort et l'honneur, ou la liberté! Pénible alternative, dilemme de vie redoutable et souvent poignant. Certains se sont résignés à mourir. Trop choisissent de vivre... à tout prix : même au prix fort de l'honneur et de la liberté! Hélas! le cas est fréquent; quotidienne en est l'observation!

Si E. de Girardin avait prévu qu'un jour viendrait où, à la publicité commerciale normale, probe, et donc louable, et d'ailleurs nécessaire à la vie des affaires, viendraient s'ajouter les publicités... « à-côté » — certaines publicités financières, politiques, subventions des puissances d'argent au dedans, et des puissances étrangères, etc... ; s'il avait deviné que ces publicités-là asserviraient, domestiqueraient la « presse populaire libre » et livreraient la « presse apparemment populaire » à des oligarchies d'intérêts ; que les journalistes dont l'honneur était la passion de la liberté seraient transformés souvent en

simples commis de plume ; qu'elles aviliraient journalisme et journalistes et fomenteraient contre la vérité de perpétuels complots ; que, dès lors, le peuple serait trompé par une information « sollicitée » et une vérité « truquée » ; qu'ainsi « l'opinion » serait faussée, et que les gouvernements, en des régimes apparemment démocratiques, éprouveraient de ce fait autant de mal à éclairer, diriger et conduire cette opinion — à la fois sujette et souveraine — qu'à se garder libres et indépendants des maîtres dominateurs de la presse ; s'il avait imaginé que, à cent ans de son innovation audacieuse, nous connaîtrions le tragique paradoxe et les dangers pour l'intérêt public, les finances et la paix, de la « *liberté illimitée d'une grande presse serve* » ; oui, si Émile de Girardin avait prévu tout cela, aurait-il gardé l'illusion ou élevé la prétention de servir le peuple par le journal à un sou ?

Nous tenons qu'Emile de Girardin — non pas sciemment sans doute, mais en réalité — est à l'origine de l'asservissement de notre « grande » presse, et de la disparition de la vraie et traditionnelle presse d'opinion, celle des temps héroïques de la liberté récemment conquise ; il est le premier et inconscient responsable du désordre et de l'hypocrisie de l'actuel régime de la « grande » presse — la parisienne, du moins — : *on la dit libre*, elle est toujours *inspirée,* « *dirigée* », dominée par des intérêts privés ; l'opinion *se croit* libre et elle est « conformée » par une presse qu'elle croit indépendante ; nous croyons vivre en libre régime d'opinion populaire ; à la vérité, le régime est dominé par une oligarchie d'intérêts qui, c'est le moins qu'on puisse dire, ne concordent pas toujours avec le bien du peuple et les intérêts de l'État ! Comble du paradoxe : pour libérer la presse et conquérir le droit à la vérité, ne faudrait-il pas que le peuple accepte de payer le journal à son prix de revient réel et que l'État

exerce un contrôle — ou, à sa place, la profession organisée — sur le marché du papier et la comptabilité des journaux ?

On aurait bien surpris le jeune H. de Villemessant — futur directeur du *Figaro* — si on lui avait fait entrevoir que le lancinant supplice de la soif dévorante de publicité, infligé à la Presse vendue au-dessous de son prix de revient, engendrerait, d'une part, par l'altération du caractère commercial et la coupable extension de la publicité hors de ses domaines naturels, de l'autre, par le besoin vital de « boucler les bilans », l'asservissement de la presse et, sans que la plupart de ses lecteurs s'en doutent. Mais H. de Villemessant n'était pas prophète : il découvrit, presque sans y penser, la publicité commerciale, et, pour faire vivre sa *Sylphide, journal de modes*, il mit en honneur, avec infiniment d'esprit, *la publicité rédactionnelle* ; il l'étendit bientôt à un feuilleton hebdomadaire de la Presse qu'Émile de Girardin lui afferma pour 400 francs par mois ; il ne pensait à rien de plus qu'à en tirer un fructueux et honnête parti par la publicité en espèces ou en marchandises.

Au bref, en 1845, la publicité, grâce à de Girardin, prend son essor : elle devient vite la colonne vertébrale des journaux, dont elle assure le développement à un rythme de plus en plus accéléré. En 1914, la seule publicité de presse « rend » 5 milliards environ aux États-Unis, 1250 millions en Angleterre, 300 millions environ en France.

Aujourd'hui, la publicité de presse a progressé à pas de géants (sans que les grands journaux, ceux du moins de la capitale, arrivent, à cette heure, à de très rares exceptions, à faire leurs frais). Mais à la publicité de presse se sont ajoutés tous les modes de la publicité moderne : l'affiche, la T.S.F., le Cinéma, la Publicité directe et par

l'objet, la publicité par le son et la lumière, le catalogue, le dépliant, le prospectus, l'étalage, les expositions, les foires, les salons, le disque, le camelot, la prime, la loterie, que sais-je?... A tel point que, à ce jour, nous travaillons, nous agissons, nous nous mouvons, bref nous vivons en *pleine publicité*; elle nous envahit, nous obsède, nous tourmente, hélas! Et nous le déplorons. Mais qu'y faire? De l'aurore au crépuscule, du lever au coucher, et la nuit même, l'homme du XX[e] siècle vit dans le cadre et sous le signe de la publicité.

Journaux, revues, livres même, transports publics, enseignes, palissades, devantures, cartes de restaurants, trottoirs, candélabres, tout est publicité ou sert à la publicité. Elle nous relance à domicile avec la complicité des P. T. T., dont les carnets de timbres sont, comme les carnets d'autobus, des véhicules d'offres. La Régie des tabacs ne laisse pas en paix ses victimes. Et si d'aventure, vous laissez en action, en vous couchant, votre appareil de T.S.F., la publicité vous poursuivra dans votre premier sommeil et, pour votre réveil, remplacera le chant du coq!

Le paysan lui-même, en pleine lande bretonne ou au flanc de sa montagne, n'échappera pas à l'omniprésente publicité : par l'hebdomadaire du dimanche ou le journal du syndicat agricole, elle le circonviendra; le camion de livraison, les sacs-papiers du magasin, les emballages, le bulletin paroissial de M. le Curé, tout ce qui « monte » de la vallée ou de la ville prochaine, lui apporte les propositions publicitaires qui le relanceront au marché voisin, par des moyens variés!

En somme, commerce, industrie, agriculture, sont à ce point liés aujourd'hui à la publicité qu'on n'imagine pas que l'économie moderne puisse se passer d'elle; le détaillant en a besoin tout comme le grand magasin, l'artisan comme l'industriel.

Si, selon le mot de Ruskin, « le but final de l'économie politique est de découvrir une bonne méthode de consommation et une grande quantité de consommateurs », la publicité, reconnaissons-le, a offert cette méthode et assuré cette quantité. Le Dr Toulouse a mis en thèse que la publicité tend à diriger la production et par elle la civilisation qui n'est en dernier ressort que la mise des moyens du mieux vivre à la portée du plus grand nombre : réserve faite sur les bienfaits réels de cette « civilisation » — génératrice de besoins impérieux difficiles à satisfaire toujours : d'où une incidence sociale souvent fâcheuse —, le Dr Toulouse a raison : Tel est bien l'objet — et telle l'action réelle — de la publicité, qui est essentiellement — sur le plan commercial proprement dit — « l'ensemble des moyens employés pour faire connaître et vendre, sans l'intervention de la personne d'un vendeur, un commerce et ses objets, une industrie et des produits (1) ».



Vie moderne et Publicité

Avant d'aller plus avant dans la présentation de la publicité, dans le cadre du monde moderne, et de la situer en regard des intérêts, des préoccupations et des fonctions de l'État et de la Nation, résumons les caractéristiques de la vie moderne, celles du moins qui sont en corrélation avec la publicité. Ce sont :

L'extrême développement, le perfectionnement technique des moyens d'expression et de diffusion des connaissances et de l'information ;

La *suppression* — ou presque — *de la distance* pour les

(1) Cf. Marius Gonin. Cours donné à la Semaine Sociale de Marseille, juillet 1931.

relations écrites, parlées, ou vivantes (poste — télégraphe — téléphone — T. S. F. — trains — auto — avion — bateau), commerciales ou spirituelles, sociales ou politiques ;

La *concentration des masses* autour de machines créant les grandes agglomérations humaines, phénomène nouveau de la vie sociale et économique, qui a modifié du tout au tout les conditions de l'habitat humain et des échanges locaux ;

La concentration des affaires (capitaux) et *l'exacerbation des concurrences* dans la conquête commerciale des masses concentrées par le machinisme ;

La *difficulté* non de produire, mais *de vendre* une production de plus en plus développée : la conquête de la « *préférence de l'acheteur* », par la lutte de *qualité*, de *prix*, de *renommée*, d'*information*, telle fut, telle reste la mission de la Publicité. D'où l'on peut déduire que l'extrême concurrence engendra l'essor de la publicité qui est aujourd'hui, à la distribution des produits, ce que, au XIX[e] siècle, la *machine* fut à la *production* ;

Aujourd'hui, plus de contact personnel entre Producteurs et Consommateurs, mais des marchés étendus à l'infini, d'où la nécessité de *la marque*, et l'extension à l'infini aussi, du rôle de la Publicité.

Si la Publicité est simplement considérée comme l'art de faire connaître pour vendre, c'est évidemment, nous l'avons dit, toute l'histoire du Commerce qui se confond avec la Publicité ; tant que les marchés étaient limités, restreints, tant que les concurrences étaient rares et peu actives, la publicité, il est vrai, était peu nécessaire ; la représentation suffisait, c'est-à-dire l'offre directe au consommateur et au détaillant par le marchand ou par l'illustre Gaudissart.

Mais l'ère du *machinisme*, de la *production intensifiée*, de

l'*extrême concurrence* a coïncidé avec le *développement de la presse* et de tous les moyens d'expression et de diffusion des connaissances et de l'information.

Cette rencontre historique a donné naissance à la Publicité moderne, qui n'est *plus de l'empirisme*, qui n'est plus *la réclame décriée*, mais à la fois science et technique, commerce et industrie, à base de psychologie individuelle et collective.

La Publicité n'est plus, en effet, seulement représentée par le « courtier » qui allait naguère « tirer les pieds de biche » pour « placer son canard », sans trop se soucier de sa valeur de rendement ; le temps est loin, et bien révolu, du courtier « attrape-nigaud », du client « gobe-mouches », ou du vaniteux commerçant qui voulait, comme Birotteau, voir son nom imprimé en grosses lettres et avoir même une enseigne en lettres dorées !

Des ingénieurs de Centrale, des lauréats de l'école des Hautes-Études Commerciales, des docteurs en droit, voire des docteurs médecins, des hommes d'affaires de grande classe, dirigent des « bureaux techniques » de publicité ou y collaborent, et la *Chambre Syndicale de la Publicité*, dans ses 17 Syndicats, assemble les collaborateurs et les spécialistes dont le métier a besoin, pour remplir son rôle étendu et complexe d'agent de vente, de représentant, d'informateur, de protagoniste, de prospecteur, de propagandiste, d'illustrateur, de commentateur, d'éducateur, d'animateur, bref, d'indispensable collaborateur de toutes les branches de l'économie dans le monde moderne.

Tel est le champ d'action de la publicité en ce XX[e] siècle.

La Publicité et l'État

Mais, voici que les États, les Nations, les Gouverne-

ments sont obligés de recourir à ses services et d'employer ses méthodes.

Qu'ils la décorent du nom d'*information* à l'extérieur, ou de *propagande* à l'intérieur, c'est toujours, au fond, de publication, et de publicité qu'il s'agit : la forme seule diffère. Et encore...

Au demeurant, l'État — l'État français lui-même — fait de la publicité commerciale pour certains de ses services ou produits ; il « vend » même des moyens de publicité. Toutes les fois qu'il veut exercer une influence de direction, de formation, d'information sur l'opinion publique, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, il doit faire appel aux ressources de la publicité, employer sa technique et ses moyens.

Il tire enfin, directement ou indirectement, de la Publicité sous toutes ses formes, des ressources qui se chiffrent par milliards. Le concours de la publicité est aussi indispensable à la propagation du bon renom de la Nation, à la défense de son prestige, à la prospérité de son tourisme, qu'au développement de la vie économique et à l'alimentation des budgets de l'État, voire même des départements et des communes. La Publicité est devenue *affaire d'État*.

Pour se rendre vraiment compte de son formidable intérêt économique et fiscal, il faudrait évaluer le volume des transactions ou des manipulations d'argent que représentent, en matière de publicité (privée ou officielle, commerciale ou morale, sociale ou financière, touristique et nationale) :

les annonces « vendues » par la presse quotidienne ou périodique ;

les affiches ou les catalogues, les prospectus et autres imprimés de toute nature ;

les enseignes, la publicité lumineuse ;

la publicité par l'objet ;

la publicité directe ;

les traitements, salaires de tous les professionnels de la publicité et des industries annexes (chefs, agents, courtiers, représentants, techniciens-conseils, étalagistes, artistes, dessinateurs, ouvriers d'imprimerie, afficheurs, employés administratifs, fournisseurs de plomb, zinc, cuivre, encre, papiers, couleurs, etc...).

Il faudrait déterminer le *produit fiscal* de toutes les transactions, règlements et bénéfices afférents à toute l'activité de la publicité (chiffre d'affaires, timbres, taxes, bénéfices industriels et commerciaux, etc...)

On peut se faire une approximation lointaine — mais déjà impressionnante — de ce que rapporte la publicité à l'État, par la nomenclature d'ailleurs incomplète que voici :

a) *Recettes fiscales directes ou indirectes :*

Impôts sur la publicité par :

les taxes d'affichage (affiches-papier, publicité lumineuse, panneaux-réclame, films, etc...);

les taxes postales sur imprimés;

les taxes sur produits pharmaceutiques faisant de la publicité près du public;

la taxe sur chiffre d'affaires et les impôts sur les bénéfices commerciaux des agences de publicité, sur les traitements et salaires des techniciens, employés et ouvriers de la publicité et des industries annexes.

b) *Recettes publicitaires de l'État vendeur de publicité :*

Publicité dans bureaux de poste;

publicité des carnets de timbres et formules postales (enveloppes, chèques-postaux, etc...);

publicité des boîtes d'allumettes, des paquets de cigarettes, etc...

Une évaluation sommaire permettrait de constater que la publicité considérée comme acte ou objet d'industrie et de commerce est l'une des deux ou trois premières branches de l'activité économique nationale.

C'est, en outre, un fait d'ordre sociologique capital

dans la vie moderne : la publicité est mêlée à toutes les manifestations de la vie sociale contemporaine.

La politique elle-même, tant intérieure qu'extérieure, fait, depuis l'après-guerre surtout, partie de son domaine.

Par là, la propagande (touristique, commerciale, nationale) des États rejoint la publicité ; mieux, elle en est un des aspects, une des branches ; elle en est même la sujette, au point de vue de la technique et des moyens employés (affiches, tracts, brochures, enseignes, annonces, etc...) qui sont ceux de la publicité en général.

Et Hitler l'a bien compris et accepté ainsi, qui, non content d'instituer le formidable instrument de publicité interne et externe qu'est le Ministère de la Propagande, a, de surcroît, créé le *Conseil de publicité* du Reich.

Non, vraiment, l'État moderne ne peut ignorer les problèmes que pose, soit la Propagande Nationale, soit la Publicité commerciale. Ces problèmes s'imposent à lui, soit qu'il *utilise la publicité* pour ses besoins propres ; soit qu'il *exploite ses ressources* personnelles de Publicité, soit qu'il *intervienne* dans les affaires de la Publicité comme législateur, collecteur d'impôt, gardien de la sécurité, administrateur de la justice.

L'État? Mais il fait usage de la Publicité, — vend lui-même de la Publicité — règlemente la Publicité.

Toutes les fois d'ailleurs qu'il a à offrir ou vendre un produit ou un service, il doit user des moyens de proposition et de diffusion de la publicité. Exemples : vente des produits de la régie, offres des services de la Caisse Nationale des Retraites, expositions, engagements dans l'armée et la marine, publicité des Services sociaux, campagnes d'hygiène sociale, etc., etc...

Dès lors, on comprend que des techniciens puissent soutenir qu'un État vraiment moderne devrait coordonner l'ensemble de « ses publicités » dans un *organisme*

unique. Ce que fait la *Régie industrielle des Tabacs* — et elle le fait fort bien — pourquoi l'État moderne ne l'imiterait-il pas en plus grand pour l'*ensemble* de ses besoins publicitaires, avec le concours qui lui serait donné avec autant de zèle que de désintéressement — par la profession publicitaire organisée?

A l'abri des intrigues et des convoitises, l'État, assisté de la profession jouant le rôle de conseillère, pourrait être à tout moment, au lieu des improvisations hasardeuses, en mesure de faire « ses publicités » avec la plus sûre technique, avec la plus judicieuse économie. C'est ce que, au nom des membres du Groupe de l'*Information Nationale et de la Publicité*, nous avons exposé au Parlement et au Gouvernement dans une proposition de résolution déposée dans le but limité et temporaire du lancement de l'Exposition de 1937 (mais une institution temporaire pourrait servir de base à une institution permanente) :

« Quand on connaît, écrivions-nous, l'excellence de la publicité organisée par la *Régie industrielle des Tabacs*, on est naturellement conduit à se demander si l'exécution idéale du plan élaboré par la *Chambre Syndicale de la Publicité* n'impliquerait pas tout naturellement — tant au point de vue de sa parfaite exécution que de la meilleure gestion possible des deniers publics — la création au sein même du commissariat général d'un bureau spécial de publicité. Ce bureau fonctionnerait comme les services de publicité de la *Régie industrielle des Tabacs* ; il recourrait au besoin à leur expérience.

« Personne ne saurait contester que cette façon d'opérer permettrait de gérer le budget de Publicité de l'Exposition avec le maximum d'*économie* et d'*indépendance* ; donnerait au Commissariat général l'absolue et indispensable maîtrise dans le choix des moyens publicitaires à mettre en œuvre ; écarterait le danger des compétitions

entre tous les agents d'exécution, qui, sans cela, sont inévitables et risquent de mettre parfois dans l'embarras M. le Commissaire général de l'Exposition et même M. le Ministre du Commerce.

« Elle permettrait, en outre, au Commissariat général de n'aliéner à aucun degré et à aucun moment son indépendance aux mains de personne ; elle lui laisserait, au contraire, la latitude de faire appel à tous les modes de publicité et à tous les agents d'exécution aux meilleures conditions de qualité et de prix d'exécution, et de les choisir non plus en fonction de considérations étrangères, mais en fonction de la seule valeur de leur contribution à l'œuvre commune d'intérêt général, savoir : le succès du lancement de l'Exposition de 1937.

« Personne n'y perdrait rien, tous les intérêts légitimes seraient respectés, et même « *soignés* » dans la mesure même où ils assureraient des services meilleurs et aux meilleures conditions.

« Ainsi, les deux propositions de la *Chambre Syndicale de la Publicité* et la suggestion ci-dessus qui les couronne, tendent uniquement à sauvegarder tous les intérêts en cause, mais d'abord, évidemment, l'intérêt premier et majeur de l'État représenté par son Commissariat général et de l'entreprise nationale dont la direction lui est confiée. »

*
* *

Pour une Publicité d'État

La Propagande administrative et sociale est publicitairement un domaine non moins vaste et intéressant : Hygiène, lutte contre la tuberculose, les maladies vénériennes, le taudis ; information et éducation du public quant aux lois nouvelles (Loi Loucheur — assurances

sociales, etc... « *Nul n'est censé ignorer la loi* », mais les Parlementaires et les Administrations Publiques apprennent à leurs dépens, par la surabondance de leur courrier, que les lois sont inconnues de la grande masse) ; aide apportée par l'État aux initiatives d'intérêt national (grandes campagnes de propagande, lutte contre les accidents du travail, œuvres d'éducation populaire, d'expansion touristique) ; tout cela concourt à rappeler que l'État aurait grand intérêt à recourir mieux aux méthodes éprouvées de la publicité pour le meilleur service des administrés.

L'organisme unique aurait aussi à gérer « les publicités » *que vend l'État*, et elles sont nombreuses. Elles pourraient l'être plus, si on mettait un peu d'ingéniosité et de sens commercial à découvrir les « utilisations publicitaires » possibles de toutes les initiatives des *services publics* et de l'ensemble du *domaine national*, exclusion faite, bien entendu, des monuments historiques, des richesses artistiques et des sites classés à préserver. Des ressources nouvelles importantes rentreraient, par ce moyen, dans le budget, si du moins une exploitation rationnelle et générale était prise en mains par l'organisme spécial dont nous avons déjà suggéré l'idée.

A la vérité, l'Administration de l'État tendant de plus en plus à devenir une « administration » tout court, sujette aux mêmes lois et servitudes économiques, commerciales et techniques que l'administration des entreprises, les mêmes méthodes qui valent dans le domaine commercial valent aussi en celui de la propagande nationale et des entreprises gérées par l'État — tabacs, allumettes, publicité postale, expositions, etc... S'est-on enfin jamais bien rendu compte que la Firme « France » n'a pas un suffisant service d'information, ni de publicité ? Certainement pas.

C'est ce qui explique, sans les excuser, les efforts dis-

persés, confus, sans grand esprit de suite, ni plan d'ensemble, ni vues d'avenir; toute une activité mal ordonnée qui est la négation non seulement d'une saine administration commerciale mais aussi d'un régime de l'information adapté aux techniques et aux exigences de la vie moderne, nationale et internationale.

Qu'il s'agisse donc des affaires privées ou des affaires de l'État, dans le monde du XXe siècle, la publicité y est mêlée étroitement, vitalement : elle leur est indispensable.

Et c'est bien un des phénomènes les plus typiques de ce temps que l'*omniprésence* de la publicité, et sinon son *omnipotence*, du moins sa *prépotence*, tant dans la gestion des choses que dans le gouvernement des hommes.

La vie moderne ne se conçoit pas sans publicité, et la publicité a trouvé dans la vie moderne un immense champ d'application et tous les facteurs de ses accroissements.

La publicité est devenue « affaire d'État ». Sans elle, pas de presse; or, la presse, indispensable aux régimes d'opinion, ne l'est pas moins aux régimes de dictature qui, il est vrai, la tiennent en mains et la « mettent au pas ». Sans elle non plus, pas d'affaires : on reviendrait, sans elle, au *troc* local.

Appliquée à la vie intérieure des États, à la politique intérieure et extérieure, à la commercialisation des services publics, elle peut servir ou bouleverser l'État, modifier les régimes politiques et changer le cours des affaires extérieures. Exemple : l'action des Ministères de la Propagande, notamment en Allemagne et en Italie, les campagnes d'opinion par T.S.F. par-dessus les frontières... et

les traités (Anschluss, Sarre, etc...); d'Hitler et de Mussolini à Doumergue et à Flandin, la T.S.F. a fait la publicité politique des gouvernements. Nous l'avons déjà indiqué : elle constitue — à la fois commerce et industrie — une des branches les plus actives et importantes de l'économie nationale. Son apport fiscal est en raison directe de cette importance. L'État ne peut, il faut le répéter, se passer d'elle; il ne peut l'ignorer, en tant qu'État : *soit* qu'il ait à en faire usage pour *ses fins propres* (Service de la Nation — « Vente » de son Tourisme — Diffusion de ses informations — Information et propagande étrangères, etc...); *soit* qu'il se fasse agent de publicité pour exploiter ses ressources personnelles en ce domaine; *soit* qu'il règlemente la publicité et ses supports (presse, affichage, T.S.F...).

La publicité doit être réglementée

Reglementer la publicité?...

Ces simples mots paraîtront à d'aucuns quasi-révolutionnaires; et les sceptiques de sourire à la pensée que les gouvernements et les Parlements sont bien petits devant la majesté des grands marchands de publicité que sont les journaux et de leurs grands clients qui parfois les dominent!...

Sans doute. Mais réglementer ne veut pas nécessairement dire *brimer* et *juguler*. A la vérité, les journaux et les professionnels de la publicité, par exemple, souhaitent sincèrement — il faut qu'on le sache — que l'État réglemente, avec leur propre collaboration, la publicité financière et la publicité des petites annonces pour le plus grand bien de l'épargne française et pour l'honneur de la presse elle-même.

C'est ce que, entre autres choses, nous traitons dans la deuxième partie de cette étude. Nous avions à cœur, actuellement, de « situer » la publicité dans le cadre de la vie du monde moderne. Nous n'aurons pas l'audace de penser que nous avons, même de très loin, épuisé le sujet : son étendue et sa complexité même nous condamnaient d'avance à être, en ce trop court aperçu, bien imparfait. Nous souhaitons avoir fait, du moins, apparaître nettement que dans l'économie et dans l'État modernes, la publicité a une telle place, une telle importance, une position si centrale, au nœud vital d'influence où se rencontrent producteurs, financiers, consommateurs, d'une part, presse, opinion, gouvernements d'autre part, qu'elle ne saurait être désormais considéré comme un phénomène adventice, une affaire accessoire, un aspect secondaire de la vie économique et de la vie publique : elle est au centre de la vie des travailleurs — et elle en fait vivre des centaines de mille —, au cœur des problèmes de la distribution des richesses et de la multiplication des échanges, parmi les questions capitales que l'on appelle « les problèmes du gouvernement ».

(*A suivre.*)

ERNEST PEZET,
Député du Morbihan,
Président du groupe Parlementaire
de l'Information et de la Publicité.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Sanctions

Le mot n'est pas dans le Pacte, mais la chose y est. L'article 16, le fameux article 16, prévoit la rupture de toutes relations commerciales ou financières avec l'État mis au ban de la Société des Nations ; la cessation de tous rapports et de toutes communications financières, commerciales, ou personnelles, entre les nationaux de cet État et ceux des autres États, membres ou non de la Société ; la constitution, sur la recommandation du Conseil, d'effectifs militaires, navals ou aériens (1) destinés à faire respecter les engagements de la Société ; une collaboration des mêmes États dans l'application des mesures économiques et financières contre l'État coupable ; un mutuel appui pour résister à toute mesure spéciale dirigée contre l'un d'eux par ce même État. Tout ceci, sous peine d'être exclu de la Société des Nations.

Article-massue, article d'un maniement si dangereux qu'on ne l'avait pas appliqué jusqu'ici. Il avait épargné le Japon, la Bolivie, le Paraguay. Il n'a pas épargné l'Italie.

« Deux fois, mais pas trois », disent les Anglais. Si la Ligue genevoise ne réagit pas immédiatement dans l'affaire italo-éthiopienne, c'en est fait de son autorité. Il y a eu agression contre un État membre ; cette agression atteint indirectement tous les autres. Aux termes mêmes du Pacte, l'Italie

(1) Le texte français du Pacte porte : « effectifs militaires ou navals », mais dans le texte anglais, qui fait également foi, on lit : « military, naval *or air* forces ».

est « *ipso facto* considérée comme ayant commis un acte de guerre contre tous les autres membres de la Société ».

La loi internationale est donc formelle, et devant son « impératif » tous les membres de la Société se sont inclinés, à l'exception de l'Autriche, de la Hongrie et de l'Albanie, et avec la réserve faite par la Suisse concernant sa neutralité. L'Assemblée avait en 1921 adopté un texte envisageant des modalités d'application de l'article 16 selon la position géographique ou les conditions spéciales des États participant aux sanctions, et la Suisse n'était entrée dans la Société des Nations qu'à la condition expresse qu'elle conserverait sa neutralité. Il ne peut donc être question, pour ces quatre pays, d'une exclusion de la Ligue.

« Dura lex, sed lex. » En matière internationale, le respect de la loi est plus indispensable encore qu'en toute autre matière. Car il s'agit du bien le plus précieux de la communauté humaine : la paix par le respect de la foi jurée. La vie entière de cette communauté, et non d'une seule nation, est affectée par la guerre. Non pas que le Guatemala ou l'Australie puissent craindre une invasion italienne ; mais si, demain, l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de ces nations sont menacées par d'autres pays membres de la Société des Nations, ils savent qu'ils auront droit, en la circonstance, à l'aide de la communauté internationale tout entière. Si demain l'Allemagne menace la France... Le précédent est donc créé, et l'Italie elle-même l'admet, puisqu'elle n'a pas quitté Genève et qu'elle a accepté l'application des sanctions économiques et financières.

*
* *

Voilà la théorie, la pratique est tout autre chose.

Les sanctions économiques et financières n'ont pas actuellement le même poids qu'elles avaient lorsque le Pacte fut élaboré. Les nations se sont peu à peu habituées à vivre en économie fermée. Les crédits internationaux se sont raréfiés, et il est à peu près certain que, même si les sanctions n'a-

vaient pas été décrétées, l'Italie n'aurait pu se procurer les matières premières nécessaires à la guerre qu'en les payant comptant.

Or les finances de ce pays sont rien moins que brillantes. On comprend que M. Mussolini ait envisagé ces sanctions sans grande crainte; elles ne changeront sans doute pas grand'chose à la situation.

Cependant on en disait autant de l'Allemagne en 1914, on voyait ce pays acculé à la faillite à bref délai; et il a tenu plus de quatre années. L'Italie nous réserve-t-elle une surprise de ce genre? Va-t-elle s'organiser tout entière sur un pied nouveau?

Les experts varient d'opinion quant à la capacité financière actuelle de la péninsule. Selon les uns, ses ressources en or et en devises étrangères lui permettront de tenir trois mois, selon les autres, six mois; certains vont même jusqu'à fixer ce délai à un an. Mais, dira-t-on, si les autres pays refusent de rien lui vendre, ses disponibilités financières resteront inopérantes.

Seulement, il y a l'Allemagne, et il y a l'Autriche. L'Allemagne qui ne demande qu'à travailler et l'Autriche qui ne peut vivre sans les achats italiens, et qui est le transitaire indiqué pour les produits allemands. L'Allemagne a tous les atouts en main ; elle peut se faire payer politiquement par l'Angleterre son adhésion à la cause de la Société des Nations ou par l'Italie son adhésion à une neutralité bienveillante. Dans les deux cas, l'indépendance autrichienne ne serait-elle pas le prix à payer? C'est là la douloureuse question que l'on se pose avec anxiété.

Mais une autre question surgit, plus douloureuse encore. Les simples sanctions économiques et financières suffiront-elles pour faire cesser rapidement la guerre, car c'est bien pour cela, n'est-ce pas? que Genève est intervenue. En réalité, on ne sait pas, car c'est la première fois que ces sanctions sont appliquées. La Société des Nations ne va-t-elle pas être obligée de recourir au blocus, c'est-à-dire à une mesure beaucoup plus grave, qui pourrait pousser l'Italie vers des

réactions violentes. En fait, le blocus est la conséquence logique des sanctions, le moyen de vérifier si elles sont effectivement appliquées par les membres de la Société des Nations et d'empêcher toute contrebande de guerre de parvenir au pays reconnu coupable. Or le blocus dirigé contre une péninsule ne peut être véritablement effectif que s'il s'exerce sur mer ; il provoquerait donc une intervention de la flotte anglaise, et peut-être aussi de la flotte française, en Méditerranée. Cette perspective est pleine de dangers, et si le blocus s'appliquait également aux produits d'alimentation, il ferait souffrir la population civile italienne ; il serait paradoxal, pour la Société des Nations, qui a jadis secouru les populations affamées de la Russie soviétique, et veillé aux besoins des réfugiés grecs, d'infliger une telle épreuve à des civils.

* * *

Quelle solution peut-on préconiser ? Doit-on admettre que des mesures destinées à faire cesser la guerre puissent mener à une guerre qui mettrait aux prises non plus seulement un pays européen et un pays africain, mais plusieurs pays européens ? Est-il concevable de combattre la guerre par la guerre ?

L'Angleterre estime, semble-t-il, que la seule menace des sanctions militaires arrêtera M. Mussolini. Elle veut donc de la part de Genève une attitude très ferme, « jusqu'au-boutiste ». Mais le facteur allemand reste l'incertain, et impose une extrême prudence. Il faut à la fois montrer au Reich que s'il était disposé à recourir à la force il trouverait devant lui le bloc de la communauté internationale prêt à le tenir en échec, et ne pas lui consentir, pour prix de son adhésion à des sanctions économiques et financières, des concessions exorbitantes.

La politique française, de son côté, tout en restant fidèle au Pacte, cherche — et la tâche est hérissée de difficultés quasi insurmontables — à sauver l'avenir de l'Europe et la paix par la conciliation. Mais le mécanisme des sanctions

peut tout compromettre, et nous entraîner au-delà du point que nous ne voudrions pas dépasser. Déjà certains organes britanniques s'étonnent des réticences de M. Laval à Genève. Notre président du Conseil pourra-t-il longtemps conserver son attitude de loyauté envers la Société des Nations et d'amitié envers l'Angleterre tout en cherchant à conserver l'amitié italienne? Peut-il d'autre part négliger — nous sommes en régime démocratique — la voix d'une large partie de l'opinion française qui ne veut à aucun prix voir un jour l'armée et la marine française combattre contre d'anciens alliés de la guerre.

Il y a la loi, mais il faut tenir compte aussi de la psychologie des peuples. Dans un pays comme l'Angleterre, l'idéal de la Société des Nations a pu s'enraciner grâce à la propagande intense qui a été faite en sa faveur. Mais l'opinion française, plus sceptique et moins bien informée, ne possède pas au même degré la mystique genevoise. De surcroît, ce ne serait pas une armée de métier qui se trouverait engagée dans le conflit, mais nos fils, nos frères, nos pères. Enfin nous avons avec les Italiens une affinité de civilisation qui constitue un facteur important. Ce n'est pas en vain que l'on parle de la « sœur latine ». Le rapprochement entre les deux voisins a vite fait oublier chez nous l'attitude que M. Mussolini avait affectée envers la France pendant près d'une décade. Et même les nombreux Français qui, pour des raisons de politique intérieure, rêvent d' « abattre le fascisme » au moyen de Genève, gardent en eux un vif penchant pour la nation d'au-delà des Alpes. Je connais même un Italien qui, ayant quitté Rome par haine de la dictature, et habitant Paris depuis quelques années, prend cependant aujourd'hui fait et cause pour son pays. Il faut toujours se méfier des réactions des peuples. De même que les campagnes militaires contre les bolchevistes des Russes blancs, aidés des nations étrangères, ont fait autour de ces derniers le bloc national, de même des sanctions militaires dirigées contre la « folie fasciste » pourraient avoir ce résultat de rallier à Mussolini jusqu'aux *fuorisciti* italiens.

Est-ce à dire qu'il faille désespérer? Tant que l'irréparable n'est pas accompli, je ne le crois pas. Le rôle de la France est de prêcher sans défaillance à l'Italie la modération et la cessation la plus rapide possible des hostilités. Adoua reconquise, l'honneur italien est désormais sauf. Et il nous incombe de faire patienter l'Angleterre, et de lui montrer tous les dangers de l'application d'un mécanisme qui n'a pas encore donné ses preuves. Notre attitude n'a rien là d'équivoque, et les meilleurs esprits d'outre-Manche comprennent les difficultés de notre tâche. Pour une fois, nous ne sommes pas partie à un conflit européen, mais notre situation est plus délicate que si nous y étions directement intéressés.

13 octobre 1935.

André-D. Tolédano.

La dictature portugaise

En ce temps de désaffection des institutions parlementaires, le livre que M. F. I. Pereira dos Santos vient d'écrire sur la nouvelle constitution de son pays ne manquera pas d'éveiller la curiosité du public français (1).

Il présente d'abord un intérêt documentaire. On lira avec fruit, au chapitre premier, le tableau du désordre auquel avait abouti le gouvernement des partis de gauche, mais dont la responsabilité est partagée par les partis dynastiques qui, par leurs « appétits éhontés » et leurs « mesquines querelles », avaient provoqué l'effondrement de la monarchie, il y a vingt-cinq ans.

Le régime républicain se signala par son zèle anticlérical : sécularisation du mariage et loi du divorce; séparation de l'Église et de l'État; dissolution des instituts religieux; confiscation des biens ecclésiastiques. Quant aux affaires publiques, ce fut la débâcle : « il suffisait pour tenir les masses en haleine et faire dévier l'attention des problèmes de la gestion gouvernementale d'agiter la question religieuse ». La crise s'aggravait de jour en jour : « Les ambitions sans frein des partis politiques, le sectarisme de leurs dirigeants, la partialité dans les nominations et révocations de fonctionnaires, l'intervention fréquente de l'armée dans la vie civile, les difficultés économiques et financières causaient un malaise profond qui éclatait en des troubles et soulèvements périodiques. Le Portugal était connu dans l'Europe comme le pays classique des révolutions. Renommée qui

(1) *Un État corporatif. La constitution politique et sociale portugaise*. Préface de R.-G. Renard, des Frères Prêcheurs, Paris, Sirey, 1935.

n'était malheureusement pas imméritée, car depuis le 21 août 1911, date de la promulgation de la Constitution républicaine, jusqu'au 30 mai 1926, date de la clôture du régime parlementaire, on peut compter 8 Présidents de la République, dont l'un fut assassiné, 44 gouvernements et plus d'une vingtaine de révolutions, *pronunciamientos* et coups d'État ». La situation économique n'était pas moins alarmante : la dette publique ne cessait de s'enfler; la monnaie était instable, le crédit ébranlé; les fortunes privées passaient à l'étranger; les ports étaient déserts, les routes presque impraticables; l'agriculture et l'industrie périclitaient, tandis que les ministères, dépourvus de prestige, s'effondraient les uns sur les autres « comme des châteaux de cartes ».

La réaction nationale s'affirma par une dictature militaire : le 28 mai 1926, le général Gomes da Costa s'empara du gouvernement; deux ans plus tard, il confiait le portefeuille des finances à M. Oliveira Salazar, professeur à la Faculté de Droit de Coïmbre, l'un des fondateurs du Centre catholique.

Le jeune ministre imposa à la nation de durs sacrifices : augmentation des impôts, réduction massive des dépenses... ; « mais au bout d'une année le budget était équilibré »; et « depuis lors, les comptes publics se clôturent tous les ans avec un solde positif »; les bons du Trésor ont été remboursés; la dette flottante extérieure intégralement soldée; le découvert de l'État à la Banque Nationale est tombé de 1.540.354 milliers d'écus à 1.053.393 : la monnaie fut stabilisée, les emprunts rapidement souscrits et moyennant un intérêt modéré. En dépit de la crise mondiale, les affaires ont repris; un vaste programme de grands travaux a été mis en exécution : 1050 kilomètres de routes nouvelles et 4200 de routes anciennes réparées; le réseau ferré qui avait, en 1926, une longueur de 3.234.778 kilomètres en compte à présent 3.459.324; celui des téléphones est passé de 626 kilomètres à 4714. L'action de M. Salazar s'est exercée dans tous les domaines : restauration de la marine de guerre qui s'est accrue de 14 unités navales; développement de l'éducation

nationale — 938 écoles primaires ouvertes en sept ans — et orientation de celle-ci dans le sens des traditions chrétiennes de la nation ; rétablissement de la paix religieuse.

C'est au cours de ce travail de reconstruction que prit fin la dictature militaire : le juriste a succédé au général ; il n'a pas négligé de donner à son pays une constitution ; celle-ci forme l'objet principal du livre de M. Pereira.

C'est une étude critique sérieusement menée à la lumière d'une solide philosophie sociale et d'une connaissance éclairée des principes du droit public moderne. L'admiration très vive de l'auteur pour la réforme entreprise et déjà partiellement accomplie, se nuance de réserves touchant le caractère étatiste de la constitution dictatoriale. La constitution investit les pouvoirs publics d'un mandat général à l'effet d'organiser toute la vie économique du pays, — d'établir l'équilibre de la population, des professions, des emplois, du travail et du capital, dit l'article 31 ; « corporatiste » ou parlementaire, l'État est toujours l'État, et le « corporatisme d'État » n'est qu'une ombre de corporatisme.

Mais la constitution du 19 mars 1933 n'est qu'une constitution provisoire : elle prévoit effectivement sa révision de plein droit au bout de dix ans, et plus tôt moyennant certaines conditions ; de même, le décret-loi qui organisa la Chambre corporative ne se réfère qu'à l'assemblée destinée à fonctionner durant la première législature. Corporatisme artificiel, soit ! mais que la nation doit résorber et transformer en se l'assimilant. Contrainte, soit ! à la manière de toutes les tutelles : le corporatisme d'État prépare le « corporatisme d'association » ; ne traduirait-on pas la pensée de M. Salazar en avançant qu'il entre dans son programme d'éducation nationale ? Puisse la dictature s'en tenir au rôle que lui assigne le dictateur ! Hélas ! en politique, le définitif est si souvent précaire, et le provisoire a une telle tendance à se consolider !

En tout cas, partisans et adversaires doivent souscrire à sa préoccupation de conjoindre la structure sociale et la constitution politique, en faisant entrer dans celle-ci tous les

éléments qui font partie de celle-là — la famille en tête. Il faut citer l'article 13 : « Il appartient à l'État et aux corps administratifs locaux... de favoriser la fondation de foyers indépendants dans de bonnes conditions de salubrité et la constitution du bien de famille; de protéger la maternité; d'établir les impôts d'après les charges légitimes de la famille et de promouvoir l'adoption du salaire familial; de faciliter aux parents l'accomplissement du devoir d'instruire et d'éduquer leurs enfants; de prendre toutes les mesures en vue d'éviter la corruption des mœurs. »

Il y a loin de là à l'idéologie révolutionnaire. La nouvelle constitution portugaise est un beau monument de réalisme politique et de spiritualisme chrétien; et, parce qu'elle n'est qu'un monument provisoire, ordonné, suivant la pensée du dictateur, à l'éducation de l'esprit public, elle mérite le crédit de ceux-là mêmes qui demeurent fidèles à la démocratie en l'entendant, non du règne des factions, mais du libre et harmonieux épanouissement de toutes les énergies individuelles et collectives de leur patrie.

R. G. R.

DOCUMENTS

Les Intellectuels français et la guerre d'Ethiopie. Trois manifestes

Dans son numéro du 4 octobre, Le Temps *publiait un « Manifeste des intellectuels français pour la défense de l'Occident » présenté sous la signature d'hommes de lettres ou de professeurs, se rattachant le plus souvent à des groupements politiques de droite. En voici le texte intégral :*

A l'heure où l'on menace l'Italie de sanctions propres à déchaîner une guerre sans précédent, nous, intellectuels français, tenons à déclarer, devant l'opinion tout entière, que nous ne voulons ni de ces sanctions, ni de cette guerre.

Ce refus ne nous est pas seulement dicté par notre gratitude à l'endroit d'une nation qui a contribué à la défense de notre sol envahi : c'est notre vocation qui nous l'impose.

Lorsque les actes des hommes, à qui le destin des nations est confié, risquent de mettre en péril l'avenir de la civilisation, ceux qui consacrent leurs travaux aux choses de l'intelligence se doivent de faire entendre avec vigueur la réclamation de l'esprit.

On veut lancer les peuples européens contre Rome.

On n'hésite pas à traiter l'Italie en coupable, à la désigner au monde comme l'ennemi commun — sous prétexte de protéger en Afrique l'indépendance d'un amalgame de tribus incultes, qu'ainsi l'on encourage à appeler les grands États en champ clos.

Par l'offense d'une coalition monstrueuse, les justes intérêts de la communauté occidentale seraient blessés, toute la civilisation serait mise en posture de vaincue. L'envisager est déjà le signe d'un mal mental, où se trahit une véritable démission de l'esprit civilisateur.

L'intelligence — là où elle n'a pas encore abdiqué son autorité — se refuse à être la complice d'une telle catastrophe. Aussi les soussignés croient-ils devoir s'élever contre tant de causes de mort, propres à ruiner définitivement la partie la plus précieuse de notre

univers, et qui ne menacent pas seulement la vie, les biens matériels et spirituels de milliers d'individus, mais la notion même de l'*homme*, la légitimité de ses avoirs et de ses titres — toutes choses que l'Occident a tenues jusqu'ici pour supérieures et auxquelles il a dû sa grandeur historique avec ses vertus créatrices.

Sur cette notion où l'Occident incarne ses idéaux, ses honneurs, son humanité, de grands peuples, comme l'Angleterre, comme la France, se fondent pour justifier une œuvre colonisatrice qui reste une des plus hautes, des plus fécondes expressions de leur vitalité. Et n'est-ce pas leur propre mission coloniale que ces grandes puissances devraient dès l'abord abdiquer, si elles voulaient, sans imposture, défendre à Rome de poursuivre en des régions africaines, où elle s'est acquis depuis longtemps d'incontestables droits, l'accomplissement de desseins qu'elle a loyalement formulés et préparés à découvert ?

Aussi ne voit-on pas sans stupeur un peuple, dont l'empire colonial occupe un cinquième du globe, s'opposer aux justifiables entreprises de la jeune Italie et faire inconsidérément sienne la dangereuse fiction de l'égalité absolue de toutes les nations — ce qui lui vaut, en l'occurrence, l'appui de toutes les forces révolutionnaires qui se réclament de la même idéologie pour combattre le régime intérieur de l'Italie et livrer du même coup l'Europe aux bouleversements désirés.

C'est à cette alliance désastreuse que Genève prête les redoutables alibis d'un faux universalisme juridique qui met sur le même pied d'égalité le supérieur et l'inférieur, le civilisé et le barbare. Les résultats de cette fureur d'égaliser qui confond tout et tous, nous les avons sous les yeux; car c'est en son nom que se formulent des sanctions qui, pour mettre obstacle à la conquête civilisatrice d'un des pays les plus arriérés du monde (où le christianisme même est resté sans action), n'hésiteraient pas à déchaîner une guerre universelle, à coaliser toutes les anarchies, tous les désordres, contre une nation où se sont affirmées, relevées, organisées, fortifiées depuis quinze ans, quelques-unes des vertus essentielles de la haute humanité.

Ce conflit fratricide ne serait pas seulement un crime contre la paix, mais un attentat irrémissible contre la civilisation d'Occident, c'est-à-dire contre le seul avenir valable qui, aujourd'hui comme hier, soit ouvert au genre humain. Intellectuels, qui devons protéger la culture avec d'autant plus de vigilance que nous profitons davantage de ses bienfaits, nous ne pouvons laisser la civilisation choisir contre elle-même. Pour empêcher un tel suicide, nous en appelons à toutes les forces de l'esprit.

Le Populaire *du 5 octobre publiait aussitôt la réponse suivante des intellectuels anti-fascistes :*

Au jour du bombardement d'Adoua, au jour où l'on commence à compter les morts de la première bataille, plusieurs centaines de personnes, parmi lesquelles un certain nombre d'intellectuels, qui se trouvaient réunis à la Maison de la Culture, ont pris incidemment connaissance du manifeste intitulé « Pour la défense de l'Occident », que *Le Temps* publie dans son numéro daté du 4 octobre 1935, avec les signatures de 64 intellectuels français. Ce manifeste abuse étrangement de l'amitié du peuple français pour le peuple italien, ainsi que de la « notion d'Occident » et de celle d' « intelligence » ; il essaie de détourner, au profit de la guerre sous sa forme la plus odieuse, la guerre d'agression, l'amour de notre peuple pour la paix.

Les soussignés conçoivent d'une façon tout autre la véritable amitié qui unit les peuples de France et d'Italie, et le rôle qui revient à l'intelligence française dans la conjoncture présente. Ils s'étonnent aussi de trouver sous des plumes françaises l'affirmation de l'inégalité en droit des races humaines, idée si contraire à notre tradition, et si injurieuse en elle-même pour un si grand nombre de membres de notre communauté.

Ils déplorent que ce soit à l'heure même où la S.D.N. justifie son existence aux yeux de tous les hommes de bonne foi, que soixante-quatre intellectuels de notre pays lancent contre l'institution de Genève une attaque où l'impertinence le dispute à la légèreté. Ils sont persuadés que ces soixante-quatre intellectuels sont fort éloignés de la véritable opinion et du sentiment des masses populaires : celles-ci, malgré l'action d'une certaine presse dont les mobiles n'apparaissent pas comme purement désintéressés, savent certainement discerner la véritable mission des peuples d'Occident et se refuseront à méconnaître, comme on les y invite, l'attitude généreuse du peuple et des intellectuels d'Angleterre. Ils considèrent comme le devoir du gouvernement français de se joindre aux efforts de tous les gouvernements qui luttent pour la paix et pour le respect de la loi internationale.

Ils souhaitent ici que les véritables représentants de l'intelligence française aux yeux de la France et du monde fassent sans retard entendre leur voix.

Pour mettre un peu de clarté dans une telle confusion des idées, Sept *et* La Vie Catholique *publiaient, d'un commun accord, le*

manifeste suivant, à la demande de plusieurs écrivains catholiques au premier rang desquels étaient MM. Jacques Maritain et François Mauriac :

Pour la Justice et la Paix

Dans la confusion actuelle des esprits, et devant la situation si grave créée par le conflit italo-éthiopien, il est impossible à ceux qui se refusent tout à la fois à laisser obscurcir les principes de la conscience et à admettre l'hypothèse d'une nouvelle guerre européenne de garder le silence.

La question ne concerne en rien les sympathies ou antipathies qu'on peut avoir à l'égard du régime intérieur de l'Italie, elle concerne la justice et des valeurs éternelles, dont nul ne peut se désintéresser.

La question n'est pas non plus de savoir si les besoins d'expansion d'un peuple jeune et actif ont été suffisamment respectés jusqu'à présent. Elle est de savoir si ces besoins justifient la guerre. Ni le besoin d'expansion, ni l'œuvre de civilisation à accomplir, n'ont jamais donné le droit de s'emparer des territoires d'autrui et d'y porter la mort. Il est bien vrai que les peuples parvenus à un degré plus élevé de culture ont mission d'aider les autres, mais c'est une dérision d'invoquer cette mission d'assistance pour se livrer à une guerre de conquête et de prestige.

Cependant la justice doit être respectée dans toutes ses exigences. C'est elle-même qui demande qu'on s'oppose à toute extension du conflit armé.

Une nouvelle guerre européenne serait une catastrophe irréparable. Ce n'est pas parce qu'on refuse d'approuver M. Mussolini que l'on est prêt à accepter un tel malheur. Non seulement la généralisation du conflit serait une calamité pour la civilisation et pour le monde entier, elle serait aussi une autre iniquité à l'égard cette fois des peuples qui se trouveraient engagés dans cette tragédie. C'est un devoir de venir en aide à qui souffre injustice, mais jamais la plus stricte morale politique n'a demandé à un peuple de recourir pour cela à des moyens qui entraîneraient sa propre perte ou une catastrophe universelle. C'est à d'autres moyens qu'il doit recourir. Il faut constater comme un fait que le monde est impuissant à intervenir par la force des armes dans le conflit italo-éthiopien sans courir à des maux encore plus grands. Il ne faut jamais oublier non plus que c'est une grande injustice de jeter, même au nom du droit, un peuple au désespoir. Mais nulle force au monde ne

peut contraindre pour cela la conscience à trouver bien le mal et mal le bien.

Nous ne nions pas l'importance de l'œuvre colonisatrice accomplie par les États européens, et nous savons qu'elle ne pourrait être anéantie sans un immense détriment pour l'humanité. Mais nous savons aussi qu'elle n'a pas été accomplie sans lourdes fautes. Et au moment où l'Europe commençait de prendre mieux conscience de ses responsabilités à l'égard des peuples de couleur, et des conditions de justice et de liberté vers lesquelles doit évoluer le régime de la colonisation, on doit considérer comme un désastre moral que les « bienfaits de la civilisation occidentale » soient manifestés à ces peuples, avec un éclat inégalé, par la supériorité de ses moyens de destruction mis au service de la violence, et qu'on prétende avec cela que les violations du droit dont témoigne une telle guerre deviennent vénielles sous prétexte qu'il s'agit d'une entreprise coloniale. C'est la civilisation occidentale elle-même qui est menacée ici, et plus nous lui sommes attachés, plus nous nous sentons tenus de protester contre les mœurs qui lui font abdiquer sa plus haute raison d'être et qui sont propres à la rendre odieuse à l'univers.

Il importe aussi de dénoncer le sophisme de l'inégalité des races. Si l'on veut dire que certaines races ou certaines nations se trouvent dans un état de culture moins avancé que d'autres, on constate simplement un fait évident. Mais on passe de là à l'affirmation implicite d'une inégalité *essentielle* qui députerait certaines races ou certaines nations au service des autres, et qui changerait à leur égard les lois du juste et de l'injuste. C'est là du paganisme pur. Le christianisme nous fait comprendre et réaliser cette vérité d'ordre naturel que la justice est due aux hommes sans acception de personne, ni de race, ni de nation, et que l'âme et la vie d'un noir est aussi sacrée que celle d'un blanc. Beaucoup d'hommes déjà ont trouvé dans cette guerre une mort cruelle. Morts italiens, morts abyssins, le cœur chrétien les enveloppe tous de compassion fraternelle.

Si le sens du juste et de l'humain ne suffisait pas ici à émouvoir les cœurs, au moins la considération de cet Occident, qu'on essaie avec tant de légèreté de lier à une mauvaise cause, devrait-elle porter tout esprit réfléchi à redouter l'usage que d'autres violents peuvent faire de ces mêmes doctrines de l'inégalité des races et de l'insignifiance des manquements aux engagements internationaux.

Les événements actuels nous montrent d'une façon terriblement claire que l'organisme de Genève ne peut être vraiment utile à l'ordre du monde que si les peuples et les gouvernements veulent sincè-

rement la justice et la paix. C'est cette volonté de justice et de paix tout ensemble qu'il importe plus que jamais d'affirmer aujourd'hui.

Parmi ceux qui ont signé ce manifeste, on peut relever :

Joseph Ageorges; Chanoine Charles-J. Alleaume; R. P. Bernard Allo; Jeanne Ancelet-Hustache; Paul Archambault; Fernand Aubier, éditeur; Chanoine Gustave Bardy; R. P. Bernadot, O.P., Directeur de *La Vie Intellectuelle* et de *Sept*; Georges Bertier, Directeur de l'École des Roches ; Georges Bidault, Professeur agrégé de l'Université ; Étienne Borne; A. Boissard; Charles du Bos; Maurice Brillant; Maurice Carite; Abbé Paul Catrice; Paul Cazin; Paul Chanson; Paul Claudel; Dr Robert Cornilleau; Joseph Danel; E. Dermenghem; C. Devivaise; P. Dumaine; Maurice Eble; Joseph Folliet; Dr de Fresquet ; Stanislas Fumet ; Maurice de Gandillac ; Francisque Gay ; André George; Marcel Griaule; Mgr Gry; Georges Hoog; Pierre-Henri Simon; Georges Hourdin; Francis Jammes; Régis Jolivet; Louis Jouvet; Jean Lacroix; Maurice Lacroix; Céline Lhotte; Jacques Madaule; Roland Manuel ; Abbé Macquart ; Jacques Maritain ; L. Martin-Chauffier ; François Mauriac ; Edward Montier ; Emmanuel Mounier ; Ernest Pezet; Marc Sangnier; Yves Simon; Gaston Tessier; André Therive; Abbé A. Vincent; J. Zamanski; Jacques Zeiller; L. Blanckaert; Jacques Copeau; A. Debray; Georges Desvallières; A.-M. Goichon; J. Graff; R. P. Gratien, O.M.C.; C. Grillet; Charles Grolleau; Henri Guillemin; François Henri; Joseph Hours; Pierre Humbert; A. Imbert; Abbé Lallement; Mgr Lavarenne; Chanoine Magnin; Yves Mainguy; Joseph Malègue; Chanoine Eugène Masure; Henri de Nolhac; Louis-Alfred Pagès; Jean Peyraube; Chanoine L. Pirot; Marcel Poimbœuf; Mme Tasset-Nissole ; Abbé Thellier de Poncheville ; Maurice Blondel ; Marie Gasquet; Henriette Psichari.

MISSIONS ET COLONIES

FRATER. *Esclavage.*

L'Éthiopie est encore un marché d'esclaves, et chacun de l'en blâmer... Mais est-elle seule responsable?

P. CATRICE. *La politique orientale et africaine de l'Italie et le conflit italo-éthiopien.*

Cet article considérable éclairera beaucoup d'esprits en France. On y voit la continuité de la politique africaine de l'Italie, la genèse du conflit italo-éthiopien et comment l'expédition veut être une croisade pour la civilisation.

Avec beaucoup d'impartialité et s'appuyant sur une foule de documents peu connus, l'auteur dégage quelques conclusions très mesurées et très franches. — A l'appui, une importante bibliographie permettra à chacun de recourir aux meilleures sources.

Bibliographie

sur le problème éthiopien.

P. NARDAL. *La situation économique et sociale aux Antilles.*

A la veille des fêtes du Tricentenaire du rattachement des Antilles à la France : les tragiques répercussions de la crise européenne.

Esclavage

Les accusations portées contre l'Éthiopie par son adversaire ont ramené sur le plan de l'actualité la question de l'esclavage. La librairie Gallimard vient même de rééditer, dans la collection des Documents Bleus, *la traduction de l'ouvrage de Lady Kealhleen Simon :* Slavery, *livre touffu, mal composé, mais bien renseigné et indispensable à tous ceux qui se préoccupent de la question.*

Car elle se pose encore — et pas seulement pour l'Éthiopie. Il y a, dans le monde, un nombre d'esclaves (nous parlons de l'esclavage proprement dit) qu'on estime — avec toute l'incertitude qui préside à pareils calculs — à une vingtaine de millions.

Les conservatoires internationaux de l'esclavage sont en bordure de la Mer Rouge : l'Éthiopie et les royaumes arabes, le Hedjaz surtout. C'est en Éthiopie que les négriers arabes vont renouveler leurs stocks de marchandise humaine. De sorte que l'Abyssinie est non seulement un réservoir mais un marché d'esclaves.

Les négriers se procurent des esclaves soit tout simplement en les achetant à leurs maîtres, soit, lorsque ce moyen fait défaut, par des razzias armées chez les tribus demi-sauvages des frontières abyssines, voire par des raids au Soudan égyptien ou au Kénia britannique. Il les acheminent ensuite vers leur destination par les régions désertiques de l'Éthiopie, par les côtes de la Somalie française ou italienne et par la Mer Rouge.

Une telle situation n'est pas faite pour attirer à l'Abyssinie les sympathies des opinions occidentales, et l'Italie a su mettre cet atout dans son jeu.

Mais il convient d'être juste et de remarquer que le gouvernement abyssin est fort loin de n'avoir aucune circonstance atténuante.

Tout d'abord, le négus Haïlé Sélassié a déployé des efforts méritoires pour mettre fin au trafic des esclaves et au recrutement d'esclaves nouveaux. Mais, dans un État de structure encore féodale, son pouvoir est contrebalancé par mille influences et n'a rien de commun avec le pouvoir centralisé de nos États modernes. C'est, précisément, la réforme de l'État qui conditionne, en Éthiopie, toutes les autres réformes — comme il en fut naguère pour le Japon.

D'ailleurs, un État, même centralisé, même pourvu d'une police efficace, ne ferait pas disparaître l'esclavage en quelques jours, pas même en quelques années. On ne renvoie pas dans le néant par un simple décret une institution millénaire. Il y faut une préparation des esprits et des cœurs. L'exemple des colonies françaises est là pour nous le rappeler. Si l'on accordait aux esclaves leur liberté du jour au lendemain, la plupart n'en saurait que faire. D'autant que la liberté sans le moyen de gagner sa vie n'est qu'une viande assez creuse. L'abolition de l'esclavage suppose un changement moral et des aménagements techniques.

Enfin, si le trafic des esclaves va chercher sa matière première en territoire abyssin, n'oublions pas qu'il la transite par des territoires français ou italiens. A la continuation de ce trafic, les Européens ont donc aussi quelques responsabilités. Sans doute, les côtes de la Mer Rouge sont difficiles à garder et la surveillance en reviendrait fort cher. Mais si l'on tenait vraiment, absolument à l'arrêt de la traite, il semble qu'on pourait le provoquer assez facilement : il suffirait d'y mettre le prix.

Il faut donc, lorsqu'on examine le cas éthiopien, se dépouiller de tout pharisaïsme et éviter les jugements téméraires. La persistance de l'esclavage en Éthiopie ne saurait créer un casus belli. *Mais elle appelle une intervention internationale pour mettre fin au trafic des esclaves sur les côtes de la Mer Rouge.*

*

Et si nous élevons le débat, elle nous incite à maintes réflexions. Après vingt siècles de christianisme, il existe encore

des millions d'esclaves — et, notamment, dans un pays chrétien. Et lorsque, de l'esclavage proprement dit, nous passons à ses variétés plus ou moins adoucies, notre scandale n'est pas moindre. Voici les mui-tsai *de Chine, petites servantes, dont la condition ne diffère guère de celle des esclaves que par des subtilités juridiques ; voici les Indiens d'Amérique, enchaînés à leurs maîtres par les contrats de péonage et par des dettes plus élevées que leurs salaires ; voici les noirs d'Afrique, soumis au travail forcé, contraints de travailler pour l'État et même parfois pour des entreprises particulières.*

L'exploitation de l'homme par l'homme a la vie dure. A peine l'a-t-on matée sous une forme qu'elle reparaît sous une autre. Et dès que les circonstances confient des hommes sans défense à la discrétion de leur frère humain, on peut être sûr d'avance qu'il abusera d'eux.

L'esclavage est éternel. Pour le vaincre, il a fallu, outre les modifications techniques de la Société, le grand élan chrétien. Et il n'a été vaincu qu'à demi. Il reparaît dès que le déterminisme social submerge la liberté. Si l'élan chrétien s'amortissait et mourait, l'esclavage redeviendrait peu à peu le maître du monde.

C'est pourquoi la meilleure manière (nous ne disons pas l'unique manière) de lutter contre l'esclavage dans les pays où il sévit encore, c'est d'y planter la croix. C'est d'y établir un christianisme vécu et vivant.

FRATER.

La politique orientale et africaine de l'Italie et le conflit italo-éthiopien

L'action de l'Italie fasciste en Éthiopie a paru à beaucoup un accès inexplicable de passion impérialiste ou simplement une volonté délibérée de profiter de la situation internationale pour réaliser une conquête coloniale. M. Mussolini, sans doute dans le but d'apaiser plus sûrement les inquiétudes des peuples, affirme qu'après l'expansion italienne en Éthiopie, l'Italie n'aura plus désormais de revendication à présenter et se rangera désormais parmi les nations partisans de l'ordre établi.

Le prestige de l'Empire romain

Cette déclaration officielle du chef du gouvernement italien cadre bien mal avec les théories non moins officielles de volonté de puissance, de dynamisme irrésistible. L'on prépare en ce moment dans la Rome fasciste les solennités du bimillénaire de l'Empereur Auguste : parachevant les magnifiques restaurations archéologiques, exécutées en même temps que les travaux gigantesques du « Piano regolatore », une Exposition de la « Romanité » rappellera les fastes de l'Empire romain et laissera sous-entendre que l'heure est venue pour l'Italie fasciste de suivre les destinées glorieuses de la Rome impériale (1).

(1) Notons à ce propos que l'*Osservatore romano* a protesté contre un passage du programme officiel de cette Exposition : il y aurait en effet une « section consacrée à l'Église romaine des premiers siècles qui accomplit la conquête spirituelle du monde *sous la tutelle de l'aigle* ». L'*Osservatore romano* réplique justement qu'il faudrait

La succession de Crispi

On pourrait aussi montrer, sans remonter à l'Empereur Auguste, que la politique africaine de M. Mussolini ne fait que reprendre « la politique mégalomane » (René Pinon) de Crispi, qui se termina si tragiquement par la défaite d'Adoua. Il est curieux de constater que, d'après M. René Pinon, ce furent les Anglais qui poussèrent l'Italie d'abord à occuper l'Erythrée puis à s'intéresser à l'Éthiopie, alors que la politique italienne était irritée de l'occupation française en Tunisie. Crispi eut alors de grandes ambitions « impériales », mais « le désastre d'Adoua, en même temps qu'il a été la libération d'un peuple, a marqué la faillite financière et morale d'une polititique (italienne) dont la France avait été longtemps la victime (1) ».

Ainsi, malgré les changements de régime, demeure et s'amplifie la politique extérieure traditionnelle : Napoléon Ier continue l'œuvre extérieure de la Révolution ; en Asie, Lénine et Staline ne sont pas moins « impérialistes » que les tsars ; M. Mussolini poursuit la réalisation des visées de Crispi dont il prétend renier l'héritage.

Lyrisme fasciste

Mais, surtout par l'expédition en Éthiopie, le fascisme se montre jusqu'au bout fidèle au développement logique de ses principes internes. On sait combien de fois Musso-

dire plutôt « sous la serre et malgré la serre de l'aigle », et que la gloire de Rome tient non pas aux mérites des Césars mais à Dieu et à l'Eglise qui ont transformé Rome de matérielle en spirituelle et de passagère en éternelle.

(1) René Pinon, « La résurrection d'un État africain », *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1901, p. 650. — Cf. aussi : « Qui introduisit l'Italie en Abyssinie? » par Jacques Bardoux, dans *Le Temps* du 13 septembre 1935.

lini a exalté la guerre, l'héroïsme, ridiculisant ceux qui sont assez bourgeois pour mourir dans leur lit; on connaît aussi les virulences de langage de d'Annunzio ou de Marinetti, poètes ou prophètes du régime. M. Marinetti écrivait récemment :

La nécessité cosmique de la guerre dont nous proclamons la valeur hygiénique, décongestionnante et excitante, depuis 26 ans, rajeunit le corps humain et en purifie l'esprit. La guerre, survenant entre des pays dont les niveaux différents agissent comme des stimulants provocateurs, oblige le parfait soldat colonial, déjà affaibli par les forêts marécageuses et le soleil anémiant du Sahara libyque, à cuire littéralement, avec sa mitrailleuse furibonde, dans la chaleur asphyxiante des 60 degrés qui règnent à l'intérieur d'une auto blindée rapide. Un casque d'acier sur sa tête comprime jusqu'à l'explosion son intrépidité spirituelle, physique, ainsi que son agressivité visant la mort de l'ennemi, condition indiscutable de sa propre survivance. Cette auto blindée rapide, conclusion métallique du tracteur agricole, réalise un sain et viril naturisme futuriste, en ce qu'elle raffine et centuple l'héroïsme de l'homme et sa noblesse (1).

Dans le même style futuriste est rédigée l'adresse de Gabriele d'Annunzio, remise au Président de la République française (2).

Comment un jeune philosophe fasciste justifie la politique de son pays

On pourrait sourire de ces rodomontades verbales si elles n'étaient une expression de la doctrine profonde du

(1) *Gazetta del Popolo*, cité par *Lu* du 12 juillet 1935. Des informations de presse ont signalé que des soldats italiens, épuisés par la chaleur suffocante des chars d'assaut dans le désert torride se sont, paraît-il, révoltés et ont été fusillés.

(2) L'*Osservatore Romano* (19 septembre 1935) signale une odieuse parodie du *Pater*, de l'*Ave Maria* et du *Gloria Patri*, publiée dans un esprit anglophobe par un jeune volontaire fasciste dans un journal romain.

fascisme. M. Bottaï, ancien ministre fasciste des Corporations, a écrit dans la *Crittica fascista* que la guerre éthiopienne serait pour les Italiens « la première guerre de leur puissance ». Les innombrables discours, déclarations, interviews de M. Mussolini — on a fait plusieurs fois remarquer combien ce dictateur superbe savait soigner sa propagande et faire appel à l'opinion, et aussi comme ce farouche adversaire de la démocratie prétendait parler au nom de la masse du peuple italien — ont assez insisté sur cette volonté de puissance : ces textes sont assez connus (1) : nous citerons plutôt comme bien symptomatiques quelques phrases, à propos du conflit italo-éthiopien, d'un jeune philosophe italien, Georges de Santillana, animateur du Congrès franco-italien sur le corporatisme qui s'est tenu à Rome en mai 1935 :

L'Italie vient de poser tout simplement pour la première fois d'une manière concrète, non livresque ou velléitaire, le problème de la révision.

L'essence tragique de la situation en Europe, c'est qu'il y ait des questions qui sont désuètes pour les uns, angoissantes pour les autres : qu'il y ait des grandes nations contraintes à se poser des problèmes de vie, alors que d'autres ne se posent que des problèmes de forme ou de dividendes. Il y a là une tension qu'aucune technique de chancellerie ne peut résoudre. En choisissant le seul terrain, l'Afrique, sur lequel le problème soit susceptible d'une solution quelconque, en introduisant dans le jeu diplomatique l'élément peu conforme du jusqu'auboutisme, l'Italie a dégagé et mis en forme le conflit. C'est au conflit, « père de toutes choses », de décider ce qu'a encore de vivant une raison emmurée dans la gangue du pharisaïsme, ce qu'a réellement de vital l'affirmation audacieuse d'une nouvelle pensée qui se cherche.

Toutes les forces du monde, celles en bonne et celles en mauvaise foi, se déchaînent infailliblement contre quiconque trouble l'ordre

(1) Cf. en particulier les interviews de M. Mussolini par Henri de Kérillis dans l'*Écho de Paris* du 21-7-1935, par Pierre Benoît dans l'*Intransigeant* du 1-8-1935, par Léo Gerville-Réache dans *Le Matin* du 17-9-1935, et aussi dans plusieurs journaux anglais.

établi au nom d'une instance qu'il sent supérieure. C'est là l'épreuve que cherchent toutes les révolutions. Avons-nous tort? L'avenir seul jugera : car le contenu de volonté collective est mesuré par la grandeur de l'apport, par l'allure qui est imprimée au cours de l'histoire. Nous pourrons être menés fort loin des routes balisées : comme pour tous les actes ultimes, nous prétendons n'être justiciables que du style intrinsèque de notre action (1).

Dynamisme et révision

Ces paroles résonnent une angoisse de vivre, un dynamisme passionné qui ne s'embarrassent d'aucune formule ni d'aucune contrainte : n'est-ce pas là la tendance profonde du fascisme? Continuer l'héritage de l'Empire romain, reprendre la grande politique africaine de Crispi, « introduire dans le jeu politique l'élément peu conforme du jusqu'auboutisme » pour mettre en œuvre les instincts et les aspirations qui donneront à l'Italie la place et le rang qu'on ambitionne pour elle, telles nous paraissent les causes essentielles du drame actuel. L'Italie, bercée par les rêves d'un splendide passé qui pourrait revivre, ne peut se suffire à elle-même; elle ne peut nourrir ses habitants au moment même où des mesures énergiques tendent à développer sa natalité; elle n'occupe pas dans le monde la position qui lui semble convenir à sa destinée. A peu près absente au moment des conquêtes coloniales africaines ou des partages des zones

(1) Extrait du Dialogue sur l'État fasciste, entre M. Georges de Santillana et M. Emmanuel Mounier, dans *Esprit*, 1er septembre 1935, p. 748. M. Mounier répond fortement : « Quelles que soient vos excuses, vos justifications, et elles sont fortes, quelque antipathie que nous ayons pour une certaine catégorie particulièrement odieuse de vos adversaires, nous ne pouvons renoncer à un pouce de cette vérité : en 1935, la guerre c'est le Mensonge; la guerre coloniale c'est le vieux monde qui continue. Nous ne pouvons accepter par notre silence la moindre complicité morale avec celle qui s'engage » (p. 751).

d'influences et d'intérêts en Asie, sacrifiée lors de la distribution des anciennes colonies allemandes ou territoires ottomans en 1919 malgré les promesses des accords de Londres (1), repliée sur elle-même aussi bien par les nécessités de son idéologie politique que par la fermeture des territoires d'immigration, l'Italie fasciste bouillonne comme une chaudière prête à éclater et menace de mettre l'Europe à feu si on ne lui donne pas les territoires et les débouchés qui lui permettront de satisfaire ses besoins d'expansion.

La politique orientale et africaine de l'Italie fasciste

C'est surtout depuis la fin de 1933 que M. Mussolini a fortement marqué l'intérêt que portait son gouvernement à une politique de prestige et d'expansion au-delà des mers.

L'Italie et les cultures orientales

Cet intérêt se révéla en plusieurs circonstances fameuses : par exemple au cours des deux Congrès des étudiants orientaux qui se tinrent à Rome en décembre 1933 et décembre 1934. Ces Congrès, le premier surtout, furent une démonstration de la sympathie de l'Italie pour les peuples et les cultures de l'Orient. Le premier Congrès avait été organisé à l'occasion de l'inauguration de l'*Institut du Moyen et de l'Extrême-Orient* (2) ; en

(1) Cf. du point de vue italien, sur ce sujet, l'ouvrage que nous signalons plus loin : *Il problema dell'espanzione italiana ed il Levante islamico*, pp. 25-79.

(2) Cet Institut a son siège 61, via Montserrato, à Rome ; il publie

même temps était fondée la *Confédération des étudiants orientaux*. Cette Confédération, dont l'activité extérieure se borne à peu près à la publication irrégulière d'une revue en deux éditions anglaise et française, *Jeune Asie* (1), fait bon accueil aux tendances nationalistes des étudiants orientaux. La fondation de cette Confédération, comme l'organisation des deux Congrès, furent une des formes marquantes de la propagande italienne et fasciste parmi les jeunesses orientales : 580 étudiants en 1933, 150 en 1934, en général recrutés parmi les nationalistes dans les milieux hostiles à l'Angleterre et à la France, voyagèrent en Italie et séjournèrent à Rome dans de luxueux hôtels sans débourser une lire (2). D'autre part, des bourses ont été créées pour attirer en Italie des étudiants orientaux.

Le fascisme voulait affirmer ainsi « sa mission universelle dans le monde » (*Popolo d'Italia*, 23-12-1933). « Rome, écrit le même journal, a repris sa position domi-

depuis janvier 1935 un Bulletin mensuel de documentation politique et culturelle sur l'Inde et l'Extrême-Orient ; il édite aussi une collection de brochures ou études dont huit ont paru. Il existe aussi à Rome un *Istituto per l'Oriente* (67, via Lucrezio Caro), dont la revue mensuelle : *Oriente moderno* (15e année), est sans doute la meilleure source de documentation sur les questions politiques du Proche Orient.

(1) Cette revue a été interdite dans les États du Levant sous mandat français par décret du Haut-Commissaire.

(2) Le deuxième Congrès, auquel nous avons assisté, fut presque entièrement occupé par des discussions personnelles et des questions de forme ; il s'y manifesta surtout, ce qui est digne de remarque, une vive opposition entre les étudiants de l'Extrême-Orient, surtout les Indiens qui s'exprimaient en anglais, et ceux du Proche-Orient : ceux-ci exigeaient par exemple que toutes les communications fussent traduites en arabe en outre des trois langues officielles : français, anglais et allemand (la langue italienne ne fut utilisée partiellement que dans les discours des cérémonies officielles). Les Italiens se montrèrent très prévenants à l'égard des étudiants orientaux, en s'appliquant surtout à leur faire apprécier les grandeurs de l'Italie fasciste.

nante dans la Méditerranée et le fascisme a rendu à la civilisation méditerranéenne la puissance d'attraction dont elle avait joui dans les siècles les plus brillants du passé. »

A la séance d'ouverture du premier Congrès des étudiants orientaux qui eut lieu au Capitole le 22 décembre, le *Duce* prononça en italien, puis en anglais, un discours qu'il nous semble intéressant de reproduire in-extenso (nous en donnons la traduction française parue dans *Jeune Asie*, n° 1, mars 1934. Le texte italien est cité dans le *Popolo d'Italia* du 23-12-1933).

Je suis heureux de saluer à Rome, sur ce Capitole qui a vu se développer une si grande partie de l'histoire de la civilisation, les étudiants de toutes les nations de l'Asie. Votre présence ici n'est pas sans signification. Quelqu'un a dit : « East and West will never meet. » Cette affirmation a été démentie par l'histoire.

Il y a vingt siècles, Rome a réalisé sur les bords de la Méditerranée une union de l'Occident et de l'Orient qui a eu le plus grand poids dans l'histoire du monde. Et tandis que l'Occident fut alors colonisé par Rome, avec la Syrie, l'Égypte, la Perse, Rome eut des rapports de compréhension créatrice.

Cette union a été le fondement de toute notre histoire. C'est de là que la civilisation européenne est sortie. Cette civilisation doit aujourd'hui redevenir universelle si elle ne veut pas périr.

L'unité de la civilisation méditerranéenne — qui comprenait l'Orient et l'Occident — créée par Rome, a duré plusieurs siècles. Mais les nouveaux courants du trafic, l'afflux de l'or, l'exploitation de riches régions lointaines ont fait naître une nouvelle civilisation qui avait son siège loin de la Méditerranée.

Depuis lors les rapports de l'Occident et de l'Orient ne sont devenus que des liens de subordination, et ils se sont limités à l'ordre matériel. Tout lien spirituel de collaboration créatrice a cessé. On a vu se former et se répandre l'opinion d'une Asie ennemie de l'Europe, lorsqu'en réalité il s'agissait d'une mentalité particulière, formée dans certaines parties de l'Europe, indifférente à ce qui concernait l'Asie ou incapable de comprendre cette dernière. Pour une telle mentalité l'Asie n'était devenue qu'un marché de produits, une source de matières premières.

Cette civilisation à base de capitalisme et de libéralisme a envahi le monde entier dans les derniers siècles. Sa faillite se fait sentir, pour cette raison, dans tous les continents. Et c'est pour cette même raison que tous les continents sont intéressés à la réaction contre la dégénération du capitalisme et du libéralisme, réaction représentée par la foi révolutionnaire du fascisme italien qui s'est levée contre l'absence d'âme et d'idéal de cette civilisation.

Dans les maux dont l'Asie se plaint, dans ses ressentiments, dans ses réactions, nous revoyons donc l'image réfléchie de « notre visage lui-même ». La différence est dans la forme et dans le détail, le fondement en est le même.

Aujourd'hui Rome et la Méditerranée, avec la renaissance fasciste, se préparent à reprendre leur fonction unificatrice. C'est pour ce motif que l'Italie nouvelle vous a convoqués.

Deux fois déjà, au cours de crises mortelles, la civilisation du monde a été sauvée par la collaboration de l'Orient et de Rome. Aujourd'hui, plongés dans la crise de tout un système d'institutions et d'idées qui n'ont plus d'âme, qui pèsent sur les hommes et les paralysent, nous puisons dans ce souvenir l'espoir de pouvoir reprendre la tradition commune et millénaire de notre collaboration.

L'opinion internationale comprit la portée de ce discours et de ce geste : « Le fascisme mobilise l'Asie », écrivait le *Daily Herald* (23-12-1933), et la presse arabe publiait de nombreux commentaires (cf. citations dans *Oriente moderno*, mai 1934, pp. 198-9, juin 1934, pp. 272 et 295). S. S. Pie XI, recevant en audience publique les étudiants orientaux qui avaient participé au Congrès, marquait nettement la différence des deux Rome : « La Rome chrétienne, il est bon de l'avoir présent à l'esprit, agit de façon bien différente de la Rome païenne. Pour celle-ci le programme était : *Tu regere imperio populos, romane, memento ; parcere subjectis et debellare superbos.* Ce programme fut largement appliqué et réalisé. Mais la Rome chrétienne a eu et a toujours un programme bien différent. » (Le texte de ce discours en italien se trouve dans la *Civilta cattolica* du 6 janvier 1934.)

Le Duce contre le péril jaune

Ce geste de M. Mussolini fut suivi d'autres interventions d'ordre politique. Le 14 janvier 1934, le *Duce* publiait lui-même dans son journal, le *Popolo d'Italia*, un article : *Estremo Oriente*, où il dénonçait le péril jaune et en particulier le Japon dont les produits envahissent tous les marchés. Cet article, qui faisait appel à une entente des grandes puissances occidentales contre cette expansion économique du Japon, provoqua dans ce pays une émotion considérable qui se traduisit par une démarche de protestation de l'ambassadeur du Japon à Rome.

Asie et Afrique, les deux objectifs historiques de l'Italie

Puis le 19 mars 1934, à la deuxième Assemblée quinquennale du Régime fasciste, le *Duce* exprimait encore plus ouvertement sa pensée : ce texte, auquel en Europe l'on ne prit peut-être pas assez garde, explique la situation actuelle, avec cette différence, pourtant, que M. Mussolini va encore plus loin qu'il l'annonçait alors.

Les objectifs historiques de l'Italie ont deux noms : Asie et Afrique. — Le Midi et l'Orient sont les points cardinaux qui doivent susciter l'intérêt et la volonté des Italiens. Au Nord il y a peu ou rien à faire, à l'Est rien du tout : ni en Europe ni au-delà de l'Océan. Nos objectifs ont leur justification dans la géographie et dans l'histoire. De toutes les grandes puissances occidentales d'Europe la plus proche de l'Asie et de l'Afrique est l'Italie. Quelques heures de navigation maritime, encore moins de navigation aérienne, c'est assez pour relier l'Italie à l'Afrique et à l'Asie. Que chacun comprenne la portée de ce but séculaire que j'assigne à cette génération et aux générations italiennes de demain. Il ne s'agit pas de conquêtes territoriales — et que cela soit entendu de tous, proches ou lointains — mais d'une expansion naturelle qui doit conduire à la collaboration entre l'Italie et les peuples africains, entre l'Italie et les nations du Proche et de l'Extrême-Orient.

Il s'agit d'une action qui doit valoriser les ressources encore immenses des deux continents, surtout pour ce qui concerne l'Afrique qu'il faut intégrer plus profondément dans le cycle de la civilisation méditerranéenne. L'Italie peut réaliser cette tâche : sa position dans la Méditerranée, mer qui reprend sa fonction historique de lien entre l'Orient et l'Occident, lui donne ce droit et lui impose ce devoir. Nous n'avons pas l'intention de revendiquer des monopoles ou des privilèges, mais nous demandons, et nous voulons obtenir que les parvenus, les satisfaits, les conservateurs ne s'emploient pas à entraver de toute part l'expansion spirituelle, politique, économique de l'Italie fasciste (cité dans l'*Azione Coloniale* du 22 mars 1934).

L'action italienne en Orient

Ces paroles étaient claires, et la Turquie par exemple ne s'y méprit pas, qui réagit immédiatement par une violente campagne de presse antiitalienne, par des discussions à la Grande Assemblée Nationale d'Ankara, le 5 avril, au cours de laquelle le Ministère turc des Affaires étrangères présenta les apaisements que M. Mussolini avait donnés à l'ambassadeur de Turquie à Rome, puis encore le 29 mai, et enfin par le renforcement de la défense des côtes d'Asie mineure.

Le *Duce* annonçait ainsi sa politique dont les champs d'intérêt étaient très divers : au Japon, dont la concurrence économique portait des coups mortels à l'industrie italienne de la rayonne, par exemple ; en Chine, où l'Italie s'efforçait de développer son prestige et son influence (envoi de navires de guerre lors de l'affaire de Shanghaï en 1931 ; en 1934 l'Italie est la première puissance, avant même le Japon, à élever sa légation au rang d'ambassade) (1) ; en Syrie où la propagande culturelle italienne

(1) Le comte Ciano, ministre de la Propagande (actuellement parti en Afrique orientale), gendre de M. Mussolini, fut longtemps consul général d'Italie à Shanghaï.

est très active (1). Il y a quelques mois il semblait que l'Italie voulut diriger en particulier ses efforts vers le Yémen, qui se trouve vis-à-vis de ses possessions d'Afrique orientale, et l'on a souvent dit que la guerre qui mit aux prises l'an dernier le Yémen et le Saoudieh (Hedjaz) était beaucoup plutôt en son fond un conflit italo-anglais. Par la défaite du Yémen, ces efforts paraissent avoir avorté : l'Angleterre triomphait une nouvelle fois (2).

Le développement des colonies italiennes

Mais, on l'a vu dans le texte de M. Mussolini cité plus haut, c'est principalement vers l'Afrique que doivent se tourner les jeunes générations italiennes. En conclusion du Congrès d'Études coloniales qui avait eu lieu à Naples en octobre 1934, M. Lessona, sous-secrétaire d'État aux colonies, montrait la place immense prise par l'Afrique dans la politique européenne et rappelait la mission africaine de l'Italie (cf. le texte dans l'*Azione Coloniale* du 11 octobre 1934; voir aussi deux articles du même auteur dans le *Popolo d'Italia* du 28 octobre 1932 et dans

(1) Cf. *Il problema dell'espanzione italiana ed il Levante islamico*, par Santi Nava, Milan, 1933. Le livre montre les possibilités d'expansion économique de l'Italie dans les pays du Levant. Il expose ensuite les organisations consulaires, économiques et culturelles de l'Italie dans le Levant. — L'Université Américaine de Beyrouth a publié en 1933 le *fascicule italien* d'une BIBLIOGRAPHIE sur les pays sous mandat du Proche-Orient (Syrie, Iraq, Palestine et Transjordanie) de 1919 à 1929. Ce fascicule italien, rédigé par le professeur Gabrielli, qui ne signale que les ouvrages ou articles importants écrits en italien, comprend 1100 numéros.

(2) Le 6 septembre 1934, à l'inauguration de la Foire du Levant à Bari, M. Mussolini, au cours de son discours, souhaita particulièrement la bienvenue aux pays orientaux : « Croyez en la volonté de collaboration de l'Italie fasciste, travaillez avec nous, échangeons les marchandises et les idées... »

la *Gerarchia* de juilllet 1932, réunis en brochure : *Le fascismo per le Colonie*, par l'Institut colonial fasciste).

L'Italie ne se trouve pas parmi les grandes puissances coloniales : la Tripolitaine peut sans doute être appelée à un grand avenir, ressuscitant la vieille et riche colonie romaine ; les Italiens, surtout depuis le fascisme, se sont consacrés énergiquement au développement de cette colonie dont les auteurs sont d'accord pour reconnaître la réussite sinon en politique indigène, au moins au point de vue économique (1). L'Erythrée et surtout la Somalie sont moins avantagées, mais là encore les Italiens ont travaillé avec une énergie farouche pour la mise en valeur de ces maigres territoires. Ce ne sont pas les légères rectifications de frontières accordées par l'Angleterre (cession du Jubaland par la Convention anglo-italienne du 15 juillet 1924 et rectification de la frontière sud-est de la Tripolitaine par l'Accord italo-anglo-égyptien du 20 juillet 1934), et par la France (Convention du 12 septembre 1919 et Accords de Rome du 7 janvier 1935) qui pouvaient satisfaire les aspirations impériales de l'Italie, et il faut reconnaître que M. Mussolini avait quelque raison de dire qu'il ne désirait pas « collectionner des arpents de sable ». De toute évidence ces territoires ne sont qu'une base de départ : jusqu'en janvier dernier, où elle a promis officiellement d'y renoncer, l'Italie a convoité la Tunisie et d'autre part elle intrigue en Égypte. Quant à l'Érythrée et à la Somalie, elles sont pour ainsi dire les avant-postes de l'Éthiopie. C'est en Éthiopie, à défaut d'autre terre accessible en Afrique,

(1) Cf. en particulier l'enquête excellente de Mlle Marguerite Verdat dans *la Croix* de Paris (août-septembre 1934) sur « Une colonie dynamique : La Tripolitaine telle que je l'ai vue », et les articles récents de M. Louis Bertrand dans la *Revue des Deux Mondes* sur le même sujet.

que l'Italie fasciste entend maintenant réaliser ses plans de mise en valeur de l'Afrique.

L'intense mouvement colonial développé en Italie avec l'*Institut colonial fasciste*, les 41 journaux et revues coloniaux en Italie et dans ses colonies, par exemple, le journal de propagande : *Azione Coloniale*, les manifestations nombreuses : congrès, expositions, publications (1), tourisme — publications et manifestations souvent dirigées contre les domaines coloniaux de l'Angleterre et de la France — montrent avec évidence que l'Italie ne peut se satisfaire du *statu quo* : il faut aller de l'avant ; c'est une nécessité pour la politique de prestige du fascisme, c'en est une aussi pour son expansion économique. Une jolie brochure de propagande, illustrée en couleurs, publiée pour les enfants par l'Institut colonial fasciste de Rome en 1931, se termine ainsi : « De la Tripolitaine à l'extrémité de la Somalie sur l'Océan Indien, partout où flotte, comme sur la mer, le drapeau italien, vous, enfants d'Italie, pensez au vaste champ ouvert dans les colonies à vos études et à votre énergie, forgez les armes pour la grandeur de notre pays, suivez l'ordre du *Duce* : en Afrique il y a de la place et probablement de la gloire pour tous (2). »

(1) La *Confederazione nazionale professianisti e artisti* (5, via Toscana, Rome) a publié en 1934 une Bibliographie des livres coloniaux publiés pendant les dix premières années du fascisme : *Bibliografia del Fascismo. Libri coloniali*, 150 pages, 15 lires. Cette Bibliographie comprend environ 2500 titres d'ouvrages ou d'articles sur les colonies italiennes et sur les questions coloniales en général. — Nous signalerons surtout un important ouvrage d'ensemble sur l'histoire et la politique coloniales de l'Italie et sur la situation actuelle des colonies italiennes : *L'Italia musulmana*, par Robert Cantalupo, 3ᵉ édition, 1932, 298 p. avec 35 dessins et 6 cartes en couleurs hors texte, 24 lires. Édité par la *Casa edititrice Italia d'Oltremare* à Rome.

(2) *Le colonie italiane*. Libro per i ragazzi, 37 p., 3 lires.

La mise en valeur de l'Afrique

L'idée de la mise en valeur de l'Afrique n'est sans doute pas exclusivement italienne ; elle n'est au fond que la résultante de l'immense effort colonial entrepris en Afrique depuis soixante ans ; maintenant que l'occupation est achevée et que l'administration est organisée, on peut songer à l'équipement économique et industriel.

C'est probablement en France que cette idée a reçu sa première expression, et la plus complète : dès 1913, au Maroc, Lyautey préconisait « la mise en valeur du globe » et voulait donner, par son action au Maroc, un exemple convaincant des possibilités économiques des pays neufs. En 1919, M. Albert Sarraut, qui remplit les hautes fonctions de gouverneur général de l'Indochine et de Ministre des Colonies, publie son fameux gros ouvrage : *La mise en valeur des colonies françaises,* dont se sont inspirés la plupart des projets de grands travaux dans les colonies et où une large part est faite à l'Afrique. A plusieurs reprises, M. Joseph Caillaux insiste sur la nécessité d'une collaboration internationale pour la mise en valeur de l'Afrique : le 6 décembre 1931, dans un discours sur « l'Europe en désagrégation », il s'exprimait ainsi :

Ballottée entre les deux grandes agglomérations [Russie et Orient] dont elle redoute non sans raison les envahissements économiques, voire les envahissements militaires, l'Europe vacille. Elle sent qu'elle ne peut se sauver, sauver sa civilisation qui, elle, a une âme, qu'*en s'unissant pour organiser en commun une production adaptée aux possibilités d'une consommation qu'elle a la latitude d'élargir* PAR LA MISE EN VALEUR DU VASTE CONTINENT NOIR QUE LA NATURE A PLACÉ DANS SA DÉPENDANCE.

A Vienne, en octobre 1932, M. Joseph Caillaux revient sur cette idée : « Organiser une mise en œuvre des res-

sources du continent noir. » C'était l'époque alors où florissaient les organisations internationales : Briand développait son projet d'union européenne, M. le Trocquer travaille à réaliser une union douanière européenne, M. Koudenhove-Kalergi rêve d'une Paneurope, la Commission d'études pour l'union européenne, créée au sein de la Société des Nations, étudie un plan quinquennal de travaux publics internationaux en faveur des pays agricoles défavorisés de l'Europe orientale (plan Delaisi). Cette collaboration internationale pouvait être utilisée pour la mise en valeur de l'Afrique, ce qui aurait le double avantage de donner une orientation commune aux efforts d'expansion des grandes puissances et de donner satisfaction à leurs aspirations. Tel est le sens de nombreuses déclarations officielles ou privées d'hommes d'État : voici encore ce que disait à la tribune de la Conférence du désarmement en mars 1933 M. Albert Sarraut, représentant de la France :

> Envisageant les événements, non point seulement dans le moment présent, ce qui n'est pas la meilleure manière de faire des prévisions heureuses et fécondes, la France envisage les jours prochains où il sera possible que certaines nations européennes qui n'ont pas de colonies [cela visait surtout l'Allemagne] puissent collaborer à la tâche des nations colonisatrices pour la réalisation d'une grande œuvre : la mise en valeur d'immenses continents comme l'Afrique qui sont assez vastes pour associer le labeur solidaire de tous les peuples européens (1).

Les hommes d'État ne pouvaient qu'exprimer des idées générales, un tel plan étant lié à d'importants problèmes politiques et économiques. Pourtant on se souvient com-

(1) Cf. aussi les discours de M. Albert Sarraut au Sénat le 5 mai 1933 (discussion du budget des colonies) et au Syndicat de la Presse coloniale en mars 1933 (*Dépêche coloniale* du 31 mars 1933).

bien fortement, au cours de l'Exposition coloniale, le Maréchal Lyautey avait maintes fois insisté pour une collaboration, qui n'était d'ailleurs pas limitée à l'Afrique, de toutes les puissances coloniales. Les personnes privées peuvent être plus hardies et plus précises : en 1919, M. Boisse de Black publie *L'heure de l'Afrique,* un plan qui complète celui de M. Albert Sarraut ; en 1931, M. Georges Valois envisage *L'Afrique, chantier de l'Europe* (Cahiers bleus, Librairie Valois). En 1932, M. E.-L. Guernier, dont le frère était alors ministre des Travaux publics, publie un important ouvrage, très bien documenté : *L'Afrique, champ d'expansion de l'Europe* (Paris, librairie Armand Colin) : il y souhaite la fondation d'une Conférence Européenne des intérêts africains ou Conférence Eurafricaine dont le « Grand Conseil (serait) composé exclusivement des représentants des puissances tutélaires, assistés des gouverneurs africains et des délégués des territoires indépendants ». Des initiatives privées se font jour soit sur le plan national soit sur le plan international : par exemple *l'Afrique de demain*, « pour la mise en valeur de l'Afrique par les jeunes générations », dit le sous-titre, ou encore ces *États-Généraux d'Empire*, fondés par les États-Généraux de la jeunesse.

Ainsi, de plus en plus, dans certains milieux, sont agités des idées et des plans pour l'équipement économique de l'Afrique, pour le développement du « colonat » blanc en Afrique : programme intéressant certes, surtout si, envisagé au point de vue international, il permet à certaines nations de réaliser pacifiquement leurs besoins d'expansion ; mais on peut regretter que ces plans ne sont d'ordinaire élaborés qu'en fonction des intérêts européens, pour établir en Afrique d'immenses marchés qui seront des débouchés pour le commerce européen ou pour absorber le surplus de population ou les excédents de

travailleurs de certains pays (1), sans prendre garde au bien réel des populations indigènes (2).

L'interprétation italienne de la mise en valeur de l'Afrique

Tous ces faits ne nous écartent nullement, bien au contraire, de l'attitude italienne envers l'Éthiopie : car la mise en valeur de ce pays, et donc la contribution à la mise en valeur de l'Afrique et au bien commun international, est précisément un des principaux arguments de l'Italie dans le conflit actuel. On trouvera dans les citations que nous avons faites plus haut de quelques déclarations de M. Mussolini l'expression de cette volonté de participer au développement de l'Afrique. Un ouvrage publié en 1933 par une revue fasciste : *Antieuropa*, et qui semble bien exprimer la doctrine coloniale officielle du fascisme, nous renseignera mieux encore : cet ouvrage collectif comprend, après une étude de l'œuvre italienne en Tripolitaine, en Erythrée et en Somalie, une série d'articles sur les destinées politiques et économiques de l'Afrique. La thèse essentielle en est qu'il est impossible d'observer le *statu quo* : il est indispensable d'opérer, au

(1) En Belgique comme en France, certains voient dans la colonisation blanche en Afrique un remède au chômage! On sait qu'une caravane de chômeurs belges est partie au Congo belge et il paraît qu'elle serait suivie d'autres. En France, le Ministère des Colonies a tout récemment institué un Comité pour étudier cette question en même temps que celle du paysannat indigène.

(2) *Bibliographie*. Outre l'ouvrage essentiel de M. E.-L. Guernier déjà cité, cf. *Les plans de mise en valeur de l'Afrique*, par Gaston Bouthoul (*Revue d'Afrique*, août-septembre 1933), *L'appel de l'Afrique française* (numéro spécial du *Sud-Ouest économique*, Bordeaux, mai 1933), le numéro spécial de *Notre Temps* sur l'Empire français, 27 août 1933, *Un remède à la crise actuelle*, par Jacques Arvet (Paris, Librairie d'éducation nationale, 1934), *Périple noir*, par Jean Paillard (Paris. Les Éditions françaises, 1935), sur la mise en valeur de la région du Niger.

profit de l'Italie en particulier, la révision des possessions coloniales actuelles. L'Italie sent qu'elle a une grande tâche à accomplir. Voici quelques extraits intéressants :

L'Europe, qui devra être fasciste ou fascistisée, a le devoir de concentrer toute son attention sur le problème de la suprématie blanche en Afrique. Le Continent Noir peut et doit être, dans un avenir prochain, l'exutoire, le débouché, le salut des peuples européens (p. 89)... La Rome fasciste déclare, aujourd'hui plus haut et plus fort que jamais, que son peuple, à cause du manque de matières premières, à cause de sa surpopulation, à cause du manque d'espaces libres pour l'aventure et le risque chers à l'ardeur de sa jeunesse, est aiguillonné par une urgente nécessité coloniale et animé de la volonté résolue de la satisfaire. Et elle se promet à elle-même que l'apparition de l'Empire colonial italien dans le cercle des grandes puissances d'outremer signifiera le début d'une nouvelle époque dans l'histoire coloniale de la race blanche, parce qu'elle enseignera et démontrera que l'argent, la puissance navale et militaire, ne sont pas des droits adéquats ni des moyens efficaces ni des armes suffisantes pour la création d'un puissant système de relations entre la mère patrie et les terres lointaines, mais que vaut et compte davantage la masse jeune et cohérente, disposée à émigrer sur place, pour commencer une œuvre de construction durable, faite surtout en collaboration et en communauté avec l'élément indigène (p. 95).

L'esprit de cette intervention italienne en Afrique sera profondément imprégné des principes fascistes ; en particulier l'Italie fasciste rejette résolument « l'utopie de l'égalité des races et des peuples » :

Notre conception du gouvernement des peuples de couleur est nettement anti-européenne, parce que nécessairement antidémocratique et antisocialiste; elle est purement et résolument fasciste, parce qu'elle s'inspire de l'idée de hiérarchie et des valeurs morales, parce qu'elle est une conception de discipline et de dépendance, parce qu'elle est une conception de collaboration de tous les hommes en un tout organique... (p. 122).

Les revendications coloniales de l'Afrique étaient ainsi formulées : « révision des mandats ; compensation pour

les promesses qui n'ont jamais été réalisées ; attribution des droits relatifs aux territoires qui nous appartiennent en vertu d'une conquête ; reconnaissance d'une priorité dans les initiatives économiques dans les territoires qui ne demandent qu'à être mis en valeur » (p. 113) (1).

En résumé l'Italie revendiquait des accroissements territoriaux en Afrique et une étroite collaboration à tout programme de mise en valeur de l'Afrique. M. Mussolini, dans son travail diplomatique de ces dernières années, s'est efforcé d'obtenir satisfaction : dans l'esprit de son instigateur, le Pacte à quatre, entre l'Italie, la France, l'Angleterre et l'Allemagne, devait établir la paix en Europe pour permettre une commune action en Afrique, comme aussi une résistance commune au péril jaune (v. plus haut). Les accords de Rome de janvier 1935, entre l'Italie et la France, s'ils ne stipulent que d'assez maigres cessions territoriales, comportent des dispositions, rédigées d'ailleurs d'une façon très vague et qui ont passé à peu près inaperçues en dehors de certains milieux coloniaux :

Dans l'esprit général de collaboration amicale qui les a amenés à régler définitivement toutes les questions pendantes entre eux au sujet de leurs possessions africaines, et dont continueront à s'inspirer leurs rapports dans ce domaine, les deux gouvernements se sont mis d'accord pour développer les relations économiques de leur territoire métropolitain avec leurs colonies d'Afrique et les pays avoisinants.

Ils ont prévu les dispositions à prendre pour aménager les meilleures conditions de cette collaboration, entre autres par l'élargissement de la participation italienne dans le chemin de fer franco-éthiopien.

(1) *Africa. Espansionismo fascista e revisionismo*, publié d'abord comme numéro spécial de la revue *Antieuropa* en 1933, édité ensuite en volume, avec des études complémentaires, en 1934, par les Éditions *Nuova Europa*. Rome, 172 pages et 12 cartes hors-texte, 10 lires.

Considérant qu'un complet ajustement de leurs intérêts en Afrique, si utile qu'il fût en lui-même, faciliterait en outre considérablement leur collaboration de la politique générale, les deux gouvernements ont tenu à assurer dès maintenant, dans un esprit de solidarité internationale, une communauté de vues propre à faciliter le règlement des problèmes dont la solution importe à la consolidation de la paix (Communiqué officiel français du 9 janvier 1935).

Presque en même temps — coïncidence peu remarquée — se produisait l'affaire éthiopienne. Les accords de Rome comportent-ils donc des clauses secrètes et les phrases alambiquées que nous venons de citer recouvrent-elles des réalités autrement précises?

Le conflit Italo-Éthiopien

Par tout ce qui précède, nous avons voulu marquer que, contrairement à ce que disent la plupart des journaux parisiens, le conflit italo-éthiopien n'était pas un simple différend local qui se traduirait par une expédition coloniale et le protectorat italien sur l'Éthiopie. C'est toute la politique et aussi la doctrine et la mystique du fascisme italien qui sont en jeu. Non pas peut-être de l'Italie tout court, nous avons précisé à dessein, bien que, comme nous l'avons rappelé, M. Mussolini reprenne la politique de Crispi. Dans une déclaration au *Manchester Guardian*, le comte Sforza, ancien ministre des Affaires étrangères d'Italie d'avant le fascisme, protestait contre certaine campagne britannique accusant l'impérialisme de l'Italie, et affirmait que « la politique tapageuse et étroite du gouvernement fasciste est l'antithèse même des meilleures traditions du pays de Mazzini et de Cavour ».

Nous essaierons de présenter quelques réflexions sur le sens et la portée du conflit italo-éthopien, sans éprouver, comme ont fait certains qui se manifestaient davantage anti-fascistes que pacifistes ou pro-éthiopiens, aucune acrimonie contre l'Italie, sans intention polémique : certes la partialité, la platitude ou la vénalité de trop de journaux (1) soulèvent le cœur et l'on pourrait être tenté de discuter point par point : ce serait peine perdue car, comme l'a dit le porte-parole de l'Éthiopie au Conseil de la Société des Nations : Quand on veut noyer son chien, on le déclare enragé. Tel était le but d'une certaine campagne de presse française suivant passionnément les mots d'ordre de la propagande fasciste.

Bref aperçu historique des relations italo-éthiopiennes

Nous avons déjà noté que ce fut à l'instigation de l'Angleterre — désireuse de contrecarrer l'influence française en Éthiopie — que l'Italie, en 1885, occupa le port de Massaouah en Érythrée et s'efforça de pénétrer en Éthiopie. Les Italiens furent battus à Dogali en 1887, et le traité de paix d'Ouschalé fut signé en 1889 ; ce traité, confirmé par un accord anglo-italien du 26 mars 1891, tendait à placer l'Éthiopie sous le protectorat italien. Mais il fut bientôt dénoncé par le Négus Ménélik, qui prétendit qu'il avait été dupé, la version italienne du traité stipulant des conditions de protectorat que ne comportait pas la version éthiopienne en langue amharique. L'Italie de Crispi voulut aller jusqu'au bout de sa politique et se créer un grand empire africain : ce fut alors la guerre

(1) Cf. par ex. les articles de M. Léon Bailby et de M. André Suarès dans *Le Jour*, de M. Clément Vautel dans *Le Journal* (voir en particulier *Le Journal* du 21 septembre 1935), et de MM. Elie Bois et Pierre Dupuis dans *Le Petit Parisien* des 15 et 16 août 1935.

(1896) qui se termina par la retentissante défaite italienne à Adoua (12.000 morts et 7000 prisonniers) (1).

La bataille d'Adoua, que l'on peut comparer, toutes proportions gardées, à la prise de Port-Arthur par les Japonais, les deux événements marquant la défaite de deux grandes puissances occidentales, marqua pour trente ans le recul italien en Afrique orientale. A la fin de cette guerre, le Pape Léon XIII était intervenu auprès de Ménélik pour faire appel à ses sentiments de charité chrétienne et libérer les prisonniers italiens. La paix fut signée, « au nom de la Très Sainte Trinité », et l'Italie reconnaissait l'indépendance absolue de l'Éthiopie.

En 1906, l'Angleterre, la France et l'Italie signèrent un accord qui, tout en partageant l'Éthiopie en *zones d'influence*, garantissait à nouveau le *statu quo* territorial et politique. En 1908 intervint un nouveau traité qui délimitait provisoirement la frontière entre la Somalie italienne et l'Éthiopie, et dont l'article 4 reconnaissait à l'Éthiopie la possession de l'Ogaden où se trouve Oual-Oual.

Les années suivantes semblent marquer un rapprochement entre l'Éthiopie et l'Italie : pendant la grande guerre, malgré les sollicitations germano-turques qui provoquèrent des soulèvements locaux en Érythrée, l'Éthiopie ne fit aucune tentative contre les colonies italien-

(1) L'historien italien Guglielmo Ferrero a raconté tout récemment un souvenir utile à rappeler à ceux qui considèrent les Éthiopiens comme barbares : un des généraux italiens faits prisonniers à Adoua, Albertone, fut amené après la bataille dans la tente de l'empereur. « L'empereur et les grands *ras* restaient immobiles comme des statues, sans dire un mot... A la fin, la tête impériale se lève... L'empereur laisse tomber avec un air triste et solennel quelques mots que l'interprète traduit : « M'attaquer le dimanche! Et vous prétendez être des chrétiens! » [Les Italiens avaient attaqué à Adoua un dimanche, jour où la loi religieuse éthiopienne défendait de verser le sang.] Le général Albertone, ajoute M. Ferrero, m'a raconté n'avoir jamais été, dans sa vie, aussi embarrassé. »

nes, et en 1916 l'Empereur Lij Yassou, qui s'était fait musulman et pouvait être suspect, fut renversé par un coup d'État. En 1923, le comte Bonin-Longare, délégué de l'Italie à la Société des Nations, ancien ambassadeur d'Italie à Paris, prononçait un discours très chaleureux en faveur de l'admission de l'Éthiopie dans la Société des Nations : l'intervention de l'Italie et celle de la France, représentée par M. de Jouvenel, l'emportèrent sur l'avis défavorable de l'Angleterre, représentée par M. Wood (devenu ensuite lord Irvin, vice-roi de l'Inde et aujourd'hui ministre des colonies). On trouvera dans le *Bulletin Univers* (11, rue des Frères-Vaillant, Lille, numéro spécial d'août 1935 sur le conflit italo-éthiopien) (1) le texte des discours des représentants de l'Italie et de la France à la VIe Commission de l'Assemblée de la Société des Nations, le 20 septembre 1923 (2).

Les relations sont même si bonnes entre les deux pays qu'après un nouvel accord anglo-italien en 1925, concernant la construction par l'Angleterre du barrage du lac Tana et la construction de voies ferrées ou de routes par l'Italie (3), un Traité d'amitié, de conciliation et d'arbitrage est signé — pour une durée de vingt ans, fait exceptionnel, a dit M. Mussolini lui-même. Des livres qui reflètent exactement la pensée coloniale fasciste : *L'Italia musulmana*, de Roberto Cantalupo (Rome, 1932), et *Africa*,

(1) Envoi franco contre la somme de 3 fr. (3 fr. 50 pour l'étranger) par timbres-poste ou chèque postal : *Univers* Lille 439-38.

(2) Plusieurs journaux ont prétendu que l'Italie s'opposa alors à l'admission de l'Éthiopie; *Gringoire* du 20 septembre 1935 affirme même que l'Éthiopie fut admise pour « faire une niche à Mussolini » : c'est exactement le contraire de la vérité, et d'ailleurs les journaux italiens ne nient nullement le fait mais soutiennent que les conditions sont changées.

(3) Il faut remarquer que, pas plus que le Traité franco-italien de 1906, l'Accord anglo-italien de 1925 ne fut reconnu par l'Ethiopie qui protesta même officiellement auprès de la Société des Nations contre cette atteinte à sa souveraineté.

espansionismo fascista e revisionismo (Rome, 1934), manifestent la joie de l'Italie à l'occasion de ce Traité et les grandes espérances de collaboration avec le Négus Haïlé Sélassié que l'on qualifie d'homme de génie, résolu à moderniser son pays.

Que s'est-il donc passé entre 1928 et 1935 pour que nous en soyons arrivés à l'inquiétante situation actuelle? L'Italie prétend que l'Éthiopie a refusé toutes ses offres de collaboration loyale et qu'elle oppose une résistance opiniâtre à toutes les manifestations de la bonne volonté italienne. Elle accuse aussi l'Éthiopie de demeurer un état primitif et sauvage, incapable de se civiliser seul : il lui faut donc le concours et la domination d'une grande puissance européenne. Ces griefs ne paraissent pas réellement fondés : certes le Négus s'est dérobé à toute emprise exclusive d'une grande puissance qui se serait traduite par l'asservissement de son pays. Mais il ne paraît pas avoir écarté les propositions de collaboration désintéressée pour le progrès et la modernisation de son pays : dans de nombreuses déclarations récentes, il a répété son désir de donner à l'Italie toutes les satisfactions légitimes, pourvu qu'elles soient compatibles avec le respect de l'indépendance éthiopienne; son acceptation des propositions du Comité des Cinq, pourtant déjà rigoureuses, est aussi un fait concluant.

Certains insinuent que l'Angleterre a constamment intrigué pour empêcher un accord réel entre l'Italie et l'Éthiopie et que l'actuelle affaire d'Éthiopie ressemble étrangement à l'affaire de Fachoda, l'Angleterre ne tolérant pas plus maintenant un grand empire colonial italien auprès de l'Égypte et sur la route de l'Inde, qu'elle ne toléra alors un empire colonial français s'étendant de ce côté. Nous ne savons ce qui en est exactement de ces on dit. D'ailleurs la position de l'Angleterre est trop

intéressée, soit par les nécessités générales de son empire colonial, soit par certains avantages économiques (plantations de coton au Soudan qui ont besoin de l'eau du Nil, concessions pétrolifères en Éthiopie), pour qu'on ne constate pas son action prédominante en Afrique orientale (1). Mais son intervention, même réelle, ne suffit pas à expliquer le revirement italien.

Les revendications de l'Italie, en effet, ramenées à une juste limite, peuvent être satisfaites pacifiquement, et l'Angleterre s'est déclaré prête à les favoriser, au cours des conversations tripartites de Paris le 16 août 1935.

Plutôt que par les motifs ou les prétextes qui sont mis en avant : résistance du gouvernement éthiopien aux efforts de collaboration de l'Italie, incidents militaires d'Oual-Oual et ceux qui les ont suivis, maintien de l'esclavage en Éthiopie, hostilité de l'Angleterre à l'expansion italienne (cette hostilité, d'ailleurs indubitable, n'est qu'une conséquence de l'impérialisme fasciste), l'attitude présente du gouvernement italien nous semble s'expliquer par les raisons que nous avons exposées au début de cette étude : souvenirs prestigieux du passé ou espérances prometteuses d'un avenir magnifique, dynamisme du fascisme qui doit, sous peine de déchoir, aller toujours de l'avant vers de nouveaux triomphes, nécessité de trouver un dérivatif aux difficultés intérieures du régime.

(1) L'existence des formidables intérêts britanniques en jeu n'empêche nullement, croyons-nous, qu'il y ait aussi, quoi qu'on en ait dit, un véritable idéalisme dans l'intervention de l'Angleterre en faveur de la paix et du respect des obligations internationales. L'hésitation de l'Angleterre à s'engager dans la voie des sanctions, la pression de l'opinion publique malgré l'hostilité de la presse conservatrice et même de certains chefs travaillistes, les résultats du *Peace Ballot* sont des faits qu'il ne faut pas négliger. Mais il faut reconnaître aussi qu'il est difficile par exemple de discerner la part de sincérité ou d'hypocrisie qu'il y a dans l'intervention, en faveur de l'Ethiopie, du représentant de l'Union sud-africaine, alors que dans ce pays les Noirs sont soumis à un régime humiliant.

L'EXPÉDITION ITALIENNE EN ÉTHIOPIE SERAIT-ELLE UNE CROISADE POUR LA CIVILISATION ?

Il faut pourtant insister sur l'argument qui a été le plus fortement présenté par la propagande italienne et qui a davantage impressionné l'opinion publique : l'Éthiopie est un pays barbare, qui se trouve encore dans un état primitif, où règnent l'esclavage et des mœurs brutales. C'est là, on le sait, le principal sujet du mémorandum présenté par l'Italie au début de septembre au Conseil de la Société des Nations.

Cette question mérite un double examen : les faits allégués sont-ils réels? seraient-ils vrais, justifieraient-ils dans ce cas concret une guerre?

Un fait surprend d'abord : c'est que l'Italie ait attendu l'incident d'Oual-Oual en décembre 1934 pour découvrir soudain que l'état barbare de l'Éthiopie exigeait une réforme radicale et que l'Italie était prédestinée pour remplir cette mission de civilisation, en assumant elle-même le gouvernement de ce pays. Pourtant, en 1923, le représentant de l'Italie à la Société des Nations, le comte Bonin-Longare, ne déclarait-il pas :

> La demande (d'admission dans la Société des Nations) de l'Éthiopie est un hommage rendu à la Société des Nations. Cet hommage a d'autant plus de prix qu'il vient d'une nation lointaine qui s'est tenue jusqu'ici en marge des mouvements internationaux mais qui, par l'admirable fermeté dont elle a su préserver à travers les âges sa foi religieuse et son caractère national, a conquis des titres de noblesse auxquels il convient de rendre ici la justice qui leur est due... Le Gouvernement éthiopien appréciera, sans aucun doute, l'aide que peut lui fournir la Société des Nations dans la lutte contre l'esclavage et se préparera de plus en plus à devenir, au centre de l'Afrique, un pionnier actif et efficace de civilisation.

Ce discours (20 septembre 1923) ne suivait que de douze jours une lettre du ministre italien Salandra, qui dénonçait à la Société des Nations certains cas d'esclavage en Éthiopie.

Mieux encore, le 6 juin 1925, la Société antiesclavagiste d'Italie proclamait l'Impératrice Zoditou et le Ras Tafari (le Négus actuel) membres d'honneur de la Société, pour les remercier de la promulgation d'un Édit contre l'esclavage. En mars 1927, *Antischiavismo*, bulletin de cette Société, reproduisait une étude de Mgr Barlassina, Préfet apostolique (italien) de Kaffa en Éthiopie, et frère du Patriarche latin de Jérusalem (1). On y lit ces remarques :

Le Régent actuel (le Ras Tafari devenu Empereur l'année suivante) a fait et fait tout son possible pour le triomphe de la règle la plus sainte du christianisme : l'abolition complète, quoique graduelle, de l'esclavage dans toutes les provinces de son vaste Empire. Un édit a été publié suivant lequel tous les hommes pris et retenus en esclavage doivent être remis en liberté, et la sanction de cette loi est des plus rigoureuses, car quiconque se rendra coupable d'asservir ses semblables sera passible de la peine de mort. Et la loi n'est pas lettre morte ainsi que le prouve le fait que plusieurs négriers ont déjà été pendus sur la place publique d'Addis-Abeba et laissés là pendant plusieurs jours comme avertissement sévère pour ceux qui auraient de mauvaises intentions, ainsi qu'on le fait pour les plus graves infractions à la loi abyssine.

Il faut donc laisser le temps au lent travail de la transformation. Il est vrai qu'il reste beaucoup à faire, beaucoup à corriger, beaucoup plus peut-être encore à commencer, mais la bonne volonté du Régent actuel, avec l'aide cordiale, efficace de nos missions pour qui le Ras Tafari fait preuve d'une déférence louable, l'Éthiopie devra vite atteindre un haut degré de civilisation; et ce sera alors, mais alors seulement, que la lutte engagée avec tant de vigueur par

(1) Mgr Barlassina, de l'Institut des Missionnaires de la Consolata de Turin, a établi dans la Préfecture de Kaffa quatre « villages de liberté » pour les esclaves affranchis. Le texte de Mgr Barlassina est cité d'après *La Voix de l'Éthiopie* (2, rue des Halles, Paris), septembre 1935, p. 56.

Son Altesse Impériale et Royale, d'accord et en coopération avec nos Missions, sera couronnée du succès souhaité.

Enfin les deux ouvrages italiens dont nous avons déjà parlé : *L'Italia musulmana* et *Africa*, s'accordent tous deux, bien que le souvenir d'Adoua aurait pu expliquer dans ces œuvres fascistes un certain ressentiment, à manifester une réelle sympathie pour l'Éthiopie et pour l'action de son Souverain : ils reconnaissent certes la nécessité de transformations mais font confiance pour cela au Négus. *Africa* remarque justement que l'évolution de l'Éthiopie se fera surtout sous l'influence des jeunes générations et souhaite qu'un grand nombre de jeunes Éthiopiens soient envoyés dans les écoles et Universités italiennes, ce qui sera le plus efficace instrument d'influence pour l'Italie.

Y a-t-il donc eu quelque changement subit dans les dispositions du Négus ? Une communication de l'Éthiopie à la Société des Nations, en date du 10 août 1934, se termine ainsi :

Le gouvernement de S. M. l'Empereur Haïlé Sélassié Ier voue toute sa sollicitude à la répression de l'esclavage en application des lois promulguées en 1924 et en 1931 et l'ouverture de plusieurs pistes pour automobiles pendant ces dernières années dans les diverses directions en partant de la capitale, de même que l'établissement dans de nombreuses provinces de troupes du gouvernement central, instruites selon les principes de la science militaire moderne, auront certainement pour résultat de rendre plus aisée la répression de la traite et de faciliter l'application générale et rigoureuse de la législation impériale pour la libération des esclaves.

Dans le Rapport de la Commission consultative d'experts de la Société des Nations sur l'esclavage, rédigé à la suite de sa deuxième session (avril 1935), nous lisons :

La Commission souligne l'intérêt pour le gouvernement éthiopien de tenir la Société des Nations au courant de toutes les mesures qu'il prend et des obstacles qu'il rencontre dans la lutte entreprise

contre l'esclavage. Les renseignements qu'il voudrait bien donner sur ce point, spécialement en ce qui concerne les efforts déployés par lui pour mettre fin à la traite des esclaves, seraient de nature à renforcer la sympathie que tous les peuples d'idées modernes éprouvent pour ses intentions, et à lui procurer l'appui le plus complet pour le succès de ses efforts (p. 14).

Personne ne nie l'existence de l'esclavage en Éthiopie (bien que plusieurs auteurs disent qu'il s'agit de servage domestique et non d'esclavage, mais la distinction est subtile) et la nécessité de réformes. Lady Simon, femme de l'ancien Secrétaire d'État du Foreign Office, se montre très sévère et rappelle qu'un document officiel du Foreign Office a qualifié d'*enfer* la vie des esclaves en Éthiopie. Elle fait à propos des réformes souhaitables quelques remarques importantes :

Ce n'est qu'avec l'appui des nations étrangères (1) que l'Abyssinie pourra se dégager de la tunique de Nessus de l'esclavage qui la consume... Cette coopération devra ne poursuivre aucun avantage personnel, être désintéressée, généreuse, avoir pour but l'organisation d'une libre nation éthiopienne... Tous ceux qui ont à cœur la cause de la liberté humaine, celle du progrès social, ne peuvent admettre que, sous prétexte d'intervenir dans la question de l'esclavage, on ne cherche qu'à satisfaire des appétits particuliers (*Esclavage*, Paris, Librairie Gallimard, 1930 [l'original anglais a paru en 1929], p. 24 et 47).

Ces dernières phrases rappellent utilement que le droit d'intervention, pour remédier au fléau de l'esclavage, doit se concilier avec le respect de l'indépendance nationale.

(1) Dans *Paris-Soir* du 6 septembre 1935, M. Louis Gillet publie une correspondance de Londres qui s'intitule : « La pièce essentielle du dossier italien contre l'Ethiopie est un document anglais » ; on lit dans cet article : « Lady Simon elle-même écrivait que jamais l'Abyssinie n'arriverait à se guérir toute seule, sans le secours d'une grande puissance. » Or, comme on vient de le voir, Lady Simon écrit : « sans l'appui des nations étrangères ». La différence est importante car elle est un des points essentiels du débat actuel : l'Italie peut elle « civiliser » l'Éthiopie par une action unilatérale et imposée par la force ou n'est-il pas préférable — et plus juste — de confier cette action civilisatrice à la communauté des puissances?

Dans un article des *Études* (5 septembre 1935), le R. P. Yves de la Brière rappelle un texte important du théologien et juriste Tapparelli d'Azeglio : les enseignements du juriste italien du XIXe siècle concordent avec ceux du dominicain espagnol du XVIe siècle, François de Vittoria :

Contre les hypocrisies conquérantes, écrit le R. P. de la Brière, qui, hors des titres légitimes, dissimulent leurs ambitions dominatrices sous le prétexte commode d'une meilleure éducation sociale des peuples indigènes, Taparelli d'Azeglio fait entendre, au nom de la théologie, des paroles vengeresses. Citons quelques-unes des paroles les plus dignes de mémoire, en ce sens, du grand sociologue chrétien qui fait tant d'honneur à l'Italie et dont celle-ci ne voudra pas oublier les hautes leçons :

« Nous ne savons vraiment où se délivrent les brevets de capacité et les actes de naissance qui assurent ici la prépondérance. Nous sommes tenté de croire qu'on se les peut procurer aux mêmes lieux où les grands hommes vont recevoir, avec la mission d'éclairer les peuples, le droit de s'en faire écouter comme des envoyés du ciel.

« Nous pouvons également révoquer en doute la prétendue supériorité des nations civilisées à l'égard des nations barbares, et nous ne savons de quel droit on s'arroge une autorité infaillible, qui exige de leur part une soumission obligatoire. A notre avis, personne ne peut avoir une supériorité *de droit* sur des nations libres et indépendantes. Sans doute, on peut leur être supérieur *de fait* en talents politiques, en puissance, en civilisation. On devra, par le devoir de la bienveillance internationale, communiquer ces biens aux peuples qui nous les demandent. Mais jamais nous n'aurons le droit de les leur imposer, de les contraindre à les accepter. On serait en droit de dire, pour des raisons équivalentes, que, parmi les individus, les plus capables pourront communiquer de force aux ignorants les sciences et les arts qu'ils ignorent.

« Mais c'est là faire de la morale *selon les circonstances*, afin de pouvoir, au besoin, légitimer et encourager tous les envahissements d'une nation, en la décorant du titre fastueux de « peuple régénérateur ». Il y aurait de l'outrecuidance, pour une nation, à se croire ainsi supérieure à toute autre et à s'attribuer exclusivement la mission de mener à la baguette tous les peuples enfants. » (*Essai théorique de droit naturel basé sur les faits*, l. VI, ch. VI, section 2. Traduction française, Paris, Casterman, 1883, t. II, p. 67.)

Conclusion
Aspirations légitimes de l'Italie et modernisation de l'Éthiopie

Tout esprit réfléchi et modéré doit, nous semble-t-il, tirer des événements actuels quelques conclusions :

1° L'Italie semble bien avoir droit à certaines satisfactions légitimes : sa surpopulation, les besoins de son expansion commerciale, les promesses qui lui avaient été faites en 1915 lors du Pacte de Londres, sont des faits qu'il faut prendre en considération. Mais ces satisfactions doivent-elles être des cessions territoriales? Faut-il donc provoquer une révision générale de la carte des possessions coloniales en Afrique, comme le réclament les fascistes et comme le suggérait même récemment, avec d'autres Anglais, S. Exc. Mgr Hinsley, archevêque de Westminster? (1) La réponse à une telle question est extrêmement délicate, car il faudrait envisager des remaniements non seulement en Afrique mais aussi dans d'autres continents, et il faudrait contenter, outre l'Italie, l'Allemagne, la Pologne et le Japon dont les revendications ne sont pas moins pressantes. D'autre part, certaines puissances coloniales, comme la Belgique et le Portugal, qui se sentent déjà menacés par ces vastes remaniements, protestent vigoureusement à l'avance contre toute atteinte à leurs droits.

2° Il y a incontestablement des réformes nécessaires

(1) Cf. les articles de Lord Lugard, ancien gouverneur de la Nigéria, dans le *Times* des 19 et 20 septembre 1935, et l'article du professeur allemand Noack dans le *Spectator* (Londres, 13 septembre 1935), traduits en français dans le *Journal des Nations* (Genève) du 1er octobre 1935. Cf. aussi le Dossier publié dans la *Documentation catholique* du 14 septembre 1935.

en Éthiopie : suppression immédiate de la traite et abolition progressive de l'esclavage ; renforcement de l'autorité du Négus sur toutes les provinces ; construction de routes et de voies ferrées ; développement de l'hygiène, de l'instruction publique ; abolition de certaines coutumes ancestrales, etc. Toutes ces réformes peuvent être opérées par le gouvernement éthiopien avec l'assistance de la Société des Nations, comme cela s'est déjà produit, dans d'autres circonstances, pour l'Autriche, la Bulgarie et le Portugal (programmes de réorganisation financière sous le contrôle de la S.D.N., exécutés ou seulement élaborés), pour la Chine (collaboration technique de la S.D.N. — envoi d'une Mission d'éducateurs, — d'experts pour le développement de l'hygiène, etc.), pour le Libéria (projet d'une réforme complète du pays). C'est dans ce sens que le Comité des Cinq a élaboré ses propositions (en voir le texte dans *Le Temps* du 25 septembre 1935). Il serait aussi à souhaiter d'une façon générale que fussent repris les projets de collaboration internationale pour la mise en valeur de l'Afrique, projets que le brusque réveil des nationalismes politiques et économiques depuis 1932 semble avoir fait abandonner. Mais ces projets devraient être examinés avec le plus grand souci du véritable intérêt des populations indigènes.

Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer ici la double attitude du gouvernement fasciste : devant la Société des Nations M. Mussolini présente un Mémoire sur l'état barbare de l'Éthiopie et sur l'impossibilité de collaboration entre l'Italie et elle ; à l'usage interne ou privé, dans ses discours, déclarations, interviews, le chef du gouvernement fasciste ne parle que de la mission historique de l'Italie, de son droit à l'expansion, de la mise en valeur de l'Afrique, de la suprématie de l'Europe et de la nécessaire inégalité des races. Cette double attitude

montre bien comment les arguments humanitaires, mis en avant dans l'opinion mondiale et à la Société des Nations pour justifier l'expédition italienne, recouvrent de tout autres réalités.

Les raisonnements et accusations du Mémoire italien, fussent-ils tous et exactement authentiques (1), prouveraient seulement — ce sur quoi tout le monde, le Négus le premier, est d'accord — que l'Éthiopie a besoin de réformes, mais ne justifieraient nullement l'agression de l'Italie au mépris de ses propres engagements.

3° Puisque les aspirations légitimes de l'Italie peuvent être réalisées pacifiquement et que l'Éthiopie ne refuse pas de s'ouvrir à ce qu'on appelle « la civilisation », toute entreprise de colonisation par la force d'une nation qui est membre des organisations internationales paraît injuste et condamnable.

Le conflit italo-éthiopien pose, on le voit, d'immenses problèmes : problème du *statu quo* ou de la révision des territoires coloniaux ; problème des besoins d'expansion de certaines grandes puissances ; problème de l'organisation internationale, qui doit établir la paix, maintenir l'équilibre entre toutes les nations, travailler au développement des états encore peu évolués et veiller à assurer à chacun la justice. La solution de telles questions exige un sain réalisme qui saura envisager les aspects les plus complexes et les intérêts divergents et surtout elle réclame un sens aigu de l'honnêteté et de la collaboration internationales.

PAUL CATRICE.

(1) Il est bien difficile de contrôler l'exactitude de ces assertions, comme d'ailleurs en général de connaître le point de vue du gouvernement éthiopien qui a bien négligé sa propagande.

Bibliographie

N. B. — Nous ne donnerons pas d'ordinaire dans cette bibliographie les publications déjà signalées dans le cours de l'article ci-dessus.

1° Quelques ouvrages français sur l'Éthiopie et l'Afrique orientale

PIERRE ALYPE, *L'Empire du Négus.* De la Reine de Saba à la Société des Nations. Paris, Plon, 1925.

LAURENT D'ARCE, *L'Abyssinie, étude d'actualité* (1922-1924). Paris, Plon, 1928.

HENRIETTE CÉLARIÉ, *Ethiopie XXᵉ siècle.* Paris, Hachette, 1934.

ERNEST COLLOMBET, *L'Ethiopie moderne et son avènement à la communauté internationale.* Dijon, Imprimerie J. Belvet, 8, rue Jules-Mercier, 1935. 316 pages et deux cartes. La structure interne de l'Éthiopie (la Constitution monarchique et semi-parlementaire, le régime politique et la situation économique et sociale) ; l'Éthiopie dans la communauté internationale (traités diplomatiques concernant l'Éthiopie, son admission dans la Société des Nations).

J.-B. COULBEAUX (ancien missionnaire lazariste en Éthiopie), *Histoire politique et religieuse de l'Abyssinie depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'avènement de Ménélik II.* 3 vol. in-8. Paris, Geuthner, 1929.

MARCEL GRIAULE, *Flambeurs d'hommes.* Paris, Calmann-Lévy, 1935 (l'ouvrage, récit d'une mission ethnographique en Éthiopie, ne correspond pas à son titre : récit de la mort affreuse d'un criminel accusé de complot contre le Négus, dans le dernier chapitre).

Comtesse de JUMILHAC, *Ethiopie moderne.* Paris, Berger-Levrault, 1933.

ALEXANDRE LIANO, *Ethiopie, Empire des Nègres blancs.* Paris, Éditions Pierre Roger, 1931.

Dr MÉRAB, *Impressions d'Ethiopie.* 1927.

HENRY DE MONFREID, *Les secrets de la mer Rouge.* Grasset, 1931.

— — *Aventures de mer.* Grasset, 1932.

— — *La croisière du hachich.* Grasset, 1933.

Henry de Monfreid, *Vers les terres hostiles d'Ethiopie*. Grasset, 1933.
— — *La poursuite du Kaïpan*. Grasset, 1934.
— — *Les derniers jours de l'Arabie heureuse*. N.R.F., 1935.
— — *Le lépreux*. Grasset, 1935.
— — *Le drame éthiopien*. Grasset, 1935.

Hermann Norden, *En Abyssinie, relation d'un voyage de la Mer Rouge au Soudan*. Paris, Payot, 1930.

René Pinon, *La résurrection d'un Etat africain*. « Revue des Deux Mondes », 1er et 15 avril 1901. Ces articles, très intéressants, restent d'une brûlante actualité; on consultera aussi les *Chroniques de la Quinzaine*, du même auteur, dans la « Revue des Deux Mondes » de ces derniers mois.

Henri Rebeaud, *Chez le Roi des Rois d'Ethiopie*.

Georges Rémond, *La route de l'Abbaï noir*. Paris, Crès, 1924.

2° Etudes en langue anglaise

Abyssinia and Italy, « Étude complète et impartiale du pays, du développement du conflit actuel et des intérêts en jeu ». Sommaire : Les relations avant la Grande guerre. Le statut international de l'Abyssinie. Les intérêts étrangers en cause. L'incident d'Oual-Oual. Les étapes diplomatiques du conflit. Appendices. In-12 de 56 pp. et 2 cartes. 3e édition, 1935. 2 shillings.

The economic and financial position of Italy. In-12 de 64 pp. 2e édition, 1935. 2 shillings.

Sanctions. Le caractère des sanctions : financières, économiques, militaires. Le problème de l'application des sanctions au point de vue national et international. 4 appendices, en particulier les articles du Covenant et du Pacte de Paris sur les sanctions et la résolution américaine de neutralité. In-12 de 64 pp., septembre 1935. 2 shillings.

Publiées toutes trois par le *Royal Institute of international affairs* (organisme privé et non politique). Chatham House, 10, St Jame's square, London, S.W.I.

Imperialist Rivalries in Ethiopia. Étude détaillée, avec cartes, de l'histoire des intérêts étrangers en Éthiopie, publiée par la *Foreign Policy Association*. 8 West, 40th Street, New-York, septembre 1935. 25 cents.

3° Le Mémoire du Gouvernement italien sur la situation en Ethiopie

Ce Mémoire, présenté au Conseil de la Société des Nations à Genève au début de septembre 1935, a été édité en italien, français et anglais. Il comprend trois volumes in-4 : 1. le Mémoire proprement dit (107 pp.).

Deux parties : Italie et Éthiopie (pp. 1-67) : violations des traités de la part du gouvernement éthiopien, agissements contre la sécurité des colonies italiennes et contre les Italiens en Éthiopie.

Éthiopie et Société des Nations : désorganisation du pouvoir central, distinction entre l'Éthiopie et ses « colonies », l'esclavage, le commerce des armes, mœurs et coutumes barbares.

Avec deux cartes : l'une indiquant les conquêtes territoriales successives du royaume éthiopien, l'autre la répartition des races.

2. Un volume de Documents, ayant rapport aux sujets traités dans le Mémoire.

3. Un volume de photographies : esclavage, abandon des lépreux, mutilations, éviration.

Les passages principaux du Mémoire ont été publiés en une brochure en français (24 pp. avec 4 photos. Editrice Novissima, Rome).

4° Quelques ouvrages italiens sur l'Éthiopie et l'Afrique orientale

Le conflit italo-éthiopien a suscité la publication de nombreux ouvrages, très bien rédigés, abondamment documentés, richement illustrés de photographies, dessins, graphiques, et surtout de bonnes cartes géographiques qui ont pourtant d'ordinaire le défaut de trop présumer de l'avenir en supprimant l'indication des frontières entre l'Éthiopie et les colonies italiennes. Ces ouvrages sont pour la plupart, malgré leur réelle valeur commerciale, vendus à des prix très bas, évidemment pour la propagande. Nous citerons d'abord, à titre documentaire, quelques ouvrages qui nous ont été indiqués comme les plus importants parmi les nombreux parus, puis nous donnerons une liste de quelques autres :

L'Etiopia. Istituto Enciclopedia italiana, Rome, 1935 (extrait du 14e volume de l'Encyclopédie italienne). 77 pages in-4, avec 69 illustrations, 12 planches hors-texte et 7 cartes. 6 lires. Cet ouvrage, très important, donne une documentation très complète,

accompagnée de belles photographies, de cartes, de bibliographie ; il nous a paru être impartial, sauf une allusion aux événements actuels et l'imprécision des cartes. Il nous semble être le meilleur ouvrage à consulter et fait honneur à la magnifique collection de l'Encyclopédie italienne.

Che cosa é l'Africa Orientale? L'Azione Coloniale, Rome, 1935. 67 pp. in-4, 35 illustrations et 3 cartes. 8 lires. Le texte de cet ouvrage de propagande est assez insignifiant : il tend surtout à démontrer l'unité géographique et économique de l'Afrique orientale : Éthiopie, Érythrée et Somalie. Le livre vaut surtout par ses très belles gravures.

Mario Lolli, *Abissinia.* Officine grafiche Mantero, Tivoli, 1935. 127 pp. in-8, avec 161 illustrations et 7 cartes hors-texte. 5 lires. Album de tableaux, dessins et photographies, avec un texte assez superficiel.

Cenni sull Etiopia. Istituto Coloniale fascista, Rome, 30 pp. in-8, avec une carte. 3 lires. Cette brochure se termine par une table chronologique allant de 1270 (la dynastie de Salomon reconquiert le trône) à 1930 (couronnement du Négus Haïlé Sélassié).

Agenore Frangipani, *L'equivoco abissino.* Éditions Ubrico Hoepli, Milan, 1935. 265 pp. in-16 et 64 illustrations hors-texte. 12 l. 50. L'auteur, qui fut longtemps consul d'Italie en Éthiopie, donne une longue étude sur l'âme éthiopienne, les coutumes, le développement économique, l'esclavage (pp. 147-179), la situation actuelle. L'ouvrage se termine par trois tables généalogiques de l'Empereur actuel. L'opinion de ce témoin est utile à connaître ; très belles illustrations. Ce livre a été indiqué par M. Mussolini comme le meilleur ouvrage actuel.

Arnaldo Cipolla, *L'Abissinia in armi.* Éditions Bemporad, Florence, 1935. 410 pp. in-8, une carte et nombreuses gravures. 15 lires. L'auteur, qui a déjà publié 29 récits de voyage ou études sur les pays exotiques, raconte d'abord la formation de l'empire de Ménélik, puis expose la situation de l'Éthiopie en 1935 ; le dernier chapitre est consacré à la position respective de l'Italie et de l'Angleterre vis-à-vis de l'Éthiopie. Le premier chapitre de ce volume montre le premier rang tenu par l'Italie dans l'exploration et la connaissance du Continent noir.

C. Zoli, *Etiopia d'oggi.* Societa anonima italiana Arti grafiche, Rome, 1935. 293 pp. in-12, avec 3 cartes et 7 graphiques. 15 lires. Après un aperçu général, l'auteur, ancien gouverneur en Érythrée,

raconte l'histoire de l'Éthiopie depuis l'occupation italienne de l'Érythrée et la défaite du Négus Johannès par les Anglais jusqu'à l'incident d'Ual-Ual.

MARIO PIGLI, *Etiopia. L'incognita africana*. Éditions Cédam, Milan, 1935. 189 pages in-8. 20 lires. Histoire diplomatique de l'Ethiopie moderne.

AMEDEO GIANNINI, *L'Etiopia nella Societa delle nazioni*. Extrait de l'*Oriente moderno*. Rome, 1923. 9 pp. in-4. 1 lire 50. Expose les circonstances de l'admission de l'Ethiopie dans la Société des Nations et la campagne qui fut menée par le Gouvernement anglais et les sociétés anti-esclavagistes pour que l'Éthiopie prenne certains engagements concernant la suppression de l'esclavage.

G. BARAVELLI, professeur à l'Université royale de Rome, *Le dernier rempart de l'esclavage, l'Abyssinie* (en français). Rome, Societa editrice di Novissima, 1935. in-16 de 79 pp. 6 fr. (la couverture est caractéristique : titre en rouge sang sur fond noir et blanc, chaînes d'esclavage et gouttes de sang).

Autres ouvrages

LUIGI MANZINI, *Panorama etiopico*. La stampa commerciale, Milan. — MAX GRÜHL (explorateur allemand), *L'Impero del Negus Neghesti*. Éd. Minerva, Milan, 1935. — JANSEN, *Abissinia di oggi*. Éd. Marangoni, Milan, 1935. — NOMADO, *Abissinia*. Ed. Chiurazzi, Naples, 1935. — COIMPENTA, *L'Impero abissino*. Éd. Aurora, Milan, 1935. — ARCUNO, *Abissinia ieri e oggi*. Libr. coop. Naples, 1935. — VARANINI, *L'Abissinia attuale sotto tutti i suoi aspetti*. Ed. Paravia, Turin, 1935. — NANNI, *Che cosa è l'Etiopia*. Éd. Agnelli, Milan, 1935. — ZOLI, *Chronache etiopiche*. Éd. Artigrafiche, Rome, 1930. — CONTI ROSSINI, *Italia e Etiopia*. Istituto per l'Oriente, Rome, 1935. — SPERDUTI, *Aspetti della questione etiopica*. Éd. Roma fascista, Rome, 1935.

3° Etudes particulières sur diverses questions

Les relations de l'Italie avec l'Orient. Cf. « I viaggiatori italiani in Asia », par FILIPPO DE FILIPPI. Istituto per il medio ed estremo Oriente, Rome, 1934. 22 pp. in-8. 2 lires.

« Gli studi italiani sul Yemen », E. CUCINOTTA. *Oltremare* (revues aujourd'hui disparues, de l'Institut colonial fasciste, Rome), juin 1934, pp. 212-217.

Les stipulations africaines des accords franco-italiens de Rome (janvier 1935). Cf. *Afrique française* (21, rue Cassette, Paris), avril 1935, pp. 210-220. — Cf. aussi FRANÇOIS HERBETTE, *Le Sahara oriental et les revendications italiennes*. Paris, Société d'études et d'informations économiques, décembre 1934, 15 pp. in-4, 3 fr.

Les Missions catholiques en Ethiopie. On connaît les grandes figures du Cardinal Massaïa, capucin italien, et du B^x Abba Gébré Michael, moine éthiopien. Les *Annales de la Mission* (21, via Pompeo Magno, Rome) viennent de publier la vie du Vénérable Justin de Jacobis, autre grand missionnaire en Éthiopie, lazariste italien, dont le procès de béatification est en instance. — ENRICO SUARTELLO, *22 anni in Etiopia*. 1935, 236 pp. in-12. 6 lires. — Les Lazaristes de Paris, les Capucins de Toulouse, les Missionnaires de la Consolata de Turin, ont publié plusieurs ouvrages sur leurs missions. — Cf. aussi PAUL CATRICE, *Le collège éthiopien de Rome*, Missions catholiques, Lyon, 1er mai 1935.

4° Etudes sur l'esclavage en Ethiopie

Lord NOEL BUXTON, *Slavery in Abyssinia*. Brochure de 12 pp. éditée en juin 1932 par « The Antislavery and Aborigenes Protection Society », Denison House, Vauxhall Bridge Road, Londres S.W.I.

JOSEPH KESSEL, *Marchés d'esclaves*. Les Éditions de France, Paris, 1933. Edition d'un reportage, publié dans *Le Matin* en 1930, sur l'esclavage et la traite des esclaves en Éthiopie, au Hedjaz et au Yémen.

Dr GEORGE MONTANDON, *L'esclavage en Abyssinie*. « Rapport rédigé à la demande de la Ligue suisse pour la défense des indigènes, pour être présenté au Conseil fédéral suisse, en vue du débat sur l'esclavage à la IVe Assemblée de la Société des Nations. Genève, 1923, 30 pp. et une carte.

Rapport de la Commission consultative d'experts de la Société des Nations sur l'esclavage. Deuxième session tenue à Genève du 1er au 10 avril 1934. Publication de la S. D. N., n° officiel : C 159, 1935, VI, 112 pp. (1).

PAUL CATRICE.

(1) On trouvera dans le Bulletin *Univers* (11, rue des Frères-Vaillant, Lille, n^os d'août et d'octobre 1935) une longue bibliographie sur les événements actuels du conflit italo-éthiopien.

La Situation économique et sociale aux Antilles

Il y a décidément quelque chose de changé aux Antilles.

Le 11 février dernier, à la suite de la diminution de salaires décrétée, à l'instigation du Syndicat usinier, et malgré l'avis contraire de la Commission paritaire, par le Gouverneur de la Martinique, une grève générale des travailleurs agricoles éclatait dans l'île.

Manifestation d'une telle gravité que le Ministre fut assailli pendant plus d'une semaine de cablogrammes affolés émanant de différents usiniers martiniquais. Plus de 3000 grévistes avaient défilé, le 11 février, dans les rues de Fort-de-France, acclamés par les prolétaires de la capitale, et menaçant de faire mauvais parti au Président du Syndicat usinier. Un journaliste du parti populaire qui avait soutenu les revendications des ouvriers fut arrêté le jour même sous l'inculpation « d'entrave à la liberté du travail ». Devant la foule grondante qui s'était portée vers la prison, les autorités furent obligées d'ordonner la mise en liberté du journaliste. Des commencements d'incendie de champs de cannes éclatèrent dans les principaux centres usiniers. Des planteurs blancs se plaignirent d'avoir été l'objet de menaces de mort. L'agitation ne se calma que lorsque la Commission paritaire d'arbitrage, de nouveau convoquée par le Gouverneur, décida de maintenir les salaires à l'ancien taux (fixé en janvier 1934).

C'est la première fois qu'aux Antilles l'action ouvrière oblige le gouvernement à capituler. Il y avait bien eu avant la guerre quelques tentatives de grève, manifestations sporadiques, mouvements de mauvaise humeur, vite réprimés dans le sang par la troupe. Jamais un mouvement de pareille

ampleur n'avait pu être organisé dans cette île où les travailleurs étaient très peu ouverts à l'idée et à la discipline syndicalistes. Insouciants par nature, ils n'avaient jamais pu se décider à payer régulièrement leurs cotisations. Leur misère réelle, dorée par l'éclatant soleil des Tropiques, avait fini par leur paraître aussi naturelle que la couleur de leur épiderme.

C'est, de toute évidence, à la crise qu'est due cette transformation soudaine; la crise, cet ennemi international n° 1, qui causa la mévente du rhum et du sucre, et qui, en prévision d'un nouvel abaissement des prix, provoqua le regrettable arrêté du 21 janvier, par lequel les ouvriers voyaient diminuer de 20 o/o leurs salaires déjà très réduits.

Certes, le parti communiste martiniquais, qui se réduisait, il y a encore quelques années, à une douzaine de membres, ne fut pas étranger à l'organisation de cette manifestation. Il avait dénoncé avec sa violence coutumière l'exploitation, par les usiniers, des ouvriers agricoles « qui suent et peinent afin d'assurer à l'oligarchie usinière et financière locale, *le luxe insolent* des collectivités décadentes ». Le récent assassinat d'un des membres les plus agissants du parti, perpétré, selon l'organe communiste de l'île, à l'instigation du plus riche usinier de l'île, était venue greffer sur la lutte de classes déjà engagée la brûlante question de race. En outre, l'Église, violemment dénoncée comme suppôt du capitalisme colonial, voyait échapper à son emprise nombre de résignés...

Essayons d'examiner, en toute objectivité, les doléances et revendications des parties intéressées.

Pour se faire une idée juste de la situation économique et sociale aux Antilles, il faut se rappeler que la fortune de ces Iles de Beauté appartient pour les 2/3, et la terre pour les 4/5, aux descendants des premiers colons blancs. Ayant été édifiée grâce aux qualités d'initiative et au courage des pionniers de la colonisation aux Antilles, mais aussi, et indiscutablement, grâce au labeur des esclaves africains et de leurs descendants de couleur, cette fortune se répartit à la Marti-

nique entre une trentaine de familles blanches. Elle fut décuplée pendant la guerre par des ventes fructueuses de rhum et des sucres, et l'on peut dire que, pour la Martinique, la période de prospérité a duré plus que partout ailleurs.

A la Guadeloupe, le morcellement des terres a favorisé l'accession des gens de couleur à la petite propriété, tandis qu'à la Martinique on ne compte guère que deux ou trois grands propriétaires fonciers.

D'une façon générale, en face du capitalisme blanc, les gens de couleur forment une bourgeoisie intellectuelle, composée surtout de fonctionnaires, et que vient grossir un certain nombre de petits bourgeois issus d'une classe moyenne de transition très rapide, et d'un prolétariat absolument dénué de ressources. Si le fonctionnaire et le petit commerçant supportent allègrement l'absence de fortune et la quasi-impossibilité de faire des économies, étant donnée la vie relativement large qu'ils mènent, l'ouvrier agricole et le paysan en sont restés à la période de l'esclavage.

Dans la « case » antillaise, où il est forcé de vivre, aucune condition d'hygiène ne peut être observée. Construite en paille de palmier, sur un sol de terre battue, elle est la première victime des cyclones. Le travailleur y dort sur des amas de linges usés jetés à même le sol. Pour vêtements, des haillons pittoresques. Point de chaussures. Nourriture à base de poisson, quand l'indigène arrive à le payer 6 francs la livre ; autrement, il doit se contenter de farine de manioc, de fruit à pain et de morue séchée.

Le père et la mère travaillent aux champs toute la journée, et parfois aussi les enfants, dans les « petites bandes ». L'obligation scolaire? Les salaires des parents sont trop réduits pour permettre aux enfants de fréquenter régulièrement l'école et, dame! quand l'unique robe ou l'unique costume sont sales, il faut attendre que la mère ait eu le temps de les laver. Et les enfants sont nombreux aux Antilles...

Que gagnent donc cet homme et cette femme pour élever leur nombreuse famille? Voici le montant des salaires payés au début de 1934 dans tous les centres agricoles :

Sarclage : 20 francs la tâche de 800 pieds de cannes (l'ouvrier, en travaillant vite, y met deux jours, parfois trois). Cabrouettiers et muletiers : 12 francs par jour; bouviers : 10 francs; manœuvres : 7 francs; coupeurs de 20 piles de cannes et amarreuses : 10 francs.

Ce sont ces salaires que le Gouverneur, faisant siennes les raisons invoquées par le Syndicat usinier, à savoir l'abaissement du prix des chaussures et des tissus, d'une part, la mévente des rhums, d'autre part, avait tenté de réduire de 20 o/o. Il faut reconnaître que l'état de fortune de l'ouvrier agricole ne lui permet guère d'enrichir le commerce des chaussures et des tissus; ce n'est donc pas lui le bénéficiaire de la baisse enregistrée sur ces articles.

Voyons maintenant quelle fut la répercussion de la crise actuelle sur la situation financière du groupe usinier. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, ces industriels s'étaient trouvés, après la guerre, à la tête de fortunes allant de 8 à 60 millions. Parlant de la spéculation qui faisait rage alors, le *Courrier des Antilles* écrit : « Tel marchand faisait huit voyages à la métropole et gagnait un million chaque fois. Cette folie collective dura plusieurs années. » De somptueux châteaux furent alors construits par les usiniers, des sommes énormes allèrent alimenter les luttes électorales toujours très âpres aux Antilles. Mais nous avons le regret de constater que pendant la période de prospérité, qui a duré jusqu'en 1932, la classe ouvrière n'a nullement profité de ces gains fabuleux. A part quelques rares œuvres de bienfaisance qui n'intéressent d'ailleurs pas l'ouvrier valide, il n'y eut guère que l'Église à bénéficier, dans une certaine mesure, des dons généreux des planteurs. Mais du point de vue social (habitat, hygiène, instruction, organisation de distraction pour les travailleurs), rien n'a été fait par les capitalistes antillais pour améliorer le sort des ouvriers agricoles, artisans de leur fortune.

Cependant, vers la fin de 1931, une baisse subite de 0 fr. 50 par litre se produisit sur les rhums antillais. La Réunion, en surproduction rhumière, avait inondé de cette den-

rée le marché métropolitain. En outre, les départements du Nord de la France, s'étant complètement organisés, se révélèrent de redoutables concurrents pour les sucres antillais. L'engorgement du marché des vins d'une part, et d'autre part les droits de consommation exagérés, mais immuables (qui représentent de trois à quatre fois la valeur du rhum), furent les principaux facteurs de la diminution des prix et de la mévente des rhums antillais. Certains usiniers se plaignirent d'avoir, en plus des pertes subies, à payer un coûteux matériel, encore imparfaitement adapté à leur production.

Il est indéniable que les producteurs antillais se trouvent actuellement dans une situation pénible. Mais, toutes proportions gardées, leur gêne est-elle comparable à la misère des travailleurs agricoles? Est-il possible qu'ils ne se soient point ménagé de réserves? Pourquoi faut-il que le seul remède à apporter à la diminution des prix de revient soit l'abaissement des salaires? Est-il juste et humain de faire supporter le poids de la situation actuelle par la seule partie de la population qui n'ait point profité de la période de prospérité et qui n'a jamais connu que des conditions de vie absolument insuffisantes?

Ayant loyalement exposé les difficultés que rencontre le groupe usinier en ce moment, nous demandons à celui-ci de vouloir bien se livrer à un sincère examen de conscience. Les catholiques qui le composent croient-ils avoir rempli leur devoir de chrétiens en ne se préoccupant jamais d'améliorer le sort de leurs employés? Est-ce bien le moment de songer à diminuer les salaires (les ouvriers agricoles guadeloupéens n'ont pas eu gain de cause) alors que la petite propriété est en train de disparaître à la Guadeloupe par suite de l'insuffisance des organes de crédit? Veut-on pousser au désespoir une population chaque jour plus affamée? Les riches colons blancs ont-ils jamais songé à donner à leurs anciens esclaves, maintenant leurs frères dans le Christ, le salaire minimum vital, et « cette suffisante abondance de biens extérieurs dont l'usage est requis à l'exercice de la vertu »? (Léon XIII).

Et pour être justes, nous devons nous tourner maintenant vers la bourgeoisie de couleur et lui demander si, dans sa course aux honneurs, elle a accompli tout son devoir social vis-à-vis de ses frères de race? Elle leur a demandé leurs suffrages. Mais que leur a-t-elle apporté? Quelles sont les *réalisations* des uns et des autres en matière sociale? Ont-ils pensé à la désaffection progressive que pourrait entraîner pour la Patrie commune la prolongation d'une telle situation?

Disons-leur, avec J. Folliet : « Le danger — celui qui provoque les révolutions — est de vouloir conserver les privilèges sans la contrepartie des services. » Et concluons avec lui, à la veille des fêtes du Tricentenaire du rattachement des Antilles à la France :

« Des égoïsmes sapent la plus grande France. Il faut les vaincre. »

PAULETTE NARDAL.

LES LETTRES ET LES ARTS

W. WEIDLÉ. *Dramatis Personae.*

L'auteur examine dans cette étude la structure des personnages dans la littérature narrative et dramatique des principaux pays européens, et cherche à en tirer certaines conclusions quant à l'état général des lettres dans le monde moderne.

JEAN DE SAINT-CHAMANT. *André Gide et le communisme.*

Nouvelles réflexions sur une conversion ancienne.

ANDRÉ GEORGE. *Livres d'histoire littéraire.*

HENRI GOUHIER. *Théâtre.*

Où es-tu ? — Nina — Trois camarades — Le Misanthrope et l'Auvergnat.

HENRI POURRAT. *Quelques livres.*

A travers les revues : Culture et intelligence.

Dramatis Personae

I

L'art est un acte, une parole, un feu vivant, une étincelle volante d'homme à homme. La création de l'artiste n'est rien si elle n'est avant tout un puissant accumulateur d'énergie vitale. Le sens de l'œuvre d'art, ce n'est pas dans les lignes et les couleurs qu'il faut le chercher, ni dans telle constellation de sons ou de paroles, mais bien dans cet élément impondérable, humain et plus qu'humain, qui reçoit, non pas un vêtement, mais son corps même dans la forme à lui seul prédestinée. Il n'y a d'art que s'il y a incarnation, et quoi donc serait incarné si ce n'est l'image de l'homme et celle du monde, tel qu'il se révèle à l'homme ? Toute œuvre d'art participe à l'humain, ne serait-ce que par le fait que jamais n'en est absent l'artiste ; quant aux arts appelés à représenter le monde sensible, c'est tout naturellement l'homme qui est pour eux le centre de ce monde et l'objet principal de cette représentation. La poésie lyrique contient en quelque sorte le poète, comme la symphonie le musicien et la cathédrale l'âme de ceux qui l'avaient bâtie. L'épopée, le drame, le roman, ainsi que l'œuvre peinte et sculptée, présentent directement l'homme et le monde humain. Tout art est réaliste, en ce sens qu'il vise la réalité et ne peut faire qu'un usage bien restreint des inventions et des constructions abstraites : mais la réalité de l'art n'est jamais ce

que la science appelle de ce nom et peut fort bien échapper à toute constatation « objective » et méthodique ; c'est la réalité concrète et irréductible à la pensée conceptuelle de l'existence humaine, de la vie vécue. Un romancier est créateur de vie, et cela en vertu d'un acte de foi reconnaissant la réalité du monde qu'il représente et l'existence des êtres qui l'habitent.

« J'ai erré seul parmi les rochers et les bois — lit-on dans l'*Autobiographie* d'Anthony Trollope, à l'endroit où il en vient à parler des personnages de ses romans — pleurant à leur peine, riant de leurs absurdités et me réjouissant profondément de leur joie. J'ai été imprégné par mes propres créations jusqu'à ce que mon seul plaisir devînt de m'asseoir la plume à la main et de conduire mon attelage devant moi au pas le plus rapide qu'il m'était possible d'obtenir. » De même il existe des témoignages sur Balzac, disant qu'il lui arrivait de confondre les personnages de la *Comédie humaine* avec des gens qu'il connaissait dans la vie, qu'il partageait leurs souffrances et leurs joies, qu'il conseilla un jour à des amis d'appeler au chevet d'un malade le docteur Bianchon, ami de Rastignac, qu'une autre fois, en présence d'un écrivain qui venait de perdre une sœur, il s'écria, après lui avoir exprimé ses condoléances : « Revenons à la réalité ! » et se mit à l'entretenir des héros de son dernier roman. Il est facile de recueillir des témoignages du même genre sur d'autres écrivains du siècle dernier, et si c'est moins facile pour des auteurs plus anciens, c'est qu'à leur époque il n'y eut pas autant d'intérêt pour la personne de l'artiste et l'attitude qu'il pourrait avoir devant son œuvre. Les personnages vivants créés par le romancier ne vivent que parce qu'ils ne dépendent pas entièrement de lui, ne lui sont pas absolument soumis, qu'une fois conçus comme tels et non comme d'autres il n'en peut pas faire tout ce qu'il

aurait peut-être voulu. Il est donc tout naturel pour lui de se les représenter comme des créatures humaines séparées de lui-même et qu'il peut accuser, haïr, prendre en pitié, aimer, de sorte que, sous ce rapport, il ne doit pas y avoir de grande différence entre Cervantès et Tolstoï, Shakespeare et Balzac. Quant aux héros de l'*Iliade* ou de la *Chanson de Roland*, ils s'offraient à plus forte raison encore à l'esprit de l'aède qui chantait leurs exploits comme des êtres vivants directement présents dans l'expérience historique ou mythique. L'image qu'il nous a transmis peut nous paraître, à nous qui avons été élevés dans un tout autre sentiment de la personnalité, comme trop simple et sommaire, trop peu différenciée et individualisée ; mais telle était l'idée que l'on se faisait généralement à ces époques de toute personnalité humaine.

Le personnage de l'épopée, du drame ou du roman n'est pas une simple invention, un produit de laboratoire, un jouet construit artificieusement par un ouvrier bien préparé et suffisamment habile. Mais il est tout aussi faux de prétendre qu'il est simplement emprunté à la réalité, copié sur le modèle vivant, — et ceci peut s'appliquer de même (malgré de nombreuses différences de détail) aussi bien aux héros de la guerre de Troie qu'aux protagonistes des grands romans modernes. « Je puis établir comme une règle — a dit François Mauriac — que moins, dans le récit, un personnage a d'importance, et plus il a de chances d'avoir été pris tel quel dans la réalité. » Il faut ajouter, d'ailleurs, que même le dosage le plus soigneux d'éléments tirés de la vie par rapport à ceux que fournit l'esprit du romancier ne suffit pas pour mettre sur pied un personnage réellement vivant. « En somme — dit encore Mauriac — la vie fournit au romancier un point de départ qui lui permet de s'aventurer dans une direc-

tion différente de celle que la vie a prise. Il rend effectif ce qui n'était que virtuel ; il réalise de vagues possibilités. » Mais cela même n'est pas assez. La création ne consiste pas dans l'acte de combiner d'une manière plus ou moins arbitraire des cellules ou des atomes arrachés à la vie ; par cette voie on n'aboutit pas non plus à la personnalité vivante. En utilisant les faits et le sens commun on ne peut recréer la vie, tout au plus arrivera-t-on à fabriquer une illusion, un reflet, un simulacre. Émile Legouis a eu raison de se demander à propos de Shakespeare : « Comprenait-il Hamlet analytiquement ? » — et de répondre : « L'horloger comprend la montre qu'il a faite. Le père ne comprend pas l'enfant qu'il a engendré. » L'artiste cherche la vérité et non pas la vraisemblance ; ce qu'il imite, ce n'est pas la vie, ce sont les forces qui créent la vie. Le romancier n'est pas un copiste de la nature, il est, comme Mauriac l'a dit une fois de plus, « le singe du Créateur ». Les forces avec lesquelles il collabore en créant ses personnages sont celles qui, depuis toujours, ont présidé à toute création.

Après avoir hérité la grande tradition de l'épopée et du drame, le roman, depuis deux siècles à peu près, doit faire face à cette exigence suprême qui lui demande de créer de la vie et des êtres vivants. Il importe de se rendre compte que ceci n'oblige pas le moins du monde le romancier à adopter une esthétique « réaliste » ou « naturaliste ». Cette esthétique peut, au contraire, lui devenir néfaste en le poussant à préférer à la vérité la vraisemblance ; si néanmoins elle lui a été souvent utile, c'est uniquement parce qu'elle est apte à détacher l'attention de l'artiste sur son moi et le pousser à une contemplation plus intense des êtres et des choses, de tout ce qui n'est pas ce moi, à commencer par son âme propre. Si le XIXe siècle restera à jamais sans doute un siècle de

grands romanciers, c'est peut-être en partie grâce à l'hygiène mentale du « réalisme », mais c'est certainement, malgré son idéologie littéraire, malgré son culte de la description photographique, malgré son idéal du « roman expérimental », réalisé non pas par le romantique que fut Zola, mais par quelques-uns de nos contemporains, à l'intelligence bien plus radicalement mécanisée. Ceux-là fabriquent vraiment des personnages comme des montres, dont ils comprennent et contrôlent chaque ressort. Un Stendhal et un Balzac, un Dickens et un Hardy, un Dostoïevsky et un Tolstoï engendraient des êtres vivants, comme le faisait Shakespeare, des êtres irrationnels, à la fois simples et complexes, dont on ne peut prévoir chaque action et dont l'unité, la cohérence intérieures ne sont pas contrôlables logiquement. Pourquoi le Smerdiakoff des *Frères Karamazoff* est-il tellement enclin à faire le dégoûté en ce qui concerne, par exemple, la nourriture? Impossible d'y répondre par un raisonnement logique, mais chaque lecteur du grand roman doit sentir que, sans cette qualité, Smerdiakoff n'eût pas été entièrement et irrécusablement lui-même.

« Il va de soi que le caractère du héros se compose d'un grand nombre de petits traits distincts pris à des représentants divers de son groupe, de sa classe sociale. Il est nécessaire de regarder de près une centaine ou deux de prêtres, d'épiciers, d'ouvriers, pour faire le portrait un peu exact d'un ouvrier, d'un épicier, d'un prêtre. » Est-ce vraiment aussi évident que le croit Gorki, qui s'en est expliqué dans un recueil de confidences d'auteurs soviétiques sur le thème : *Comment nous écrivons*? En partie, il est sûrement dans le vrai : sans avoir contemplé la vie, observé des êtres, il serait bien difficile de représenter, de portraiturer quoi que ce soit ; mais, d'autre part, la création littéraire ou artistique n'est pas cons-

tituée exclusivement par l'acte de représenter quelque chose et, ce qui est plus important, cette représentation elle-même, si elle veut aboutir à l'unité véritable, ne se contente jamais d'un simple montage, — voici que ce mot surgit une fois de plus, — d'une addition de détails, même infiniment nombreux. Julien Sorel ne ressemble à personne : il existe, il est un frère cadet de Bonaparte ou de Byron. Les personnages de Dostoïevsky ne sont rien moins que vraisemblables, mais ils sont plus vivants que les vrais vivants. Pour bien représenter quelque chose, il faut l'avoir imaginé, et ceci est possible parfois même en dehors de toute observation directe. Schiller a fort bien chanté la mer sans l'avoir jamais vue ; Macbeth ou Don Juan ne sont nullement composés de « petits traits distincts ». L'ensemble est là, mystérieusement, avant les parties et détermine ces parties dans toute création artistique. La méthode de Gorki n'aboutit point à la création d'un être vivant, mais seulement à la construction d'un type ; elle est en tout point semblable à la méthode de Galton, qui consiste à photographier sur la même plaque, l'un après l'autre, les membres d'une famille, afin d'en tirer un portrait collectif, passablement dépersonnalisé et qui représente en quelque sorte le visage de la famille tout entière. Les romanciers russes, moins encore que les autres, se sont prêtés à des procédés aussi mécaniques. Même en voulant peindre un « type », ils aboutissaient à un personnage vivant ; même les derniers des comparses sont chez eux des créations totales et irrationnelles. Même un Ferdychtchenko, un Rakitine dans Dostoïevsky, un paysan, un soldat quelconque dans Tolstoï — tout comme dans Cervantès ou dans Shakespeare — vivent une vie propre et indépendante, et n'en donnent pour ainsi dire que le surplus à la peinture du milieu ou de la classe auxquels ils appartiennent.

Dans *Anna Karénine*, le peintre Mikhaïloff, qui achève un dessin, semble figurer pour Tolstoï un romancier en train de créer un de ses personnages. Mikhaïloff a pris un bout de papier sali et taché de stéarine sur lequel il avait commencé de tracer une esquisse figurant un homme pris d'un accès de colère ; en contemplant le papier, il remarque avec joie que la tache de stéarine donne à sa figure juste l'attitude nécessaire. « Il dessinait cette nouvelle attitude, et tout à coup il se souvint du visage énergique au menton saillant qui était celui du commerçant auquel il achetait les cigares. Il éclata d'un rire joyeux. La figure qui semblait, il y a un instant, morte, inventée, devint tout à coup vivante et telle que rien ne pouvait plus la remplacer. La figure vivait, elle était clairement définie. Il pouvait corriger le dessin selon les exigences de cette figure, il pouvait modifier la position de ses jambes, changer entièrement le geste de la main gauche, rejeter en arrière les cheveux. Mais, en faisant ces retouches, il ne modifiait pas la figure, il ne faisait que rejeter ce qui la cachait. On eût dit qu'il enlevait un à un les voiles qui ne permettaient pas de la voir entièrement ; chaque trait nouveau n'accusait que plus vivement la figure entière dans toute son énergie et toute sa puissance, telle qu'elle s'était révélée tout à coup à lui dans la tache causée par la stéarine. »

Le tableau que nous peint ainsi Tolstoï de la création picturale et en même temps littéraire n'est que très faiblement détérioré par les partis pris de l'esthétique réaliste qui était la sienne (seule est contestable la présence *obligatoire* d'un morceau observé sur le vif sans lequel la figure doit paraître « inventée » et « morte »). Dans l'ensemble ce tableau est exact et pénétrant : Tolstoï comprenait profondément *son* art, malgré tout ce qu'il a pu écrire d'injuste et d'inconsidéré sur l'art en général. Dans

les quelques lignes que nous avons citées, il a tout dit : naissance irrationnelle et fortuite de l'image vivante (suggérée par la tache de stéarine); intercalation tout aussi irrationnelle d'éléments empruntés à la réalité ; le plus important enfin, à savoir que l'image est donnée dès le commencement dans sa totalité et que le travail essentiel de l'artiste consiste à la débarrasser de ce qui l'obscurcit encore. Michel-Ange, dans un sonnet célèbre, a employé, d'ailleurs, presque les mêmes termes pour décrire le processus de la création, et ses biographes racontent qu'il a su distinguer immédiatement, dans le bloc informe et maladroitement perforé qu'on lui présentait, la forme lumineuse de son *David* futur. C'est en suivant cette méthode que l'on arrivait à toutes les époques à créer non pas des « types », des abstractions collectives, mais des personnalités vivantes et incarnées. Le peintre Mikhaïloff, comme Tolstoï le dit une page plus loin, « avale les impressions », les accumule dans sa mémoire (disons plutôt dans son inconscient), mais ce n'est pas afin de les utiliser comme autant de petites briques pour construire, la logique aidant, quelque petit édifice bien calculé et démontable. La différence entre Tolstoï et les romanciers qui travaillent selon la recette de Gorki (que Gorki, heureusement, n'a pas toujours suivie avec une fidélité absolue), c'est qu'il a su voir, lui une image totale chaque fois qu'il a voulu mettre en scène un nouveau personnage, tandis que les autres n'ont rien vu, malgré toutes les observations partielles qu'ils ont pu accumuler pendant des années entières. Mikhaïloff ne goûte pas les discours sur la « technique », car pour lui la technique ne consiste qu'à savoir « enlever les voiles » sans endommager l'œuvre elle-même. Quant aux autres, leur art entier n'est qu'une technique appliquée à coller l'un à l'autre des parcelles de la réalité qu'ils parviennent

à la rigueur à faire tenir ensemble, mais qu'ils ne parviendront jamais à unir vraiment et à vivifier.

Depuis deux siècles, on a exigé du roman qu'il soit la vie même, la vie recréée par l'art, une vie à la fois humaine et immortelle. Il importe peu que cette vie anime un seul homme ou deux, ou trois, comme la chose arrive le plus souvent chez Stendhal et chez Hardy, ou qu'elle mette sur pied, comme chez Balzac et chez Dostoïevsky, toute une humanité pensante et agissante. Ce qui importe, c'est que l'on parvienne à créer des êtres vivants distincts de l'auteur (quoique tirés de sa chair même) et qui ne soient pas seulement collés aux pages où se trouvent leurs noms.

La substitution du « type » analytique à la personnalité vivante et inanalysable a contribué grandement à la décomposition du roman en tant que forme d'art et genre littéraire. L'art, comme dans beaucoup d'autres domaines de la civilisation contemporaine, y a été contaminé par la science, et bien souvent encore une science de seconde main. Le romancier d'aujourd'hui considère de plus en plus le roman non comme une fin, mais comme un moyen, un moyen de décrire tel pays, tels gens, tel milieu social, en somme comme une forme plus alerte et portative de traité sociologique. Il procède comme l'historien qui construit une image collective du citadin médiéval, du lansquenet, du jésuite, comme l'économiste qui parle d'une moyenne et aligne des statistiques. Des constructions de ce genre peuvent être fort intéressantes et utiles, mais le roman où elles abondent ressort moins de la littérature que de la vulgarisation scientifique. Les amateurs, les fauteurs de cette production hybride, fréquente surtout en Amérique, en Allemagne et en U.R.S.S., nous assurent invariablement que c'est là qu'il faut chercher la réalité authentique, la vie vivante. N'en

croyons rien. C'est précisément la méthode abstraite, inévitable dans l'analyse scientifique, qui rend les livres de ce genre infiniment plus éloignés de la vie que le drame élisabéthain ou la tragédie classique française, malgré toutes les monstruosités de l'une et toutes les conventions de l'autre. Andromaque et Othello sont des personnages vivants, c'est l'épicier synthétique de Gorki qui n'est qu'un fantoche sociologique. « Nos sciences, — a dit Chateaubriand, — décomposent et recomposent, mais elles ne peuvent composer. » Pour comprendre, la science doit tuer. L'art ne tue pas, et la vie qu'il donne est impénétrable, comme toute vie, à une connaissance purement analytique.

II

Toute création est basée sur la foi en la vérité, en l'existence de ce que l'on crée ; sans une telle foi, l'art serait impossible. Pour créer un personnage vivant, il faut croire à l'unité de la personne humaine, — précisément croire, car elle ne saurait être vérifiée par une expérience ou démontrée par des arguments logiques. Cette unité peut être conçue très diversement : comme quelque chose de très simple ou d'extrêmement complexe, comme la domination absolue d'une passion, d'un « caractère » immuable, ou comme une unité se réalisant *malgré* la multiplicité des tendances et des variations dans le temps ; mais, dans tous les cas, elle doit être conçue, plus que cela : vécue, comme quelque chose d'indubitable, d'évident. Dès que cette évidence en vient à faiblir, il ne reste au romancier et au dramaturge qu'à représenter l'homme à l'aide de « traits caractéristiques » directement

observés dans la réalité (ce qui ne leur garantit pas encore la faculté de donner la vie), ou déduits logiquement de certaines prémisses générales. Le romancier du XIXe siècle, Balzac ou Tolstoï, voyait l'homme dans toute la plénitude de son être — et de la foi qu'il avait en cet être — tel, pour ainsi dire, que doit le voir le Créateur ; le romancier contemporain le voit comme pourrait le faire un homme dont l'expérience ordinaire ne permet pas de saisir dans sa plénitude et sa totalité l'existence d'un autre homme. De là une certaine régression de vitalité dans les êtres humains qu'il crée, régression que l'on peut constater dans l'œuvre de Proust, où il ne nous montre jamais l'homme tel qu'il est, mais seulement tel qu'il se présente à lui, où il n'y a qu'une seule âme, inépuisable il est vrai, celle de Proust lui-même, et où, à y bien regarder, nous ne voyons ni Swann, ni Charlus, ni Bergotte : rien que les empreintes successives qu'ils ont laissées dans la mémoire du narrateur. De là aussi l'ingénieux accrochage d'atomes disjoints, par lequel l'auteur d'*Ulysse* cherche à suppléer à son impuissance de représenter la créature humaine dans son unité et sa complexité échappant à toute logique. Les personnages de la plupart des romanciers contemporains sont fort bien observés et dessinés avec beaucoup d'exactitude, mais ils sont vus tout à fait de la manière dont nous voyons d'ordinaire les êtres que nous rencontrons dans la vie de tous les jours, c'est-à-dire d'un seul côté, celui qui est tourné vers nous, sans aucune tentative de les voir simultanément de tous les côtés à la fois. Cette méthode permet de comprendre et d'exprimer bien des choses, mais elle substitue la vraisemblance à la vérité et n'aboutit jamais à la création d'un personnage complet, vivant de sa vie propre, ne permet point de séparer la personnalité du héros de celle de l'auteur par cette sorte d'opération miraculeuse sans laquelle n'eût

pas été possible le théâtre de Shaskespeare, ni *Guerre et Paix*, ni, d'une manière générale, le drame et le roman qui ont fait une des plus grandes gloires de la littérature européenne. Sans recourir à cette opération, on peut écrire un excellent ouvrage, rassembler de pénétrantes observations, on peut faire œuvre de moraliste, d'historien, de psychologue, de styliste, mais on ne pourra jamais reprendre pour son propre compte les fières paroles de Balzac, on ne pourra pas « faire concurrence à l'état civil ».

Le bagnard Fedka, dans les *Possédés*, a « de grands yeux, certainement noirs, très brillants et à reflet jaune, comme ceux des bohémiens ». Ce « certainement », échappé comme malgré lui à Dostoïevsky et conservant peut-être dans le texte du roman l'expression d'un carnet de notes ou d'un brouillon, montre fort bien que l'auteur n' « inventait » pas son personnage, mais le voyait devant soi, avec ses yeux d'un noir particulier. Impossible à changer. De même, les taches rouges qui, au moment de l'émotion, couvrent le visage de la princesse Marie de *Guerre et Paix* ou la lèvre supérieure un peu courte de la femme du prince André, dans le même roman, ne sont pas de simples étiquettes employées par l'auteur afin de faire reconnaître plus facilement ses personnages, mais des traits *innés*, au sens le plus stricte du mot, avec lesquels, dès le premier moment, ses personnages apparurent à Tolstoï et sans lesquels il n'aurait pu se les représenter. De tels traits, chez tous les grands romanciers du XIX[e] siècle, ne sont ni fortuits, ni arbitrairement copiés dans « la vie réelle », mais se trouvent être liés indissolublement avec l'ensemble de ce qui constitue l'être par eux imaginé. « Plus nos personnages vivent et moins ils nous sont soumis », cette parole décisive de Mauriac, dans l'essai que nous avons déjà cité, formule une des lois fondamen-

tales de toute fiction, car un personnage construit de toutes pièces et entièrement soumis à l'auteur ne deviendra jamais une créature vivante dont l'unité s'impose d'emblée et résiste à toute analyse, ne possédera jamais un seul trait imprescriptible — du point de vue de l'auteur aussi bien que de celui du lecteur —, comme ces yeux noirs de Fedka, apparus à Dostoïvsky dans la nuit obscure de la création, avant de surgir devant Stavroguine au moment où il s'apprête à traverser le pont qui mène au faubourg lointain de cette ville de province russe où se passe l'action des *Possédés*.

La théorie se plaît à contater ce qui commence à faire défaut dans la pratique. La création de personnages vivants cesse d'être sous nos yeux, pour l'écrivain, possible et peut-être même intéressante. L'essence même du héros littéraire change avec une grande rapidité : il perd la troisième dimension, il y a en lui quelque chose de factice et d'abstrait, les moyens qu'emploie l'auteur pour le mettre sur pied se schématisent, et lui-même menace de se transformer en un schéma. Le personnage du drame et du roman moderne ou bien est emprunté directement à la réalité, ou bien se réduit à un assemblage mécanique d'éléments hétérogènes, ou bien encore (comme dans le cas des « types » dont nous avons parlé) résulte d'une combinaison des deux méthodes ; dans tous ces cas un mannequin plus ou moins ingénieux est substitué à l'homme, un trompe-l'œil à la réalité. Ce changement apparaît sous sa forme la plus frappante dans la littérature russe ; il suffit pour s'en convaincre de comparer les personnages des meilleurs écrivains soviétiques avec ceux des romanciers du siècle dernier auxquels ils doivent le plus. Léon Tolstoï d'un peu d'argile faisait des hommes ; Alexis N. Tolstoï fabrique avec une grande virtuosité des figurines imitant fort bien les attitudes et les gestes de la

vie. Les personnages de Léonoff (dans le *Voleur* notamment) peuvent être pris pour des ombres de ceux de l'*Adolescent* ou de l'*Idiot*. Les petites gens de Zochtchenko auraient besoin de boire du sang frais, comme les morts qu'interroge Ulysse, pour se rapprocher quelque peu de leurs ancêtres des récits de Tchékoff. Une différence, un peu moins accusée, mais tout à fait du même ordre, existe aussi bien entre les personnages des romanciers occidentaux contemporains et ceux de Hardy, de Flaubert, ou, si l'on veut, de Fielding, de Cervantès. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que les meilleurs écrivains d'aujourd'hui ne sont pas les imitateurs qui nourrissent la faible existence de leurs héros non de leur propre vie, mais de la vie créée par ceux qui resteront à jamais leurs modèles inégalables ; ce sont au contraire les romanciers qui s'efforcent de retracer l'image de l'homme, tels qu'ils le voient, tel qu'il leur est donné de le voir — indécis, désordonné, perdu dans une solitude sans remède, cherchant un support n'importe où et ne le trouvant nulle part. Il n'y a pas de personnalité, il n'y a que la recherche fiévreuse du moi — et du toi — dans le labyrinthe du *Temps perdu*. Il n'y a pas de vie humaine considérée dans sa continuité essentielle, mais seulement les feux follets du sentiment, les brefs éclairs de la conscience enregistrés avec une précision extraordinaire par cette sorte de séismographe psychique qui fonctionne tout le long des *Vagues* de Virginia Woolf. Il n'y a pas d'homme total dans les écrits de la plupart des romanciers contemporains, mais seulement ses membres disjoints que l'écrivain cherche à recoller, à réintégrer dans un ensemble qui devrait être là avant que soient perceptibles les parties. Un peu partout, à travers le tissu usé de la fiction, on aperçoit dans un demi-jour douteux une pauvre âme frileuse, moribonde, l'*animula vagula blandula* de l'empe-

reur Adrien, ou bien encore le double diabolique d'Ivan Karamazoff tout perclus de froid dans les espaces interplanétaires et rêvant de s'incarner dans une chair humaine bien chaude et bien épaisse.

Ce qui est grave, c'est que, pour l'artiste, dans cette direction les possibilités ne sont point illimitées. C'est cela seul qui importe : la création artistique n'est pas compatible indéfiniment avec le manque de foi en l'unité de la personne, avec l'impuissance d'imaginer une créature humaine achevée. Combien ces choses-là sont nécessaires à la croissance saine de l'œuvre d'art, rien ne le montre mieux que les ouvrages de Pirandello, — moins ses nouvelles siciliennes sans doute, qui pourraient bien survivre à la renommée un peu tapageuse de son théâtre, que ce théâtre même, dont l'auteur en tout cas possède le mérite incontestable de ne point cacher son incapacité de « faire vivant » sous des procédés d'emprunt et les clichés dramatiques du XIXe siècle, mais parvient, au contraire, à faire de cette carence même le contenu tragique et le ressort suprême de son art. *Masques nus*, ce titre d'ensemble qu'il a donné à ses pièces de théâtre indique suffisamment le thème principal auquel il doit sa plus forte impulsion créatrice et qui en même temps le paralyse lorsqu'il s'approche des arcanes de la vraie création. Les deux mots semblent se contredire à première vue, mais en réalité ils disent fort bien ce qu'ils ont à dire, car il est tout naturel pour lui de faire même de la nudité l'attribut d'un masque : derrière ce masque — s'il ne s'y cache pas un second masque, plus secret — il n'y a pas un être vivant dénudé, démasqué : il n'y a rien. Toute personnalité n'est qu'un masque (c'est d'ailleurs comme on le sait le sens premier du mot latin *persona*), un masque immuable et menteur dont on s'est affublé spontanément ou que l'on s'est vu appliquer par force ;

malheur à celui qui aura voulu l'arracher de son visage. Le fou qui se croit Henri IV, empereur du Saint-Empire germanique, guérit, mais il préfère simuler la folie jusqu'à la fin pour ne pas perdre le masque sans lequel il se croirait perdu. Dans une pièce récente, le personnage principal, une comédienne, décide de quitter la scène pour vivre sa vie propre et aimer celui qu'elle aime, mais en vain : il ne lui est pas donné de remplir un autre rôle que ceux qu'elle joue sur la scène. Dans une autre pièce de ces dernières années, un grand poète aurait voulu tout recommencer, secouer le personnage factice qu'il est devenu grâce à ses lecteurs et à sa gloire, mais il ne le peut, et voici que, dans la symbolique scène finale, on le voit changer en son propre monument. Mais ce sont les *Six personnages en quête d'auteur* qui, depuis longtemps déjà, ont dit le dernier mot de cette pensée : pour Pirandello, les véritables êtres humains de cette pièce ne sont pas ceux que l'on suppose vivants, mais ceux qui sont la construction arbitraire du dramaturge ; le personnage littéraire a *plus de réalité* que la personne humaine proprement dite. En cela, — et non dans les tirades vaguement philosophiques, déduites d'un idéalisme subjectif assez cavalièrement accommodé aux besoins de la pensée italienne éprise de l'évident et du concret —, se manifeste l'attitude générale que prend Pirandello devant les êtres et les choses, en tant qu'artiste. Cette attitude consiste surtout à affirmer sa propre puissance créatrice au détriment de celle qu'une autre vue du monde croit pouvoir reconnaître en toute chose. Le monde n'est que chaos auquel l'artiste seul peut donner ordre et signification, comme il est seul en mesure de conférer, aux êtres qui s'y agitent vaguement, une forme, une personnalité, *c'est-à-dire un masque. Pereat mundus, fiat ars !* La personnalité est morte, vive le personnage !

Par le choix d'une telle attitude rien n'est encore accompli, bien entendu, au point de vue de l'art, et le démiurge théâtral peut fort bien ne pas avoir dépassé une virtuosité un peu vaine ; mais par ce choix, du moins, bien des choses sont fixées définitivement. On peut fort bien rendre justice à Pirandello (à plus forte raison à Svevo et surtout à Proust) pour avoir protesté contre une conception de la personnalité trop exclusivement sociale et de ce fait excessivement rigide, immuable, conception si répandue dans les pays latins et qui assimile la personnalité au caractère dans le sens grec du mot, c'est-à-dire à une effigie frappée une fois pour toutes sur la médaille ; mais en fait, ce qu'il refuse d'admettre, ce n'est pas une certaine conception de la personnalité, c'est la personnalité comme telle. Le personnage ne correspond plus chez lui à aucune réalité extérieure au moi, et ce moi lui-même, celui de l'auteur, tel que le lui révèle l'introspection, n'est pas le moi qui vit, mais exclusivement le moi qui pense, un moi où le *cogito* a fini par absorber le *sum*. Le monde qui se présente à ce moi est un tissu de « phénomènes », perméable à la raison, usé jusqu'à la corde par l'analyse, et qui comprend entre autre les différents états successifs de ce même moi. Le résultat d'une telle attitude, dont Pirandello est loin d'être le seul représentant dans la civilisation contemporaine, est anticipé par cette phrase d'André Biély dans *Pétersbourg* : « La conscience se séparait de la personnalité, et celle-ci se présentait au sénateur sous l'image de la boîte cranienne et d'un étui vide. » En dernier ressort cette attitude est dictée par une espèce d'orgueil abstrait, vide de tout contenu humain, dont on trouve les expressions variées mais analogues chez la plupart des esprits les plus représentatifs de ce temps. C'est « l'étroite et bizarre morsure de l'orgueil absolu qui ne veut dépendre que de soi », dont

parle Paul Valéry. C'est le culte de la « disponibilité », propre à André Gide, le refus de se parfaire dans un acte d'abnégation et de foi, refus prophétisé par Dostoïevsky dans les *Mémoires écrits dans un sous-sol,* où le personnage principal déclare qu'un homme d'esprit ne peut devenir quoi que ce soit, qu'aboutir à quelque chose est le fait de l'imbécile. Dans son essence profonde, la maladie de l'art, l'impuissance de remonter en soi aux sources de la vie, n'est pas seulement une maladie, c'est un péché : le refus de créer, c'est-à-dire de participer à la création, le refus de s'unir au principe créateur du monde.

WLADIMIR WEIDLÉ.

NOTES ET RÉFLEXIONS

André Gide et le communisme

Dans une forte étude consacrée au célèbre ouvrage de M. Bergson : *Les deux Sources de la Morale et de la Religion*, le P. Sertillanges, prenant acte des conclusions de l'auteur, a dit qu'elles lui étaient apparues comme une lueur d'espérance. A notre époque d'angoisse et de doute, c'est un symptôme à retenir. « Il manque à l'homme le degré de mysticité nécessaire pour un équilibre vital et pour un équilibre social, car la frénésie du matérialisme menace non seulement la paix du genre humain, mais son existence. Ce qu'il nous faut aujourd'hui c'est un supplément d'âme. »

Il nous a toujours semblé qu'en dépit des apparences André Gide, parmi les écrivains contemporains français, était un de ceux les plus avides de trouver ce « supplément d'âme ».

Pendant bien longtemps on a pu croire que l'auteur des *Nourritures Terrestres* n'apportait pas de solutions aux problèmes de la vie et qu'il ne voulait pas en apporter. Il passait à tort ou à raison dans le public pour un individualiste forcené qui ne se fixe pas, qui ne choisit pas, qui ne s'engage pas. On admettait une fois pour toutes qu'une fatalité le menait : l'impératif de son tempérament, et, depuis des années, ses plus sévères critiques avaient renoncé à lui reprocher de ne pas vouloir s'y soustraire. Peut-être même prenait-il je ne sais quel plaisir malin à exagérer son personnage et comme à l'exaspérer. Quand on le rencontrait, la cape sur l'épaule, toujours un peu furtif, longeant les trottoirs étroits des ruelles de la rive gauche ou les quais de la Seine, il apparaissait, dans cette solitude méditative et secrète, comme un homme poussé par son destin à la recher-

che incessante de soi-même. La rumeur qui l'entourait et jusqu'à cette réputation d'homme de plaisir, je n'oserais affirmer qu'il ne s'en fît pas le complice par un rien d'alcibiadisme dont il savourait le scandale. On eût pu dire de lui, quand il publia *Corydon*, ce qu'il écrivit naguère d'Oscar Wilde : « Il allait au plaisir comme on marche au devoir. » Nouvelle affirmation d'individualisme, cette attitude libérée de toute contrainte laissait quelques-uns de ses admirateurs pleins d'étonnement et de crainte...

Où s'arrêtera-t-il, pensait-on, sur quoi fixera-t-il finalement cet appétit toujours insatisfait de connaître et de comprendre? Nous savions bien qu'il avait écrit dans les *Nourritures Terrestres* : « Ce que j'ai connu de meilleur au monde c'est ma faim », et plus d'un avait aperçu, dans cet aveu le signe d'une pensée qui ne s'arrêterait pas de sitôt. Signe de jeunesse? Peut-être. J'y voyais plutôt pour ma part une volonté ferme de ne pas vieillir et de rester en perpétuelle concordance avec son temps. Au cours de sa longue carrière, s'il est passé par des sincérités successives jusqu'à adhérer en 1916 à l'Action Française, c'est précisément en raison de cette plasticité singulière.

Aussi bien, c'est ce qui donne à l'œuvre comme à la personne d'André Gide cette importance exceptionnelle. La crise que traverse le vieux monde nous met, en effet, devant certains problèmes qui sont précisément ceux que Gide n'a jamais laissé de se poser pour son propre compte. En sorte que là où la critique s'intéresse à Gide elle touche à quelques-unes des plus graves préoccupations de l'homme d'aujourd'hui. Est-il possible de dire que le drame de notre civilisation gréco-latine se joue dans la personne d'André Gide? Sans exagérer son influence qu'on a pu croire considérable, il est certain que l'œuvre de Gide, qui met en cause ouvertement les valeurs humaines sur lesquelles cette civilisation repose, fait de lui un des hommes les plus représentatifs et les plus intéressants de notre temps.

C'est un intérêt du même genre que présente sa récente adhésion au Parti communiste. Sans doute le problème que

la Révolution d'Octobre a posé depuis dix-huit ans dépasse-t-il singulièrement sa pensée. Nous tenons tout de suite à marquer cette restriction que beaucoup de ses thuriféraires omettent d'établir; mais il n'en reste pas moins que le drame particulier à André Gide nous éclaire sur sa complexe personnalité et apporte un utile appoint psychologique à la compréhension de l'idéologie communiste telle qu'elle est répandue hors des frontières de l'Union. Il est à peine besoin de marquer l'étrange contradiction qui ne manque pas d'étonner un esprit non prévenu entre la réalisation soi-disant communiste en U. R. S. S. et le mythe soviétique qu'on peut observer présentement dans différents pays d'Europe. En France notamment, l'intérêt que suscite chez tant d'intellectuels, par ailleurs bourgeois et capitalistes le communisme resterait incompréhensible si l'on fermait les yeux à l'exemple de Gide, séduit une fois de plus par l'attrait des idées. Cette constance d'un destin si riche en expériences personnelles devait l'amener presque logiquement, par un retour des choses, à cette forme particulière d'idéalisme que représente la construction soviétique. Comme l'a écrit Nicolas Berdiaeff, la réalité elle-même à laquelle a affaire le communisme est « cérébrale, idéaliste, fantasmagorique. Ce qui ne fait que montrer le pouvoir de l'idée, le pouvoir de l'action humaine, la puissance de transfiguration des mythes et des phantasmes. Le fait même de l'existence de la Russie communiste est la réfutation du matérialisme ».

Un écrivain d'extrême droite, avec lequel Gide n'a pas d'autre parenté que celle du talent, lui disait il y a peu d'années : « Ce qu'il vous faudrait c'est une grande cause à défendre pour donner un sens à vos dons merveilleux, à votre *misereor super turbam.* » Or, en 1932, Gide, ayant opté, adhérait publiquement à la IIIe Internationale et, un an plus tard, publiait son Message.

Sur cette route de l'Histoire, où chaque pays, chaque nation devra tôt ou tard s'acheminer, l'U. R. S. S. a glorieusement pris les devants. Elle nous donne aujourd'hui l'exemple de cette société nouvelle que nous rêvions et que nous n'osions plus espérer...

Cette adhésion retentissante au communisme, cette « conversion », comme on l'a appelée, est-elle vraiment si imprévue? Constitue-t-elle dans la carrière de l'écrivain un nouveau commencement ou, au contraire, un moment d'une évolution inachevée? C'est là toute la question. Elle est d'importance.

Après avoir longtemps erré dans les parages du christianisme, c'est donc la solution opposée sinon au christianisme du moins au catholicisme en tant que religion révélée qu'André Gide a fini par choisir. Y a-t-il là contradiction au centre de sa personnalité? Pour ma part, je ne crois pas qu'on puisse le soutenir valablement. L'esthétique de Gide telle qu'elle est apparue à toute une génération dans l'admirable *Retour de l'Enfant Prodigue* offre l'exemple typique d'un effort de rapprochement de deux tendances d'âme différentes et, pour ainsi dire, d'harmonisation des contraires. Ce qu'il appelait son côté chrétien et son côté païen se sont rencontrés dans ces pages où, a-t-il dit lui-même, « laissant éparse et confondue la double inspiration qui m'anime, je ne cherche à prouver la victoire sur moi d'aucun dieu — ni la mienne ». Cette double inspiration, n'est-ce-pas l'essence même de l'esprit gidien? Elle se traduisait sans objet défini en 1907 sur le mode de l'évasion morale comme elle devait s'exprimer vingt-cinq ans plus tard affirmativement dans son message au Congrès des Écrivains Communistes. Il a dit lui-même que cet acte de foi se rattache exactement dans sa pensée à la doctrine évangélique à laquelle il a toujours voulu croire : « Qui veut sauver sa vie, la perdra. » Certes, d'autres attitudes morales eussent pu sortir de l'œuvre de Gide, mais, que son influence ait été avant tout libératrice du joug social et du formalisme familial, ne l'a pas empêché d'éprouver une inclination pour les rigueurs de l'orthodoxie communiste. Il nous semble qu'on a eu tort de voir là une antinomie de sa pensée, car elle n'est qu'en apparence. Tous ceux qui ont recherché dans leur vie l'exaltation de l'aventure personnelle me comprendront. Pareils au prodigue captif de sa liberté, n'ont-ils pas senti que la soif du désert, pour

tentante qu'elle paraisse, ne suffit pas à donner une fin à l'existence? « Orfèvre de ses chaînes », l'individualiste affranchi des lois sociales souhaite tôt ou tard une autre délivrance : celle de lui-même. L'effort de libération accompli, la recherche puis l'acceptation d'une règle, bien loin d'être une contradiction, est au contraire une suite presque fatale. Gide se devait, l'âge venu, d'aller au-devant d'une nouvelle discipline, à condition que celle-ci lui parut viable et socialement *utile*. N'est-ce pas ce qu'il entendait exprimer quand il écrivait à Saint-Exupéry dans sa préface à *Vol de Nuit* : « Je vous sais gré d'éclairer cette vérité paradoxale, pour moi d'une importance psychologique considérable : que le bonheur de l'homme n'est pas dans la liberté, mais dans l'acceptation d'un devoir. » Trouver cette vérité par le chemin de l'individualisme, cela ne nous semble pas paradoxal, mais qu'il faut donc être reconnaissant à André Gide d'avoir la franchise de ce lourd aveu !

Ce besoin anxieux de rejoindre le monde des hommes, de les servir, la grande expérience soviétique paraît à Gide la seule qui puisse désormais le satisfaire. Comme le lui avait prédit Léon Daudet, l'occasion lui a été enfin offerte au soir de sa vie de prononcer son *misereor*. Considérant que l'Église a lié partie avec ce qu'il appelle les forces antichrétiennes : le capitalisme, le nationalisme, il pense échapper à l'hypocrisie vertueuse dont il a horreur en repoussant la religion du même coup. Il écrit : « Communisme et christianisme enseignent une semblable dépossession. Mais, tandis que le communisme prétend dépouiller de ses privilèges celui qui possède, le christianisme l'invite à s'en dépouiller lui-même. Et s'il ne l'a pas déjà fait, qu'attend-il? Et, tant qu'il ne l'a pas fait, comment ose-t-il se considérer comme chrétien? » Soyons justes : il est certain que le monde prétendu catholique, dans les temps modernes, a paru plus d'une fois justifier de pareils griefs en voulant faire de l'Église une puissance au service d'une certaine classe tandis qu'elle est essentiellement humaine, principe de salut pour tous. N'est-ce pas, à propos de cette déviation de l'esprit de l'Evangile,

que Nicolas Berdiaeff a eu le courage d'écrire : « Pour le chrétien, le communisme devrait avoir une signification toute particulière : il est le témoignage d'un devoir non rempli, de la tâche non réalisée du christianisme. » Reprenant cette opinion qu'il ne récuse pas, le P. Sertillanges y ajoute ce commentaire qu'il convient de retenir : « Disons plus exactement : ce n'est pas le christianisme qui n'a pas réalisé sa tâche, c'est nous qui n'avons pas accompli la nôtre. » La doctrine catholique en effet, du fait même qu'elle est divine, « comporte un humanisme intégral, et nous en avons fait trop souvent un conformisme pieux et commode, sans communication avec la vie sociale, avec la vie économique, avec toutes les réalités de ce monde ». Ces exigentes réalités, comme Gide l'a bien senti en son for intérieur, nous ont dépassés, et, à l'heure qu'il est, nous essayons péniblement de les rejoindre.

La réalisation des valeurs évangéliques qu'il a cherchée toute sa vie, André Gide a cru l'atteindre en adhérant au communisme. Pour sincère qu'elle soit, c'est une bien étrange option, et nous ne pensons pas que toutes les raisons psychologiques qui peuvent expliquer cette attitude personnelle apportent aucune justification valable des doctrines marxistes. Une équivoque est née dans beaucoup d'esprits à ce sujet qu'il importe de dissiper. Disons plus : s'il est émouvant de voir André Gide faire un si grand effort en vue de chercher sa vérité, n'est-il pas un peu décevant de constater qu'il se prononce sur le communisme sans l'objectivité qu'on serait en droit d'attendre d'un esprit généralement plus soucieux de contrôle intellectuel? Quand il explique, en effet, dans ses *Pages de Journal* pourquoi il est communiste, nous observons que les raisons qu'il nous donne sont autant de revendications personnelles, sentimentales et sensibles que ne manquerait pas de rejeter impitoyablement comme « petit bourgeois » et non communistes la doctrine soviétique au nom de laquelle il se prononce. Il y a là une sorte de confusion intolérable que la célébrité d'André Gide ne réussira pas à nous faire accepter. Admis aujourd'hui par toute

une pléiade d'écrivains, notamment ceux de la *Nouvelle Revue Française*, ce mensonge de circonstance doit être dénoncé car il entretient dans les esprits peu renseignés de fausses équivalences qui ne peuvent engendrer qu'équivoques et duperies. Le communisme a des prétentions exclusivement temporelles et sociales dont il fait volontiers étalage : c'est sur cela qu'il doit être jugé. En vérité, les raisons qui étayent des adhésions comme celle de Gide ne concernent que bien rarement les résultats de la construction socialiste en U.R.S.S., ou la valeur des doctrines (Gide lui-même ne nous a-t-il pas avoué qu'il n'avait qu'une très vague idée du marxisme?). Mais, dans la plupart des cas, il faut y voir un désir de donner le maximum de retentissement à la protestation personnelle qu'on prétend élever contre l'injustice de la société moderne. C'est certes le droit de chacun à condition que les arguments invoqués ne procèdent pas d'une confusion de valeurs ni d'un jeu improbe de l'esprit.

Un élan de sensibilité chrétienne apparaît pourtant dans presque tous les ouvrages de Gide. Ce qu'il y a de sincère dans cette fibre religieuse lui rend insupportable ce qu'il y a d'hypocrite et d'intéressé dans une certaine exploitation du christianisme par le régime qui repose sur les fictions du capitalisme. Comme lui-même, ainsi qu'il l'a écrit à propos du protestantisme, nous nous refusons à admettre que « la banque la plus prospère semble la banque la plus bénie ». Il est juste toutefois de penser avec Jacques Maritain que le christianisme « n'est pas responsable de l'état où un monde jadis chrétien est parvenu en raison précisément de son apostasie ». Qui oserait soutenir, d'ailleurs, que la Russie soviétique offre un milieu plus favorable aux valeurs chrétiennes que notre actuel régime social, si imparfait soit-il? D'une récente expérience personnelle en U.R.S.S., nous avons au contraire retenu que le communisme, bien loin d'être égalitaire, ou seulement équitable, recrée, au profit de la classe de ses privilégiés et sans aucun esprit de charité, les plus criantes injustices sociales.

C'est pourquoi nous souhaitons une chrétienté nouvelle, conforme à la parole des Papes, où les conditions du travail, le refus des exploitations arbitraires, la dignité de l'homme réaliseront le véritable idéal chrétien que le communisme s'est annexé — en n'en prenant que ce qui le sert.

Le grand mérite de Gide n'en reste pas moins d'avoir fait ressortir par son cas personnel la nécessité inéluctable d'une discipline morale. Quoi qu'on pense du choix qu'il a fait, il nous semble que, fidèle encore à son destin, il continue parmi les hommes son long effort de libération en nous aidant aujourd'hui à nous mieux connaître.

Pour étroite qu'elle soit, la porte lui demeure-t-elle ouverte sur le monde chrétien? Nous voulons le croire.

JEAN DE SAINT-CHAMANT.

LIVRES D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

Une nouveauté, et du premier ordre : M. JEAN BONNEROT entreprend la publication de la **Correspondance générale de Sainte-Beuve** dont voici le tome premier (1 vol. in-8° carré, 600 pp. Stock, 1935. Prix : 48 fr.). Nous possédions déjà quelque 2000 lettres, particulièrement les quatre volumes composés par Jules Troubat, le secrétaire du grand critique. Mais jusqu'ici nul ensemble complet, ni rien de récent et de tenu au courant des travaux modernes.

L'érudit bibliothécaire de la Sorbonne a puisé partout, bien entendu : dans les revues, dans les catalogues d'autographes, enfin dans tous les endroits connus où restait de l'inédit. Ce travail de bénédictin qui s'étend à 5000 lettres n'est d'ailleurs point seulement une immense recherche bibliographique, mais un livre articulé, organique, fait du dedans et qui ne manque jamais *de bouquet*,

eût dit Sainte-Beuve. M. Bonnerot prépare une biographie complète du maître, et cela se sent.

Avec cette *Correspondance générale*, nous n'aurons rien de moins qu'une histoire du mouvement littéraire en France, de 1825 à 1869. C'est d'abord la genèse des *Lundis* et de toutes les œuvres de Sainte-Beuve. C'est, en outre, le reflet de la pensée et des ouvrages des autres, puisque cet extraordinaire chasseur d'hommes a tout lu, tout vu, presque tout compris et de la manière définitive.

Ce tome Ier comporte 510 lettres, de 1818 à 1835. Nous avons d'abord devant nous le jeune élève du lycée Charlemagne, qui écrit, comme ce sera souvent le cas dans la suite, à son condisciple le futur abbé Eustache Barbe. Et le terme de ce premier volume nous met en présence du critique déjà glorieux qui s'est essayé au roman avec *Volupté* et dont le *Port-Royal* commence à paraître chez Renduel.

Ce volume nous montre l'étendue et la valeur du travail personnel de M. Bonnerot. Nous avons toute la correspondance, et dans l'ordre strictement chronologique, repéré avec un soin infini. Toute la correspondance, c'est-à-dire même les lettres non encore retrouvées mais dont on sait par une réponse de Sainte-Beuve (dont le passage correspondant figure alors ici) qu'il les a écrites. De plus, l'atmosphère du temps où épistolier et correspondants furent plongés est restituée ici : par les notes au bas de chaque lettre ; puis pour chaque année par une liste chronologique des articles et livres de Sainte-Beuve, par l'énumération des principaux événements politiques ou littéraires, par un calendrier pour les jours et quantièmes. Un tel recueil, brut, avec les lettres seules, eût été déjà une mine. Ainsi présenté, il devient un livre indispensable : c'est une résurrection, et dès ce premier tome nous retrouvons tout le Romantisme, Hugo et sa femme, Vigny, Musset, Lamennais, Lamartine, les *minores* comme Guttinguer ou Pavie.

Au point de vue de la religion de Sainte-Beuve, signalons de nouveau les lettres à son ami l'abbé Barbe, car « c'est là qu'il est le plus franc enfin et surtout », comme disait Bremond dans son bel article sur *Sainte-Beuve et le Catholicisme* (publié au *Correspondant*, 1919).

L'ensemble, qui comprendra 10 volumes, s'il n'échappe pas aux petites fautes inévitables en une pareille entreprise, formera quand même à coup sûr un monument pour les lettres françaises, et l'on ne saurait trop louer M. Jean Bonnerot de l'avoir édifié.

Autre monument, déjà fort avancé celui-là, l'*Histoire de la langue française*, de M. Ferdinand BRUNOT, dont voici le tome VIII, **Le Français hors de France au XVIIIe siècle**, Première partie : *Le Français dans les divers pays d'Europe* (1 vol. gr. in-8° raisin, XLVI-768 pages, Armand Colin, 1934. Prix : 120 fr.). Ce volume monumental est l'un des plus intéressants, des plus riches de la collection. Cette œuvre consacrée à la gloire de notre langue est d'ailleurs la plus imposante d'aujourd'hui où peu d'auteurs entreprennent des histoires de cette envergure. Elle est claire comme la langue dont elle retrace l'évolution, mais aussi de dimensions colossales comme les grands monuments de l'érudition, outre-Rhin. Non seulement l'on y explore tout l'intérieur d'un vaste royaume — le français en France, mais aussi le département des relations extérieures, — le français hors de France.

Ce tome, justement, étudie l'expansion de la langue au-delà des frontières, pour une période que l'auteur eût voulu appeler : *de Denain à Waterloo*, car l'extrême importance de cet âge politique trouve ici son reflet. Dans le cadre 1715-1789, c'est en tout cas l'hégémonie de la langue en Occident, mais sa régression dans le domaine colonial : ne sommes-nous pas au siècle de la prépondérance anglaise? La langue française « gagne l'Europe, mais elle perd le monde ».

L'auteur examine les divers pays, par ordre d'importance croissante : peu d'expansion dans le proche Orient et les pays du Danube. En Angleterre, l'importation s'accentue. En Pologne, des reines françaises sont d'effectives ambassadrices de la langue, et lorsque Stanislas-Auguste Poniatowski est élu, il écrit à Mme Geoffrin : « Maman, votre fils est Roi ! ».

En Russie, c'est bien le français lui-même qui est roi. Et plus encore dans cette « anarchie conservée par la Providence », qui s'appelle l'Allemagne. L'historien Lamprecht a pu dire que l'influence française au XVIIe et au XVIIIe siècle avait été tout autre chose que l'introduction d'éléments isolés de culture : « Elle avait fini par conduire à la pleine acceptation de son idéal même. » Dans ces innombrables petites cours que Voltaire définissait *de vieux châteaux où l'on s'amuse*, chaque prince voulait faire de sa capitale un Versailles. Il faut attendre la grande réaction, Herder et les talents ou les génies nationaux, — un Schiller, un Gœthe, — pour voir cet éclat diminuer. Influence nationale et influence considérable aussi de la Révolution française comme l'avait bien vu Sorel, que cite M. Brunot (p. 643) : « Tout ce qui se sent jeune, ardent, enthousiaste, tout ce qui se pique de patriotisme, tout ce qui s'exalte pour les grandes idées d'humanité, de liberté, de vertu, en un mot tout ce qui correspond au parti de la Révolution en France, tout ce qui s'abreuve au même courant et s'anime du même souffle va désormais parler allemand et par suite échapper à la France. » Ce sera l'émancipation.

Mine prodigieuse que ce livre : on s'y plonge sans peine, on s'en arrache avec peine. Cette masse énorme de faits reste très vivante, tout y est important ou pittoresque. Tout Européen cultivé s'y retrouvera.

André George.

THÉATRE

On voit très bien pourquoi Mme Paulette Pax a choisi *Où es-tu?* pour ouvrir la saison au Théâtre de l'Œuvre. La première pièce de M. Marcel Brumaire a du style et l'auteur a de l'ambition. Malheureusement ce style ne supporte pas la diction, et cette ambition est teintée d'un modernisme qui nuit fort à sa sincérité.

Le style de théâtre n'est pas nécessairement grossier, incorrect, télégraphique ou même familier. On lui demande simplement d'avoir un rythme que la voix puisse adopter. Les vers de Racine le possèdent d'une manière si parfaite que certains comédiens les disent comme de la prose, sacrifiant le rythme lui-même avec la poésie. Tel verset de Claudel n'acquiert son équilibre et toute sa signification que lu à haute voix. Critiquer le style de M. Marcel Brumaire, ce n'est pas souhaiter un dialogue qui copie la conversation courante : c'est remarquer que les acteurs ne vont pas jusqu'au bout de ses phrases avec aisance et naturel. Ses formules sont le plus souvent intéressantes; elles sont rarement frappantes; beaucoup ne passent pas la rampe.

M. Marcel Brumaire a voulu traiter un grand sujet. On ne soulignera jamais trop le mérite de cette intention. Mais tout se passe comme si l'auteur avait aussi cédé au désir d'être « à la page ». En termes plus précis, les crudités recherchées de cette pièce ne me semblent pas appelées par des exigences profondes. Les personnages vivent dans un monde supérieur, par-delà le bien et le mal, même les plus bourgeois. Qu'ils se comportent selon leur loi et leurs idées, soit : pourquoi, en outre, faire des phrases sur un thème qui ne les supporte pas? Biologie ou littérature. Biologie et

littérature, le mélange risque de tourner à un cynisme démodé et d'offrir au psychologue quelques savoureux exemples de comique involontaire.

Le sujet de ces trois actes est original, ou plutôt il est l'envers encore neuf d'un sujet plus usé. *Où es-tu?* Question lancée par une femme à l'homme inconnu qui la comblera. Mais si elle était lancée par un homme à l'élue mystérieuse que son cœur attend... L'héroïne de M. Brumaire a sans doute quelques sœurs dans la littérature, et surtout beaucoup de frères. En tout cas, elle nous déclare qu'elle n'est pas une Mme Bovary. C'est une inassouvie équilibrée que doit représenter Mlle Edwige Feuillère, une cérébrale en quête d'un beau dieu païen. Après quelques expériences, elle décide que ledit dieu n'existe pas ou plutôt elle a trouvé le moyen de s'en passer.

Au dernier acte, nous la voyons heureuse dans un de ces ravissants décors que Mme Paulette Pax a imaginés pour elle. Elle a un fils de trois ans et, si j'ai bien compris, elle aime à travers lui l'homme qui..., l'homme que..., etc... *Où es-tu?* est donc, à sa manière, une sorte de moralité, bien que l'enfant-roi ne soit pas obtenu d'une manière particulièrement édifiante. Tout comme dans certaines sociétés d'insectes, le père a été prié de jouer son rôle, puis de disparaître. Pourtant, ce retour à l'enfant et au bonheur par l'enfant est un fait intéressant, bien que les circonstances posent ici une question délicate : en quittant le Théâtre de l'Œuvre, le spectateur est bien obligé de se demander ce qui serait arrivé si une fille était née, et même si la nature s'était obstinée à donner des filles à l'héroïne de M. Brumaire.

La Comédie des Champs-Élysées ouvre ses portes avec une œuvre sans prétention, amusante et de bon goût, *Nina*, de M. Bruno Franck, adapté par Mme Renée Crave.

Nina Gallas est une artiste de cinéma; elle a tout pour être heureuse, et c'est précisément ce qui rend son mari malheureux : ce dernier trouve la gloire mondiale encom-

brante et préfère avoir un foyer sans femme qu'une femme sans foyer. Mais Nina Gallas aime son mari et a peu d'illusions sur la valeur de ce qu'une autre grande vedette appelait « le deuil éclatant du bonheur »; elle décide donc de renoncer au cinéma. Malheureusement un contrat la lie à une grande firme; le dédit est de deux millions... Comment s'en tirer? Nina Gallas a une doublure, qui est presque son sosie; c'est une petite fille vulgaire, aussi peu intelligente que possible, qui a longtemps rêvé avec envie devant les photographies de vedettes. Un bon metteur en scène en fera ce qu'il voudra, une Nina Gallas, s'il le faut.

Nina authentique était une artiste. Nina confectionnée sera une star. Luxe tapageur, publicité grossière, accent Hollywood..., bref, cette petite dinde a trouvé le paradis terrestre. Son absence totale de personnalité en fait un jouet entre les mains du metteur en scène. Tout est donc pour le mieux. Pourtant, si heureuse soit-elle auprès de son mari, la vraie Nina ne peut songer sans mélancolie au temps des studios. Un épisode significatif lui enlève tout regret. Le premier film tourné par son sosie eut deux versions : la vulgarité naturelle et la bêtise de la vedette avaient tellement marqué la première que le metteur en scène s'était résigné à recommencer. Or, le soir de la présentation mondiale, une erreur (ne cherchons pas trop la vraisemblance) fit passer sur l'écran la version-brouillon. Habitué à admirer de confiance ce qu'on lui donne sous le nom de Nina, le public trépigne d'enthousiasme; on s'émerveille de cette « nouvelle manière ». Tandis que les applaudissements saluent le « chef-d'œuvre », la jeune femme rentre chez elle, un peu écœurée et pleinement rassurée sur la sagesse de son dessein.

Cette amusante satire nous fait connaître dans le rôle des deux Nina une intelligente artiste, Mme Lydia Buschova, qui a deux excellents partenaires.

L'enfant souveraine raison de vivre, telle était la conclusion d'*Où es-tu?* C'est aussi l'un des sujets de *Trois camara-*

des ; car cette pièce de M. P.-A. Bréal a au moins deux sujets : l'autre est la misère des étudiants français en 1935. Pourquoi faut-il que ces thèmes perdent leur vérité et leur humanité dans le refrain d'une romance? Rien ne prouve que l'auteur ait été condamné à cet échec par absence de talent. Il est sans doute plus doué pour la comédie que pour la chanson ; ses airs n'ont ni le charme tendrement fané des mélodies pour cœur sensible ni la vulgarité langoureuse du romantisme « prix unique ». Quatre tableaux d'une sentimentalité appliquée, remplis de bonnes intentions, inspirant une sincère sympathie pour l'auteur, *Trois camarades* nous aide à comprendre pourquoi l'Odéon reprend *La Dame aux camélias.* Il est simplement regrettable que cette explication nous soit donnée au Théâtre de l'Atelier. Cette première pièce de M. Bréal devait être jouée, car on en joue tous les soirs de plus mauvaises écrites par des hommes dont il n'y a rien à attendre : mais pas place Dancourt.

Cette erreur est réparée dans la même soirée par l'admirable présentation de l'acte de Labiche, Siraudin et Lubize : *Le Misanthrope et l'Auvergnat*. Charles Dullin a trouvé là une œuvre qui correspond exactement à ce qu'il appelle théâtre : une comédie qui tourne à l'opérette et s'achève en ballet. De la philosophie, de la musique, de la danse, non pas juxtaposées, mais, par l'art du metteur en scène, mêlées dans l'unité d'un spectacle obéissant à un même rythme. Dullin trouve en Georges Auric le collaborateur parfait qui, en quelques mesures, donne le ton de l'œuvre, rappelle au spectateur qu'il est au théâtre, fait oublier la rue et la littérature. Après *Le Misanthrope et l'Auvergnat* on n'applaudit pas, on crie : « Merci ! »

Henri Gouhier.

QUELQUES LIVRES

Saint Jean Bosco, par Henri Ghéon (Flammarion).

Une assemblée de saints, c'est une société extraordinaire de types : comme si la sainteté au lieu de dissoudre les traits individuels les accusait. Non, on ne s'ennuiera pas au paradis. « Encore un saint », je m'en excuse. Mais encore « un original ». Quel original, quels dons, quels miracles, quelles histoires. Henri Ghéon en a tiré cette vie, ce livre vif, vivant, où une cordiale suavité ne va pas sans largeur.

La harpe de saint François, par Félix Timmermans, traduit du néerlandais par Camille Melloy (Bloud et Gay).

Voici la vie du jongleur de Dieu : n'est-elle pas pareille à une harpe aux fils de lumière sur laquelle s'égrène le chant le plus follement pur qui soit sorti de lèvres humaines? Le bon poète des Flandres, Félix Timmermans, s'est ainsi représenté les choses, « après avoir lu les livres que les savants ont écrits ». De ces arpèges bien chantants, de ces couplets de trouvère éclatants et frais, il a fait comme une suite d'images aux couleurs d'enluminures. De sorte qu'il a mérité d'avoir pour traducteur un poète.

Les Mystiques allemands du XIIIe au XIXe siècle, par Jean Chuzeville (Grasset).

Une anthologie aux textes bien choisis, précédés de notices. Des orthodoxes et des hérétiques. Cela va de sainte Hildegarde et de Ruysbroeck l'Admirable à Novalis et à Catherine Emmerich : ce sont des pages d'un curieux ou d'un haut intérêt ; non pas seulement des éclairages sur l'âme allemande, mais des traînées de lumière sur le royaume des âmes.

René Bazin, par Geneviève Duhamelet (Éd. Éducation Intégrale).

L'auteur de *La Rue du Chien qui pêche* parle de l'auteur du *Blé qui lève,* retrace en quelques pages sa vie, puis analyse ses romans

et chacun de ses livres : promenade riante et claire à travers une œuvre aérée de bonnes brises.

Frédéric Ozanam, par FRANÇOIS MÉJECAZE (Grasset).

Les aspects d'un caractère, la vie d'un cœur et d'une pensée, l'histoire enfin d'une âme qui fait sa destinée à l'exemple des saints, « l'âme d'un saint laïque ». Moins une biographie qu'une étude, écrite d'une encre un peu grise. Mais Ozanam, cela ne manque pas de grandeur.

Pages féminines et sociales, par MARGUERITE PERROY (Aubanel).

Essayiste et romancière, Mlle Marguerite Perroy est une militante de l'action sociale. Elle croit bien voir qu'il faut aujourd'hui choisir entre le communisme ou une renaissance chrétienne universelle. Pour travailler tout de suite à cette renaissance, c'est aux femmes qu'elle s'adresse avec une pressante et parfois véhémente conviction.

Arabesques, par HENRY FRANZ.

M. G. Desdevises du Dézert dit bien dans sa préface : petit neveu des chansons et des pasquins, le journalisme en vers est une gracieuse protestation contre le jargon politique. A des pièces familières, d'une malice féminine et rapide, à des chroniques rimées, à d'ingénieuses fables, la « ronde des mois », se joignent ici quelques pièces d'inspiration religieuse.

Ces Mots..., par MATHILDE POMÈS (Maison du Livre Français).

Ces Mots donnent aux choses un chiffre plus mouvant, plus aérien. Un chiffre qui les dessine, mais qui, au lieu de les dessécher, les dégage, atteint à leur vie plus secrète et plus pure, livre enfin le message qui voulait sortir d'elles pour passer près des cœurs.

Je chante doucement,
Comme si je poussais du pied toute la terre,
Les mots tendres et purs dont vous berce le vent.

C'est bien comme si toute la terre poussée du pied, on était devant elle encore, mais un peu au-dessus : dans une région où Mathilde Pomès a trouvé certains vers qui méritent de rester toujours.

HENRI POURRAT.

A TRAVERS LES REVUES

Culture et intelligence

« La culture est-elle la même chose que l'intelligence? » telle est la question que se pose M. J. Benda dans **Les Nouvelles Littéraires** du 28 septembre et d'y répondre aussitôt par la négative :

Je réponds tout de suite que non. La culture suppose l'intelligence, plus exactement une certaine intelligence. Elle ne consiste pas dans l'intelligence. Elle est autre chose, à la fois moins et plus.

Qu'est-elle donc? « Ce qui vous reste dans l'intelligence quand vous avez tout oublié », disait Édouard Herriot.

La culture est quelque chose qui siège dans l'inconscient de notre esprit. C'est quelque chose qui a d'abord été dans notre conscience, quand nous étions sur les bancs du collège, quand nous *apprenions* et qui est entré ensuite dans la région en quelque sorte automatique de notre être. C'est quelque chose qui fait partie, oserais-je dire, de nos réflexes...

Autrement dit, il ne suffira pas d'avoir appris, il faudra s'être assimilé. On pourra être un technicien remarquable, un savant parfait sur quelque point particulier et manquer totalement de culture : les autodidactes qui n'ont pas appris dès leur jeunesse en sont de parfaits exemples.

La culture est une espèce d'ameublement fondamental de notre esprit. Elle consiste moins dans un ensemble de connaissances précises que dans une sorte d'atmosphère générale de l'esprit, je dirais volontiers dans une sorte de climat spirituel.

Elle n'est d'ailleurs pas sans danger! Que de fois, pour conserver quelque préjugé, n'hésite-t-on pas à déclarer sa culture — bien qu'imprécise — fort supérieure au jugement de tous les savants!

C'est alors qu'on entend que l'homme simplement cultivé en sait plus — avec son « intuition » — que tous les docteurs à lunettes avec leurs critiques de textes ou leurs cornues de laboratoire. Cette attitude est assez particulière à la France...

C'est que la culture a une secrète affinité française; n'évoque-t-elle pas les idées, si chères à notre pays, « d'ornement, de luxe », et encore « de chose sereine, pacifique, établie »? C'est pourquoi la culture est en étroite liaison avec nos vieilles humanités gréco-latines.

En d'autres termes, ce fonds de connaissances ne me paraît constituer la culture que s'il est à base d' « humanisme ». Ce qui revient à soutenir qu'il n'y a point de culture sans une longue familiarité avec les « humanités » telles que les définissaient les Universités du moyen âge, les *Studia generalia humanitatis.*

Et croyant aller plus loin encore, M. Benda d'ajouter :

Je dirai plus, et que ce fonds de connaissances portant sur l'être humain ne me semble vraiment mériter le nom de culture que s'il porte principalement sur ce qui m'apparaît comme l'activité la plus haute de l'espèce humaine : son activité artistique, sa puissance créatrice d'art et de littérature.

C'est ici que nous nous séparons, on le devine, de M. Benda. D'abord parce que nous sommes plus fidèles que lui à la vieille définition du moyen âge, et que nous pensons que « les études générales de l'humanité » demandent à leur sommet, non pas l'art et la littérature, mais bien, sinon une connaissance achevée, du moins une pensée avertie des problèmes métaphysiques, et même théologiques. Enfin qu'une culture, ainsi achevée et couronnée, n'est pas « l'activité la plus haute de l'espèce humaine » : celle-ci est la vie intérieure de l'homme — ou spiritualité — vie morale, et même, selon notre foi, vie surnaturelle.

Ceci dit, reconnaissons que le manque de culture est avec le manque d'intelligence une des causes du grand drame humain... Mais « est-ce l'intelligence ou la culture dont la prépondérance importe le plus à l'imagination ? » M. Benda répondra à cette question une autre fois.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne).